

2M11.2626.4

UNIVERSITÉ de MONTRÉAL

L'Organisation économique
de la paysannerie jamaïcaine.

par
Marc Charrier
Département d'Anthropologie
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en anthropologie

Septembre, 1998

©Marc Charrier, 1998



V.023

GN

4

U54

1998

V.023

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'urbanisation économique
de la paysannerie traditionnelle

par

Maurice Charrier

Département d'Anthropologie
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître en sciences (M.Sc.)
en anthropologie

Septembre 1998

Maurice Charrier 1998



Sommaire

L'objet de cette étude est une analyse microéconomique de l'organisation de l'économie paysanne jamaïcaine, dans le but d'obtenir une meilleure compréhension du comportement économique des paysans des régions montagneuses de la Jamaïque, plus précisément de North-Clarendon et des régions avoisinantes.

En plus de l'analyse des variables économiques traditionnelles tels les moyens de production (technologie, capital, main-d'oeuvre, terre), ce mémoire analyse le contexte social et culturel dans lequel évoluent les paysans, contexte qui affecte grandement le comportement économique de ces derniers. Une attention particulière est donc portée aux dimensions culturelles et symboliques et leur effet sur la production et la consommation.

Cette étude se base principalement sur des données secondaires. L'analyse est effectuée grâce au cadre théorique formaliste, plus particulièrement tel que développé par A.V. Chayanov dans son étude de la paysannerie russe, pour qui la dynamique du groupe domestique joue un rôle clef.

Dans un premier temps, la théorie de l'économie paysanne de Chayanov est exposée et les possibilités de son application au cas de la Jamaïque est discutée. Vient ensuite l'analyse de la paysannerie jamaïcaine comme telle. En premier lieu les besoins et les objectifs des paysans, qui déterminent la nature et la quantité de la production, sont étudiées. En second lieu sont analysées la nature, les possibilités et les limites des ressources disponibles au paysan. Ces ressources sont la terre, la technologie, les revenus provenant du travail salarié, des petits métiers et des mandats, puis la main-d'oeuvre. Cette dernière étant principalement familiale, le cycle de développement et la structure du groupe domestique sont étudiés en détail. En troisième lieu ce mémoire tente d'élaborer un modèle de l'organisation économique de la paysannerie jamaïcaine des régions montagneuses. Puis, en conclusion, sont dégagés les caractéristiques principales et l'impact sur la production des ressources, des variables socio-culturelles, les stratégies de survie, et dans quelle mesure la paysannerie jamaïcaine obéit au modèle «chayanovien» de l'organisation économique paysanne.

TABLE DES MATIERES

page:

<u>INTRODUCTION</u>	1
1-Présentation du sujet de recherche.....	1
2-L'étude de la paysannerie jamaïcaine.....	5
3-Cadred'analyse.....	13
4-Méthodologie.....	15
5-Plan de travail.....	16
<u>CHAPITRE 1: La théorie chayanovienne de l'entreprise paysanne</u>	19
1- Une approche originale.....	19
2- La main-d'oeuvre dans l'exploitation paysanne.....	20
3- Le développement de la famille et son influence sur la production.....	23
4- Le "degré d'intensité du travail paysan".....	24
5- L"organisation de la production".....	26
6- Critique de Chayanov et applicabilité de ses concepts au cas de la Jamaïque.....	29
<u>CHAPITRE 2: La Jamaïque et ses paysans</u>	33
1- Les caractéristiques naturelles de la Jamaïque.....	33
2- La géographie politique et géographie sociale.....	37
3- L'économie jamaïcaine et la place de l'agriculture.....	39
4- La place des exploitations paysannes dans l'agriculture jamaïcaine.....	41
5- Les caractéristique générales des exploitations paysannes.....	44
6- Conclusion.....	46

CHAPITRE 3: Les besoins de la famille paysanne.....48

1- La définition culturelle des besoins.	
A. L'alimentation.....	48
B. Le domicile.....	52
C. Besoins en énergie.....	52
D. Les biens manufacturés.....	53
E. L'éducation.....	54
2- Conclusion.....	55

CHAPITRE 4: Les ressources foncières.....58

1- Historique de l'établissement paysan dans la région.....	58
2- La structure agraire contemporaine.	
A. La colonisation de l'intérieur de l'île.....	62
B. La taille de l'exploitation paysanne.....	64
3- L'organisation de la terre.	
A. La propriété privée.....	66
B. La terre familiale (<i>family land</i>).....	68
C. La location.....	73
D. L'occupation précaire (<i>captured land</i>).....	75
E. La fragmentation des exploitations et son influence sur la production.....	76
4- Conclusion.....	80

CHAPITRE 5: La famille rurale en Jamaïque.....83

1- La formation de la famille: le cycle des alliances.	
A. Les unions extra-résidentielles (<i>visiting unions</i>).....	84
B. Le concubinage.....	87
C. Le mariage.....	89
2- La structure de la famille jamaïcaine.	
A. Le chef de famille.....	93
B. Le groupe domestique.....	95
C. Les enfants dans la structure familiale.....	98
D. La flexibilité de la structure familiale comme adaptation au contexte économique.....	104
E. Le cycle de développement de la famille.....	105
F. Les dimensions de la famille et le rapport consommateurs/travailleurs.....	108
3- Conclusion.....	109

CHAPITRE 6: La main-d'oeuvre dans l'exploitation paysanne jamaïcaine.....114

1- Emploi de la main-d'oeuvre familiale.	
A. La mobilisation de la main-d'oeuvre familiale.....	114
B. L'impact de la scolarisation.....	116
C. Les rapports d'autorité et le travail agricole.....	118
2- Emploi de main-d'oeuvre salariée.....	119
3- Autres ressources en main-d'oeuvre.....	122
4- Conclusion.....	125

CHAPITRE 7: Les activités de production.....129

1- La production agricole.	
A. Les différents types de produits agricoles.....	129
B. Stratégies utilisées dans la production agricole.....	133
C. La division sexuelle du travail.....	137
2- Le travail salarié, les petits métiers et l'artisanat.....	141
3- La migration et les mandats.	
A. L'émigration.....	148
B. La migration saisonnière.....	151
4- Le cumul d'emploi.....	159

**CHAPITRE 8: L'organisation de la production et l'allocation
différentielle des ressources.....165**

1. Les exploitations agricoles de moins d'un acre.....	165
2. Les exploitations agricoles de 1 à 5 acres.....	167
3. Les exploitations agricoles de 5 à 10 acres.....	169
4. Les particularités des exploitations de groupes domestiques féminins (<i>grandmother families</i>).....	170
5. Conclusion.....	171

**CONCLUSION: Peut-on construire un modèle général
du comportement économique paysan.....173**

1-Les ressources.....	173
2-Les variables socio-culturelles.....	178
3-Les stratégies de survie économique.....	183
4-L'économie paysanne et Chayanov.....	185

BIBLIOGRAPHIE.....189

Liste des tableaux.

	page.
Tableau 1.1 ---Cycle du développement de la famille et le rapport consommateurs/travailleurs (c/t).....	22
Tableau 3.1 ---Dépenses du groupe domestique (% du total).....	51
Tableau 3.2 ---Autosuffisance alimentaire.....	55
Tableau 4.1 ---Distribution du nombre de fermes et de la superficie cultivée, selon les dimensions des fermes (Jamaïque en entier).....	64
Tableau 4.2 ---Structure agraire de Rio Minho.....	65
Tableau 4.3 ---Pourcentage des exploitations possédant des titres fonciers selon la superficie.....	68
Tableau 4.4 ---Distance du domicile selon l'arrangement foncier.....	74
Tableau 4.5 ---Nombre de parcelles exploitées selon la superficie de l'exploitation.....	77
Tableau 4.6 ---Usage de la terre selon l'arrangement foncier.....	81
Tableau 5.1 ---Proportion des chefs de famille selon l'âge (Famille paysanne jamaïcaine en général).....	95
Tableau 5.2 ---Population du groupe domestique classée selon la relation avec le chef de famille et le sexe du chef de famille (idem).....	96
Tableau 5.3 ---L'âge des enfants au moment de leur redistribution selon le sexe.....	100
Tableau 5.4 ---Ages moyens des individus impliqués dans la redistribution des enfants selon la direction de l'échange.....	101
Tableau 5.5 ---Age moyen des groupes domestiques en relation avec la multiplicité des sources de revenus (échantillon de Gordon).....	102

Tableau 5.6 ---Pourcentage des enfants qui habitent dans le groupe domestique de leurs grands-parents selon l'âge de l'enfant (Clarendon).....	106
Tableau 6.1 ---Pourcentage des individus qui aident au travail agricole sur l'exploitation (North Clarendon).....	117
Tableau 7.1 ---Pourcentage de la superficie utilisée selon les dimensions de l'exploitation pour le district de Rio Minho.....	136
Tableau 7.2 ---Division sexuelle du travail dans la production agricole.....	138

Liste des figures.

Figure 1.1 ---Courbes d'évolution des dimensions de la famille et du rapport c/t.....	22
Figure 1.2 ---Rapport entre le degré de satisfaction des besoins et le degré de pénibilité du travail.....	26
Figure 4.1 ---Filiation et droits fonciers sur la terre familiale.....	71
Figure 7.1 ---Récipiendaires des mandats.....	156

Liste des cartes.

Carte 2.1 ---Carte des Caraïbes.....	34
Carte 2.2 ---Le relief de la Jamaïque.....	35
Carte 2.3 ---Les paroisses et circonscriptions.....	38

Introduction

1- Présentation du sujet de recherche.

On peut distinguer deux grandes phases dans l'étude de l'économie paysanne. La première correspond à la période avant la Deuxième Guerre mondiale et traite principalement de la paysannerie européenne. On s'intéresse à son rôle dans le développement économique des pays européens et à l'impact de l'implantation du capitalisme sur la paysannerie. Les perspectives théoriques sont extrêmement variées et incluent autant le libéralisme (Rostow) que le néo-marginalisme (Chayanov) et le marxisme (Marx, Lénine, Kausky) Le deuxième ère de l'étude de la paysannerie débute après la Seconde Guerre mondiale mais son objet d'étude est le "Tiers Monde", ou ce qu'on appelle maintenant les pays en voie de développement, et son horizon théorique est également très diversifié.

La théorie du développement dominante dite "de la modernisation" de l'après guerre se base sur le développement de l'Europe et estime que l'agriculture joue un rôle fondamental pour la croissance économique d'un pays. La modernisation de la production agricole est vue comme étant essentielle à l'effort de développement et serait même, dans certain cas, initiatrice du processus de développement en plus de jouer un rôle crucial de soutien du processus de développement économique une fois celui-ci en mouvement (ROSTOW 1963: p.20 & BECKFORD 1988: p.189). Pour Rostow (1963) qui voit le développement économique comme une série successive de 5 étapes, l'étape du "démarrage" (*take-off*) nécessite:

«Que de nouvelles techniques se répandent dans l'agriculture aussi bien que dans l'industrie, à mesure que l'agriculture se commercialise et que les exploitants sont plus nombreux à accepter les modifications profondes qu'elles apportent à leur mode de vie. Pour que le démarrage réussisse, il faut absolument que la productivité de l'agriculture se modifie de façon radicale, parce que la société qui se modernise devient de plus en plus tributaire de la production agricole.»

(ROSTOW 1963: p.21)

De plus, l'aspect le plus important de l'étape du démarrage est d'ordre technologique. Pour le même auteur, le processus de développement économique ne peut démarrer que lorsqu'un capital social s'est constitué et lorsque le progrès technique est introduit dans l'agriculture et dans l'industrie. La théorie du développement de l'époque prône aussi la production agricole à grande échelle à la manière des plantations et du développement de l'industrie de l'époque.

Dans cette vision du développement économique, la production est déterminée par la quantité et la qualité des facteurs de production disponibles (terre, outils, force de travail) et par les techniques de production. La hausse de production peut donc être obtenue en augmentant la quantité des facteurs de production, en améliorant la qualité de ces derniers et en utilisant des techniques de production qui augmentent la productivité des facteurs telle l'application d'engrais et de pesticides. Une grande importance est donc accordée au changement technologique et à la formation du "capital humain" (sic) qui sera utilisé comme main-d'oeuvre et du capital monétaire nécessaire à la modernisation technologique (BECKFORD 1988: p.xxi). La grande question que l'on se pose, face à des pays où la production repose largement entre les mains des paysans, est: sont-ils capables d'absorber et d'utiliser de façon optimale les nouvelles technologies. On rejoint le vieux débat du 19^e siècle européen sur les mérites respectifs de la grande et de la petite exploitation. Dans les deux cas, la conclusion a été la même: la grande exploitation capitaliste est supérieure.

Les failles de la politique économique fondée sur cette manière de penser ont été démontrées dans le peu de progrès qu'ont connu la majorité des pays

en voie de développement qui ont opté pour cette voie (par ex. le Mexique d'avant 1910, le Brésil, la presque totalité des pays africains sub-sahariens), mais aussi sur l'intensification de la pauvreté des paysans de ces mêmes pays. En effet, la pauvreté rurale et urbaine, l'exode rural des paysans, le chômage rural et urbain, entre autres, ont réussi à attirer l'attention et à déplacer la cible des efforts de recherche et de développement, des grandes entreprises agricoles vers le secteur paysan. Avec l'arrivée des années 70, les chercheurs et les agents de développement en sont finalement arrivés à la conclusion que le potentiel de développement du secteur agricole dépend en grande mesure du développement économique du secteur paysan et de leur incorporation à la "Révolution verte". Cependant, les économistes et les agents de développement ont généralement transposé dans ce nouveau contexte la même vision de la hausse de la productivité par l'accroissement de l'investissement en capital monétaire et l'introduction de nouvelles techniques de production. Si cette "voie paysanne" a réussi dans quelques pays importants comme l'Inde et la Chine, le secteur paysan n'a cependant pas progressé comme on s'y attendait en Afrique et en Amérique latine. On assiste même à une régression dans de nombreux pays où le déficit alimentaire s'est accru et où la paysannerie est toujours aussi pauvre, lorsque sa situation ne s'est pas détériorée au point de se demander si elle réussira à survivre.

Outre les facteurs environnementaux et les facteurs macroéconomiques telles les fluctuations des marchés internationaux, nous pensons qu'une des raisons principales de ces échecs et de la stagnation du secteur paysan réside dans le fait que les programmes de développement ne sont pas fondés sur une bonne compréhension de l'organisation économique paysanne. Il faut en effet chercher plus loin que le simple "manque de capital" et d'investissement, et plus loin que les "techniques agricoles rudimentaires". On a démontré depuis longtemps que l'organisation économique paysanne est loin d'être identique à l'entreprise capitaliste, mais on continue de l'oublier dans les grands projets. Le but de ce mémoire est justement d'arriver à une meilleure compréhension d'une l'économie paysanne en faisant une étude détaillée de l'organisation économique en milieu rural jamaïcain.

Nous nous inspirerons pour cela du cadre théorique proposé au début du siècle par l'économiste russe A.V. Chayanov¹ qui fut "redécouvert" par les anthropologues au milieu des années 60. Pour Chayanov, le but de la paysannerie n'est pas de faire des profits, mais plutôt de satisfaire certains besoins en partie culturellement définis. La quantité et le types de besoins qui doivent être et qui seront satisfaits dépendent aussi de la composition de la famille (nombre de consommateurs et nombre de producteurs) et du caractère pénible du travail agricole qui limite la production. Mais contrairement à l'entreprise capitaliste, qui emploie des travailleurs salariés, l'entreprise paysanne compte presque exclusivement sur la main-d'oeuvre du groupe domestique, d'où l'importance de la structure de ce dernier et de ce qu'il appelle "le développement normal de la famille" (pour plus de détails concernant la théorie chayanovienne de l'économie paysanne se référer au ch.1 qui en traite en détail).

Cette perspective est particulièrement intéressante pour l'anthropologie car elle tient compte des variables économiques traditionnelles telle la technologie employée et de l'environnement naturel, mais prête aussi une attention particulière aux variables non économiques qui caractérisent le contexte socio-culturel dans lequel évolue la paysannerie et qui affecte le comportement économique des paysans en question.

À l'instar de Chayanov nous soutiendrons dans ce mémoire que les variables non économiques telles que la structure et les dimensions de la famille, les besoins matériels des paysans, la circulation des biens et services, la distribution des terres, les habitudes de consommation, l'idéologie, etc..., qui découlent toutes du contexte socio-culturel, affectent de manière significative

¹ Chayanov, qui fut le plus grand spécialiste russe d'économie rurale entre 1919 et 1930, suit la foulée des chercheurs russes du 19e siècle tels Kosinskij, Makarov et Studinkij, dont les recherches consistent à analyser l'économie paysanne postérieure à la révolution industrielle.

Il écrit deux oeuvres principales. La première, celle dont nous nous inspirerons, est intitulée (en français) «L'Organisation de l'économie paysanne». Il y élabore une théorie du comportement économique paysan au niveau de l'exploitation paysanne, ou au niveau microéconomique. La seconde intitulée (en français) «Sur la théorie des systèmes économiques non capitalistes» et est une analyse macroéconomique de l'économie paysanne.

Son approche est intéressante puisqu'elle se distingue de manière marquée des auteurs libéraux et de la théorie économique orthodoxe.

tant le niveau de la production que l'organisation paysanne, ainsi que les alternatives en matière d'activités génératrices de revenus qui peuvent être entreprises par la paysannerie. Pour nous ce n'est que par une analyse incorporant ces variables qu'il est possible d'en arriver à une meilleure compréhension de l'organisation et du comportement économique paysan, et par conséquent de ses qualités et ses défauts, de ses avantages et ses lacunes, de ses contraintes et ses possibilités.

2-L'étude de la paysannerie jamaïcaine.

Les recherches traitant de l'économie paysanne jamaïcaine dans son ensemble et en tant que système d'interaction entre les diverses ressources disponibles, les diverses contraintes incluant les variables sociales, culturelles et idéologiques sont assez rares. La seule recherche récente que nous ayons pu localiser est la thèse de doctorat de Woodsong (1990) qui étudie ce qu'elle appelle les "stratégies de survie" des paysans (*survival strategies*) et qui démontre que la diversification économique, la "manipulation" des dimensions de la famille, la participation des femmes dans le secteur du travail salarié, et la migration internationale sont les principales stratégies qui permettent aux paysans jamaïcains d'assurer leur survie. Les données qu'elle utilise proviennent d'une enquête socio-économique extensive de la région du Rio Minho Watershed, enquête effectuée par l'Organisation de l'Agriculture et de l'Alimentation des Nations Unies dans le cadre du *Integrated Development of Small-Scale Farms in the Upper Rio Minho Watershed District*. Pour Woodsong, la variable la plus importante pour son analyse est le revenu total du paysan. De plus, elle ne se limite pas simplement aux paysans dont l'activité principale est l'agriculture mais inclut les individus qui pratiquent l'agriculture comme activité secondaire. Pour nous, le sujet d'étude principal est le paysan dont l'activité principale est l'agriculture, et la variable la plus importante est celle qui déterminera principalement ses décisions

économiques; soit les ressources foncières, ou plus précisément les dimensions de son exploitation agricole.

D'autres recherches récentes qui traitent globalement du contexte socio-économique de la paysannerie jamaïcaine se limitent surtout aux résultats de sondages accompagnés de certaines généralisations plus ou moins détaillées dans le but d'élaborer des programmes de développement pour certains organismes internationaux. Trois de ces enquêtes et leurs résultats seront utilisés de manière extensive dans ce mémoire. La première de ces recherches se base sur un sondage socio-économique du *small farm sector* qui a été exécuté par Lefranc dans le District du Rio Minho Watershed (1986) pour la United States Agency for International Development (USAID), et la deuxième a été exécutée par Carloni dans le Rio Pedro Watershed (1984) pour le Jamaica Small Hillside Farmers Project du Ministère de l'Agriculture de la Jamaïque. Nous comparerons avec les données d'une recherche plus anciennes de Robotham (1969) dans le cadre du Jamaica Agricultural Society North-Clarendon Rural Development Project, North-Clarendon (le district politique) étant l'équivalent du Rio-Minho Watershed District (la région naturelle qu'il délimite) dont les noms sont utilisés alternativement pour identifier la même région. Leurs études donnent des renseignements pertinents pour notre travail comme la composition du groupe domestique, l'âge des différents membres, l'occupation de chacun, le niveau d'éducation, la migration des membres, etc.; aussi sur l'exploitation agricole même, telles les dimensions, le nombre de parcelles qu'elle comporte, l'utilisation de la main-d'oeuvre familiale et autre, les produits agricoles cultivés, etc... Les résultats exposés sont malheureusement rarement détaillés et se limitent à des commentaires descriptifs sans pour autant qu'il y ait de tentative de fournir d'interprétations ou d'explication d'ensembles. De plus il arrive souvent qu'aucun chiffre précis ne soit donné sur des éléments clefs tels les revenus agricoles annuels, les salaires du travail salarié sur les plantations, etc...

La terre et l'héritage.

D'autres articles, généralement plus anciens, ont été écrits concernant des sujets connexes à celui de notre mémoire. En ce qui concerne la tenure

foncière, deux documents sont d'intérêt particulier. Clarke (1964) analyse les normes de l'héritage en ce qui concerne les terres familiales qui sont la propriété commune de plusieurs membres d'une même famille et la propriété privée. Dans ce texte l'auteure démontre qu'il existe des différences significatives entre le droit officiel, où le fils aîné est supposé devenir l'héritier unique, et le droit coutumier, où la terre peut être divisée entre deux ou plusieurs enfants ou encore entre tous les enfants selon les vœux du défunt. Clarke (1964) en arrivait à la conclusion que le mode d'héritage coutumier amène la parcellisation des exploitations en des unités "trop petites", ce qui diminue le potentiel productif des entreprises agricoles et que conséquemment le gouvernement jamaïcain devrait renforcer le droit officiel au détriment du droit coutumier. Vingt ans plus tard, Blustain (1984) décrit les mêmes droits coutumiers d'héritage et leur différence avec le système légal. Mais à la différence de Clarke il démontre qu'en pratique les terres familiales tendent à demeurer intactes puisque ce n'est que le droit d'utilisation qui est réparti entre les enfants et non la terre divisée en plusieurs propriétés privées. De plus il démontre que la production de ces terres familiales indivises n'est pas nécessairement inférieure mais plutôt différente de celle des propriétés privées; on y pratiquerait en effet la culture des arbres fruitiers dont les produits sont consommés par la famille, plutôt que celle des produits destinés au marché. Pour Blustain (1984) dans le contexte de l'organisation sociale de la paysannerie jamaïcaine le système coutumier de la tenure foncière et de l'héritage représente l'arrangement optimal en ce qui concerne l'allocation des droits à la terre.

Le cycle de développement de la famille et les alliances.

Blake (1961) fut l'un des premiers à étudier le contexte social de la reproduction et à expliciter le pattern du cycle des unions des groupes domestiques ruraux. Il les divise en trois types (*visiting unions*, concubinage et mariage) et il inclut les variables économiques en plus des variables de parenté. Dans cet ouvrage l'échantillon de 99 femmes et de 53 de leurs conjoints utilisé provient exclusivement de zones rurales dont 4 communautés de l'intérieur de l'île et une communauté en périphérie de Kingston. Il n'a cependant pas étudié la variation entre les communautés, ce qui empêche de

formuler des hypothèses précises quant à tout rapport avec les structures économiques.

En ce qui concerne le cycle des alliances, Roberts (1978), dans le but d'obtenir une meilleure compréhension de la famille de la classe inférieure jamaïcaine, a étudié le contexte de formation des unions et de la reproduction grâce à une multitude de variables sociales et biologiques. Son étude se base sur un échantillon de 501 répondants provenant de la région de Kingston, de St-Andrew, de Montego Bay, de Mandeville et de zones rurales avoisinantes. Bien que l'auteur ne distingue pas les différentes régions d'où provient son échantillon, il fournit des informations intéressantes concernant la formation et le cycle des alliances. On y apprend plus particulièrement des faits tels que les individus débutent habituellement leurs relations par des unions extra-résidentielles pour ensuite, si on estime que la relation fonctionne bien, cohabiter. Le succès d'une cohabitation peut à son tour amener le mariage. Les individus ont tendance à établir des familles avant même que la femme quitte le domicile de son ou ses parents. La femme ne quittera ce domicile pour former son propre groupe domestique ou cohabiter avec un homme que lorsque les conditions matérielles et financières pourront être remplies. Roberts démontre que les unions extra-résidentielles sont spéciales de par l'étendue des relations qu'entretiennent les deux individus. En effet, les contacts sont considérables entre l'homme et la femme, entre le père et ses enfants, et les décisions importantes sont prises conjointement malgré le fait que les individus impliqués ne partagent pas le même domicile et ne font pas partie du même groupe domestique. L'auteur expose aussi la fréquence avec laquelle les femmes, spécialement celles qui ne sont pas mariées, font élever leurs enfants par les autres membres de sa famille consanguine, et même par des amis. Selon lui cette situation trouve sa source dans les facteurs économiques qui affectent la mère de ces enfants. Il explique aussi que cette "redistribution" des enfants a des implications importantes sur les rôles parentaux, sur les structures des groupes domestiques et sur l'économie des groupes domestiques, sans toutefois aller dans les détails.

Le plus grand classique de l'étude de la famille jamaïcaine nous vient de Edith Clarke (1964). Dans une première partie l'auteure analyse en détail les implications sociales et économiques des unions extra-résidentielles (*visiting*

unions), du concubinage et du mariage grâce à une étude comparative de la famille de trois communautés rurales dont la vie économique de chacune diverge. La première communauté, Sugartown, est une "communauté de plantation" dont la vie économique tourne autour du travail salarié dans la plantation et dans l'usine de transformation, le flux de travailleurs saisonniers provenant d'autres communautés, et une petite agriculture d'appoint sur des terres de dimensions inférieures à 5 acres. Les deux autres communautés sont des communautés paysannes typiques dont la vie économique tourne principalement autour de l'agriculture mixte et où les revenus sont augmentés grâce à d'autres activités économiques. Dans chaque communauté, Clarke traite de la distribution de la population selon plusieurs variables telles que l'âge, le sexe, le statut conjugal, etc..., en plus des caractéristiques spécifiques des familles étendues et des groupes domestiques féminins, et termine en comparant les structures familiales. L'auteure démontre que dans les communautés où l'économie est basée sur le travail salarié périodique et instable des habitants, la migration saisonnière est importante, l'anonymat est général. Elle démontre que dans ces communautés l'individualisme et la mobilité de la population sont élevés et font en sorte que l'intégration sociale, les liens de parenté et la cohésion des groupes domestiques sont faibles. À l'opposé, une économie basée principalement sur l'agriculture autonome, qui nécessite une population stable et un certain niveau de coopération, favorise l'intégration de la communauté ainsi que la stabilité des liens familiaux et des groupes domestiques.

À la même époque, Smith (1962) a traité également de la famille paysanne jamaïcaine. Son étude se base sur un large échantillon de 1015 groupes domestiques provenant de 8 district ruraux sur lesquels il a amassé une multitude de données socio-économiques concernant la distribution de la population. Dans un premier lieu sa recherche consiste à analyser l'"organisation domestique" (*domestic organisation*) d'un échantillon de population provenant des Caraïbes, soit de Carriacou, de Grenade et de la Jamaïque, afin d'extraire les principes qui gouvernent les relations familiales. En second lieu, Smith entend comparer les structures familiales des différents échantillons afin d'en établir la qualité et le degré des variations, ainsi que de leurs bases dans le but d'établir si l'organisation familiale de ses populations représente des variations d'un système commun. Les données

concernant la composition de groupes domestiques et la reproduction qu'il amasse sont en grande partie quantitatives, et conséquemment son travail consiste surtout en une description statistique. Smith découvre qu'il y a beaucoup de ressemblances entre les populations échantillonnées et que les différences ne sont pas de forme mais principalement de l'ordre des fréquences. Il existe plusieurs variétés de structures familiales dans les Caraïbes, mais toutes ces variétés sont, selon lui, basées sur la coexistence de formes alternatives d'unions de reproduction qui incluent le mariage, la cohabitation et les unions extra-résidentielles. Pour l'auteur, ces systèmes représentent des variétés d'un seul type structurel qui possède certains éléments caractéristiques. Ces éléments sont entre autres la pluralité des formes de reproduction et des rôles parentaux qui sont différenciés en concordance avec ces diverses formes de reproduction, une certaine diversité et instabilité inhérente à l'organisation domestique et une certaine importance accordée à la "parenté collatérale" (collateral kin). Smith conclut que les similarités et les différences entre les échantillons ne peuvent pas être expliqués par les facteurs écologiques et démographiques. Pour l'auteur, la persistance des taux d'illégitimité des naissances, des unions instables et des formes irrégulières des groupes domestiques dans les Caraïbes ont tous leur origine dans l'esclavage. Plus spécifiquement dans l'organisation de la reproduction des esclaves qui ne pouvaient se marier mais qui étaient libres de cohabiter et d'entretenir des unions extra-résidentielles comme ils l'entendaient, quoique les esclaves appartenant à différents propriétaires pouvaient rarement établir un domicile commun.

Toutes ces recherches concernant le cycle des alliances et la structure familiale jamaïcaine qui viennent d'être citées, quoique fournissant des informations et des hypothèses pertinentes pour notre recherche, ont cependant des limites; elles présentent trop peu d'information concernant les ressources et les activités économiques. Nous les compléterons donc à l'aide des enquêtes socio-économiques de Robotham (1969), de Lefranc (1986), de Carloni (1984), ainsi que par les données de l'Organisation de l'Agriculture et pour l'alimentation des Nations Unies reprises par Woodson (1991), dont nous avons déjà discuté plus haut.

Comme le démontrent les études sur la structure familiale, la famille prend plusieurs formes, de la famille nucléaire à la famille étendue. C'est pourquoi il est plus approprié dans le contexte socio-culturel de la paysannerie jamaïcaine d'utiliser le groupe domestique comme unité d'analyse puisqu'il rend compte de la réalité définie par la corésidence plutôt que du concept de la famille qui est significativement plus difficile à circonscrire. Dans le contexte paysan le groupe domestique est perçu comme étant à la fois une unité de production et de consommation qui essaie d'assurer sa reproduction (Barlett 1989, Smith & Wallerstein 1992). Dans la définition classique du groupe domestique, la corésidence et même la consanguinité sont vues comme essentielles (Bender 1967), mais l'idée que le groupe domestique est une unité où une certaine portion des revenus des individus est mise en commun (*pooled*) et où les ressources sont allouées sans pour autant que la consanguinité et la corésidence soient nécessaires est de plus en plus répandue (McKee 1986, Wilk 1989 & Rogers 1983, Woodson 1991). La mise en commun des ressources qui constitue désormais le critère fondamental n'a cependant pas besoin d'être totale ou égalitaire. La totalité des revenus des différents membres d'un groupe domestique est rarement mise en commun et il a été démontré que les individus, hommes et femmes, entretiennent des budgets séparés (Hill 1986, Guyer 1986). Il a aussi été démontré qu'une certaine inégalité existe entre les membres (hommes/femmes, membres actif/inactifs, selon l'âge, etc...) dans l'accès différentiel aux revenus et aux produits qui sont mis en commun (Cook 1984, Young 1983). Il est important ici de faire remarquer que les revenus incluent les revenus monétaires et aussi les revenus sous forme de biens produits et de services produits rendus par les membres du groupe domestique paysan. Pour les fins de notre analyse, nous définirons cependant le groupe domestique comme une unité résidentielle, ce qui pose moins de difficultés méthodologiques dans la comparaison de nos sources. Sauf pour ce qui est du travail saisonnier, où l'individu est absent pour une courte période de temps, il est de notre avis que les membres qui ne sont pas résidents et dont l'implication dans un groupe domestique n'est que l'envoi plus ou moins régulier de petites sommes d'argent ne font pas partie de ce groupe domestique. Dans ces cas leur contribution financière sera incluse dans les revenus provenant de l'extérieur sous forme de mandats. Nous considérons donc ici qu'un individu qui décide d'émigrer de façon permanente ne fait plus partie de l'exploitation paysanne qu'il laisse derrière. Les liens de

consanguinités ne sont cependant pas nécessaires à l'appartenance au groupe domestique, à condition que le membre co-résident soit intégré directement dans l'organisation de la production du groupe domestique.

Il est de notre avis que le cycle de développement de la structure familiale ainsi que celui des alliances affectent grandement l'organisation économique de la paysannerie. Par exemple, dans son étude de la paysannerie russe Chayanov (1990) démontre comment le cycle du développement de la famille, dans ses variables de dimensions et de structure, affecte les limites inférieure et supérieure de la production agricole. Le type d'analyse diachronique chayanovienne a été repris par plusieurs auteurs dont Espeut (1989) et Woodsong (1991) qui essaient de démontrer comment l'activité économique du chef de famille tend à changer selon les besoins de son groupe domestique et comment la structure de la famille affecte l'organisation économique du groupe domestique respectivement. Il est donc primordial d'étudier les caractéristiques du cycle des alliances et la structure familiale jamaïcaine.

Cumul d'emploi.

Dès les années quarante et cinquante, Smith (1956), Skinner (1955) et Herskovits (1947), dans leurs recherches en Guyane Anglaise, constataient que les paysans étaient engagés dans plusieurs activités économiques génératrices de revenus de manière simultanée ou successive. Leiris (1955) constatait la même situation en Guadeloupe et en Martinique et ajoutait que le cumul d'emploi était beaucoup plus fréquent, sinon la règle, au plus bas de l'échelle sociale, c'est-à-dire chez les agriculteurs paysans. En Jamaïque c'est Comitas (1973) qui le premier rapporta la présence de ce même phénomène qu'il appela *occupational multiplicity* et qu'il définit comme un type d'organisation économique «...wherein the modal adult is systematically engaged in a number of gainful activities, which for him form an integrated economic complex.» (1973: p.157). Pour Comitas c'est le faible rendement de l'agriculture sur de minuscules terres de piètre qualité, les besoins en main-d'oeuvre des plantations et l'irrégularité des autres emplois salariés qui ont poussé le paysan à développer ce modèle d'activités. Il avait aussi noté qu'il y

avait une corrélation positive entre l'âge du paysan et le cumul d'emploi. Les jeunes hommes avaient tendance à éviter les emplois impliquant un travail intense jusqu'à ce qu'ils commencent à avoir des responsabilités familiales. Plus ces responsabilités familiales augmentaient, plus la diversification économique avait tendance à augmenter (Comitas 1973). Ses recherches étaient cependant limitées en ce sens qu'il n'étudia que les activités économiques des hommes, laissant de côté le rôle des femmes, qui comme nous le savons aujourd'hui, est primordial dans la société jamaïcaine comme dans toutes les Caraïbes.

Plusieurs études concernant les diverses variables (économiques, naturelles et socio-culturelles) ont donc été effectuées. Ces variables ont cependant été le plus souvent étudiées indépendamment les unes des autres, et rarement dans le but d'en étudier l'influence sur l'organisation économique paysanne, et vice-versa. La présente recherche essaiera justement de décrire et d'analyser les liens entre les différentes variables, et leur lien avec l'organisation économique de la paysannerie jamaïcaine.

3-Cadre d'analyse.

Le cadre d'analyse que nous utiliserons pour cette recherche s'inscrit dans une définition de l'économie qui fut élaborés par ceux qu'on appelle les formalistes, soit l'étude de l'allocation des ressources rares et susceptibles d'usages alternatifs par rapport à des fins rangées par ordre de préférence. Notre unité d'étude sera la maisonnée paysanne en tant qu'unité de prise de décision économique. Le courant théorique formaliste s'inscrit dans une perspective que l'on peut appeler "universaliste". Au lieu de s'interroger sur le caractère spécifiques des systèmes économiques non capitalistes dans la foulée de Malinovski (1963) et Mauss ([1923] 1971), il s'attache à dégager les aspects universels du comportement économique, ceux qui relèvent de la rationalité formelle au point de vue scientifique. Cette approche veut rendre compte de la cohérence des activités économiques des chasseurs-cueilleurs,

des pasteurs et des agriculteurs, dits “primitifs”, ainsi que des populations paysannes telles que le laissent voir les données empiriques recueillies par l’ethnologie dans ces mêmes populations (Beaucage 1979: p.157). Par delà l’anthropologie, cette perspective rejoint la pensée de l’économie classique, en particulier les marginalistes ou néo marginalistes. Le principal auteur dont les concepts seront utilisés de manière extensive au cours de ce mémoire est A.V. Chayanov (1990), se rattache précisément de ce courant.

Au point de vue idéologique notons que le formalisme s’est inséré historiquement dans le courant antiraciste à l’intérieur des sciences sociales qui s’est développé dans les années 30 en opposition au nazisme. Ces auteurs affirmèrent qu’il n’y avait pas de différence intrinsèque entre les “primitifs” et les “civilisés” en ce qui touche à la rationalité de leurs décisions; seuls la culture et le contexte institutionnel entraînent les différences de comportement observables entre les diverses populations du monde (Beaucage 1979: p.157). C’est ainsi qu’on expliquait le comportement des agriculteurs polynésiens (Firth 1965) ou des paysans indiens guatémaltèques (Tax 1953). À une époque plus récente on a cherché dans l’étude des stratégies économiques des petits producteurs une explication de phénomènes tels le “secteur informel” (Beaucage 1979: p.158).

Au point de vue méthodologique le formalisme met l’accent sur les statistiques pour l’analyse des décisions et de leur résultats. Mais même si elle voulait déboucher sur des démonstrations, l’anthropologie formaliste de l’époque se limita (au début) principalement à la description statistique de la production, de l’échange et de la consommation, sans compléter par l’analyse qualitative des phénomènes économiques des populations étudiées. Voulant aller plus loin, les chercheurs formalistes des années 60 se sont inspirés de la théorie des jeux et de la prise de décision afin d’élaborer des modèles de comportement économique (Beaucage 1979: p.160). La théorie des jeux y est alors appliquée au comportement des individus. On suppose que chacun essaie de maximiser son avantage face à un “adversaire”, qui est soit la nature (Beaucage sur les Garifonas, 1970), soit les producteurs concurrents (Scott Cook, 1970) en tenant compte de certaines contraintes qui détermineront les choix possibles. Pour élaborer un modèle formaliste on doit donc identifier les divers agents, les buts qu’ils poursuivent, les ressources à

leur disposition et les règles qui orienteront leurs actions. La cadre théorique formaliste des jeux débouche sur la “modélisation de la prise de décision”, c’est-à-dire que l’on veut développer des modèles où le comportement des agents pourrait être prédit dans un contexte socio-économique donné, où l’on connaît les objectifs visés, les ressources disponibles et les contraintes (Beaucage 1979: pp.161-163).

Quoique les résultats d’analyses obtenus grâce à ce cadre théorique peuvent être très intéressants, la modélisation comporte cependant de nombreuses limites. Le modèle formaliste centré sur le “micro-décideur” ne rend en effet pas compte des facteurs non mesurables mais qui sont cependant des facteurs omniprésents dans les situations concrètes. La recherche de prestige peut, par exemple, pousser un individu à poursuivre une activité économique moins rentable qu’une autre. Ces facteurs non mesurables expliquent les écarts entre la réalité observée et le modèle, et seront incorporés a posteriori, ce qui réduit considérablement la valeur “prédictive” des modèles. Dès que ces aspects non mesurables entrent en jeu la capacité de prédire les comportements des agents se voit limitée. Le modèle formaliste est par ailleurs statique. En effet, il se concentre sur l’analyse entre les moyens et les fins, ayant tendance à ignorer les relations entre les différents paramètres. Conséquemment, les transformations d’un modèle donné provenant de modifications de un ou plusieurs paramètres peuvent être difficilement prédites (Beaucage 1979: pp.165-167). Par exemple, ce cadre théorique ne permet pas de prédire les changements dans l’organisation économique qui seraient engendrés par l’adoption d’une nouvelle technique de production ou d’une nouvelle culture.

4-Méthodologie.

Il ressort de ce qui a été dit précédemment que la paysannerie jamaïcaine n’est pas uniforme. Il y a plusieurs dimensions d’entreprises agricoles non capitaliste en Jamaïque. Nous analyserons ici l’organisation

économique des paysans, c'est-à-dire des petites exploitations de dix acres et moins et qui sont essentiellement mises en valeur par la main-d'oeuvre familiale. Pour les fins d'analyse nous diviserons ces petites exploitations en trois catégories selon les dimensions de la ferme: les exploitations de moins de 1 acre, les exploitations de 1 mais plus petites que 5 acres, et finalement les exploitations de 5 à 10 acres inclusivement. Un lien relie cependant tous ces paysans: tous les groupes domestiques étudiés ici dépendent, du moins en partie, de revenus agricoles pour assurer la satisfaction de leurs besoins et de ceux de leurs dépendants.

Étant donné les problèmes de temps, de financement et de sécurité personnelle (la Jamaïque rurale étant relativement dangereuse pour les étrangers), je n'ai pu effectuer l'étude approfondie d'une communauté paysanne spécifique grâce à un échantillon de groupes domestiques approprié. Ma recherche s'est donc principalement basée sur des ressources secondaires provenant autant que possible de la région du Rio Minho Watershed District d'où le plus grand nombre d'enquêtes et de sondages ont été effectuées et pour laquelle les données sont les plus nombreuses. La situation de la paysannerie jamaïcaine est assez uniforme à l'intérieur de la région écologique qui est ici étudiée et que nous associons à l'intérieur montagneux de l'île. Il sera donc possible d'utiliser, lorsque pertinentes, des données provenant d'autres districts tels Rio Cobre et Rio Pedro qui sont adjacents à Rio Minho et dont les caractéristiques naturelles économiques et socio-culturelles sont très semblables. Nous limiterons cependant ces apports aux thèmes dont les caractéristiques sont relativement identiques dans toute la paysannerie jamaïcaine tels la tenure légale et coutumière des terres, le travail migratoire, la division sexuelle du travail, le rôle des revendeuses, etc... Il s'agira donc d'une recherche à partir de sources secondaires, ce qui impliquera un travail constant d'ajustement des concepts et des catégories utilisées. Les sources sont toutes considérées comme "fiables" dans les milieux de la recherche.

5-Plan de travail.

Pour arriver à nos fins nous allons commencer (Ch.1) par exposer la théorie élaborées par Chayanov (telle qu'exposée dans la traduction dans l'édition de 1990) en plus grands détails puisque cette théorie nous servira de cadre général tout au long de ce mémoire. Nous terminerons ce chapitre par une évaluation critique de sa pertinence pour le cas qui nous intéresse.

Par la suite (Ch.2) nous exposerons les caractéristiques générales du contexte naturel, géographique et socio-économique de la Jamaïque et plus particulièrement de la paysannerie jamaïcaine.

En conformité avec le modèle chayanovien nous déterminerons ensuite (Ch.3) l'objectif de l'activité économique des paysans jamaïcains, soit les besoins culturellement définis qu'ils doivent satisfaire.

Nous pourrons alors passer à l'analyse des moyens à leurs dispositions. En premier lieu, la terre (Ch.4). Nous exposerons l'historique de l'établissement paysan dans le coeur de l'île, processus qui a eu un impact important sur la structure agraire contemporaine et sur les possibilités en ce qui concerne la production agricole. Au terme de cette analyse nous étudierons les différents types d'occupation de la terre qui sont la propriété privée, la terre familiale, l'occupation précaire et la location, en plus de l'impact de la fragmentation des exploitations sur la production agricole.

Nous passerons ensuite à l'examen de l'autre grande ressource de l'économie paysanne, à savoir la force de travail. Pour la paysannerie, à la différence de l'entreprise capitaliste, la force de travail ne se présente pas comme libre et disponible sur le marché. Elle s'identifie pour l'essentiel aux membres disponibles de la maisonnée. C'est pourquoi nous étudierons le cycle des alliances et de la structure familiale qui, comme nous le verrons dans la théorie de Chayanov un peu plus tard, ont un impact majeur sur la production. Nous y examinerons en premier lieu les unions extra résidentielles, le concubinage et le mariage, et en second lieu le rôle et les caractéristiques du chef de famille, la structure comme telle des groupes domestiques, la place des enfants dans la famille et dans la production, la

flexibilité du groupe domestique et finalement le cycle de développement de la famille et son influence sur la production (Ch.5).

Ce n'est qu'après que nous pourrons examiner l'utilisation de la main-d'oeuvre familiale, l'emploi de la main-d'oeuvre salariée et les autres sources de main-d'oeuvre (Ch.6). La prochaine étape (Ch.7) consistera à étudier les diverses activités de production qui sont pratiquées par les paysans afin de générer des revenus tel la production agricole, le travail salarié, les petits métiers, l'artisanat, etc... et d'étudier pourquoi et comment s'articulent toutes ces activités économiques dans une organisation économique caractérisée par le cumul d'emploi. Le tout culminera par une étude de modèle d'allocation des diverses ressources et de l'élaboration d'un modèle d'organisation de la production qui diverge selon les dimensions de l'entreprise agricole, et de commentaires concernant l'organisation de la production dans la paysannerie jamaïcaine en général (Ch.8 et conclusion).

CHAPITRE 1:

La théorie chayanovienne de l'entreprise paysanne.

À partir de son analyse de l'économie paysanne russe, Chayanov (1990) a développé un appareil conceptuel applicable à l'exploitation paysanne en général. Ces concepts qui constitueront la base théorique de ce mémoire seront étudiés dans ce chapitre.

1- Une approche originale.

L'originalité de l'approche de Chayanov est qu'il se dissocie en grande partie de l'approche économique classique de la paysannerie qui étudie l'exploitation paysanne comme si elle constituait une entreprise capitaliste. Cette dernière se base sur des rapports quantitatifs entre les salaires des travailleurs, les intérêts du capital, la rente du sol et/ou des installations et le profit de l'entrepreneur et est, selon Chayanov, inapplicable à l'exploitation paysanne. En effet, l'auteur fait remarquer que la caractéristique fondamentale de l'entreprise capitaliste est qu'elle engage des travailleurs et paie des salaires inférieurs à la valeur de la production du travail afin de s'assurer un profit, tandis que pour Chayanov, l'exploitation paysanne, même intégrée à un marché monétaire, est très différente en ce sens qu'elle n'embauche pas de travailleurs, mais utilise exclusivement la force de travail

familiale, en plus de ne viser que la subsistance de ses membres et non le profit. En effet, la première a la maximisation des profits comme objectif principal ; c'est-à-dire qu'elle cherche à produire aux moindres coûts possibles, tandis que la seconde cherche à remplir les besoins jugés nécessaires à une famille au moindre effort possible. Les rapports quantitatifs caractéristiques du capitalisme s'avèrent donc inadéquats lorsque vient le temps de rendre compte de la situation paysanne (Chayanov 1990: pp.12-15).

L'exploitation paysanne, relevant d'une structure économique fondamentalement différente dans ses objectifs et ses moyens, requiert donc une théorie économique différente.

2- La main-d'oeuvre et l'exploitation paysanne.

La différence principale entre l'entreprise capitaliste et l'exploitation paysanne réside dans le type de main-d'oeuvre utilisée. Il est donc essentiel d'étudier les particularités des ressources en main-d'oeuvre de l'exploitation paysanne afin de comprendre son organisation économique. Et si la main-d'oeuvre utilisée par l'exploitation paysanne n'est que familiale, la théorie alternative doit nécessairement commencer par l'analyse de la composition de la famille paysanne. Comme cette composition varie aussi dans le temps, il est aussi important de considérer son évolution et l'influence de ces deux facteurs sur la production. Sur ce point, on le voit, la perspective de Chayanov croise les préoccupations de l'anthropologie sociale qui, depuis le texte célèbre de Meyer Fortes, s'est préoccupé du "cycle de développement du groupe domestique".

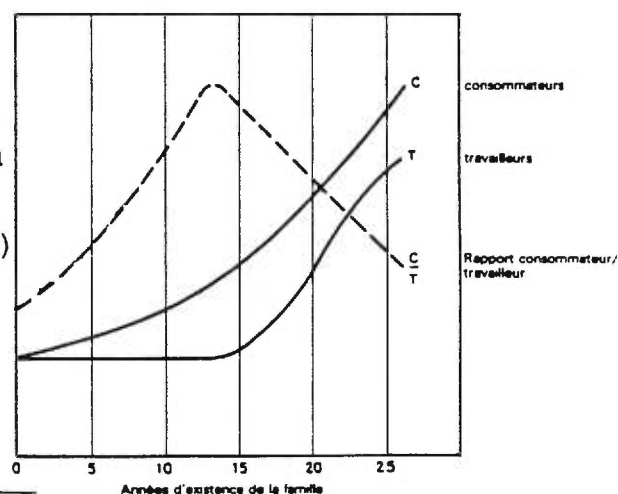
En effet, la composition de la famille exerce une influence qualitative et quantitative sur les limites de production, dans la mesure où elle détermine à la fois le niveau des besoins à satisfaire et la force de travail disponible pour produire. Étant donné que la main-d'oeuvre disponible à une exploitation est

déterminée par le nombre de membres de la famille en âge de travailler, la composition de la famille à un moment donné détermine à la fois les limites inférieure et supérieure du volume de l'activité économique possible. La limite inférieure du volume de l'activité économique est déterminée par le minimum de biens matériels nécessaires à la survie de la famille, tandis que la limite supérieure est déterminée par le maximum de travail que peuvent fournir les membres de la famille (Chayanov 1990: pp.55-56).

Mais comme nous le suggérons plus tôt, la famille n'est pas une unité de production et de consommation stable, elle évolue constamment; il y a des naissances, des membres qui quittent afin de former leur propre famille, des morts, etc... Pour Chayanov, chaque famille forme donc une «machine de travail» (unité de production et de consommation) parfaitement distincte à chaque phase de son développement ce qui affecte aussi les limites inférieure et supérieure de production au cours du temps. Il est donc nécessaire d'étudier le développement moyen d'une famille et de faire ressortir les caractéristiques des différentes phases qu'elle traverse. Chayanov utilise un indice privilégié, soit le rapport entre le nombre de consommateurs et le nombre de travailleurs, qui exprime le rapport entre les besoins de consommation d'un foyer et ses possibilités de production. En suivant le développement normal de la famille paysanne russe du début de vingtième siècle au cours du temps et en calculant le rapport consommateurs/travailleurs pour chaque année de son développement, Chayanov produit le tableau et la figure ci-dessous (TABLEAU 1.1 & FIGURE 1.1). Si nous examinons le TABLEAU 1.1, nous pouvons remarquer qu'à la première année d'existence le rapport c/t est égal à l'unité, puisque le ménage compte deux travailleurs adultes qui sont aussi des consommateurs. Mais avec la naissance des enfants au cours des années suivantes, la famille s'alourdit de consommateurs inaptes au travail ce qui a pour effet de faire augmenter le rapport c/t . C'est vers la quatorzième année que le rapport c/t est le plus élevé et que le fardeau de travail des travailleurs est à son maximum. Mais à la quinzième année, le premier né arrive en âge de pouvoir fournir sa force de travail au profit de l'exploitation familiale et le rapport c/t commence à redescendre, tendance qui se poursuit d'année en année avec l'arrivée en âge de travail des enfants successifs. Si on pose les besoins constants, le fardeau de travail que chaque travailleur doit

fournir afin de satisfaire les besoins essentiels de la famille s'allège donc aussi après cette date. Comme Chayanov le fait remarquer, il est certain que le passage de l'enfant incapable de travailler à l'adolescent capable de fournir sa force de travail n'est pas si abrupt et ce passage se fait plutôt progressivement, mais il est plausible que la tendance soit réelle et que c'est autour de la quinzième année que la charge de consommateurs commence à décroître (CHAYANOV 1990: pp.59-61). La FIGURE 1.1 démontre bien l'évolution des deux variables, et la courbe représentant le rapport c/t démontre bien l'évolution de la charge de travail de chaque travailleur.

Figure 1.1
Courbes d'évolution
des dimensions de la
famille et du rapport
C/T. (Tiré de
Chayanov 1990: p.61)



Années d'existence de la famille	Couple parental	Enfants									En tout dans la famille		Rapport c./t.
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	c.	t.	
1	1,8										1,8	1,8	1,00
2	1,8	0,1									1,9	1,8	1,06
3	1,8	0,3									2,1	1,8	1,17
4	1,8	0,3									2,1	1,8	1,17
5	1,8	0,3	0,1								2,2	1,8	1,22
6	1,8	0,3	0,3								2,4	1,8	1,33
7	1,8	0,3	0,3								2,4	1,8	1,33
8	1,8	0,3	0,3	0,1							2,5	1,8	1,39
9	1,8	0,5	0,3	0,3							2,9	1,8	1,61
10	1,8	0,5	0,3	0,3							2,9	1,8	1,61
11	1,8	0,5	0,3	0,3	0,1						3,0	1,8	1,66
12	1,8	0,5	0,5	0,3	0,3						3,4	1,8	1,88
13	1,8	0,5	0,5	0,3	0,3						3,4	1,8	1,88
14	1,8	0,5	0,5	0,3	0,3	0,1					3,5	1,8	1,94
15	1,8	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3					4,1	2,5	1,64
16	1,8	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3					4,1	2,5	1,64
17	1,8	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3	0,1				4,2	2,5	1,68
18	1,8	0,7	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3				4,8	3,2	1,50
19	1,8	0,7	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3				4,8	3,2	1,50
20	1,8	0,9	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3	0,1			5,1	3,4	1,50
21	1,8	0,9	0,7	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3			5,7	4,1	1,39
22	1,8	0,9	0,7	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3			5,7	4,1	1,39
23	1,8	0,9	0,9	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3	0,1		6,0	4,3	1,39
24	1,8	0,9	0,9	0,7	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3		6,6	5,0	1,32
25	1,8	0,9	0,9	0,7	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3		6,6	5,0	1,32
26	1,8	0,9	0,9	0,9	0,7	0,5	0,5	0,3	0,3	0,1	6,9	5,2	1,32

Tableau 1.1
Cycle du
développement de la
famille et le rapport
C/T. (Tiré de
Chayanov 1990: p.61)

Mais qu'elle est l'influence du développement de la famille sur la production?

3- Le développement de la famille et son influence sur la production.

À mesure que les besoins de consommation augmentent, la production doit donc aussi nécessairement augmenter. Et comme nous discutons d'une économie à base agricole, le volume de la production agricole devrait donc aussi augmenter. Mais de quelle manière? Chayanov démontre qu'il y a une relation proportionnelle entre l'augmentation de la famille et les dimensions des surfaces agricoles utiles à la production. Chayanov remarque cependant qu'il peut y avoir des différences entre les régions. Dans les régions qu'il caractérise de purement agricoles, il découvre une relation exponentielle entre la grandeur de la famille et la surface agricole utile, tandis que dans les régions où les gains provenant des activités économique non agricoles sont élevés, il découvre une relation directement proportionnelle entre les deux mêmes variables (Chayanov 1990: pp.61-62). Ceci voudrait donc dire que la production agricole tend à perdre de l'importance au profit du salariat là où les opportunités de travail salarié se présentent.

Les communautés paysannes étudiées par Chayanov pratiquaient un système de commune appelé *obscina*, en fonction duquel l'on redistribuait périodiquement les terres entre les diverses familles membres de la communauté selon les besoins de chacun. Dans un tel système il est donc relativement aisé d'ajuster la surface agricole utile à la grandeur de la famille et selon ses besoins. Chayanov admet cependant qu'il est «probable» que dans un système agricole moins souple que celui de l'*obscina*, c'est-à-dire dans un système de propriété privé des terres ou dans les endroits où les conditions matérielles sont très difficiles et ne permettent que d'assurer l'existence physique de l'exploitation par exemple, l'adaptation de la surface agricole utile aux dimensions de la famille n'est pas aussi évidente. Cette adaptation de la surface agricole n'est cependant pas impossible. Dans ces endroits, elle peut se faire par l'achat et la vente des terres, par la location à court et à long terme ou par une modification dans l'organisation de la main-d'oeuvre. Cette

modification dans l'organisation de la main-d'oeuvre se fait en modulant l'intensité du travail des membres de la famille, en modifiant les proportions allouées au travail agricole et au travail salarié en plus de la migration du surplus en main-d'oeuvre (Chayanov 1990: p.71).

4- Le degré d'intensité du travail paysan.

Comme nous l'avons vu plus tôt, pour Chayanov le paysan est poussé au travail par la nécessité de satisfaire les besoins de sa famille, mais tend à limiter son effort à ce qui est nécessaire à sa subsistance vu le caractère pénible du travail¹. Sous l'effet de ces deux forces contradictoires, il développe une intensité de travail d'autant plus forte que les besoins de la famille sont grands. Une augmentation de la production en réponse à une augmentation des besoins de la famille ne fait donc que maintenir le niveau de vie de la famille. Une fois ce niveau atteint, le paysan cherchera plutôt à améliorer sa qualité de vie en travaillant moins et en consacrant plus de temps aux activités sociales. Chayanov démontre que, sous l'effet d'une augmentation de la productivité du travail, les revenus augmentent, mais que le rythme de croissance des revenus est inférieur à celui de la productivité du travail. C'est pourquoi l'intensité du travail tend à diminuer avec une meilleure rémunération et à s'accroître lorsque le rapport c/t s'accroît (Chayanov 1990: pp.84-85). Le tout découle directement du fait que la maisonnée paysanne est à la fois unité de production et unité de consommation.. Ceci amène Chayanov à conclure que:

«..., nous pouvons considérer comme établi le fait que le degré d'auto-exploitation du travail est fixé par le rapport existant

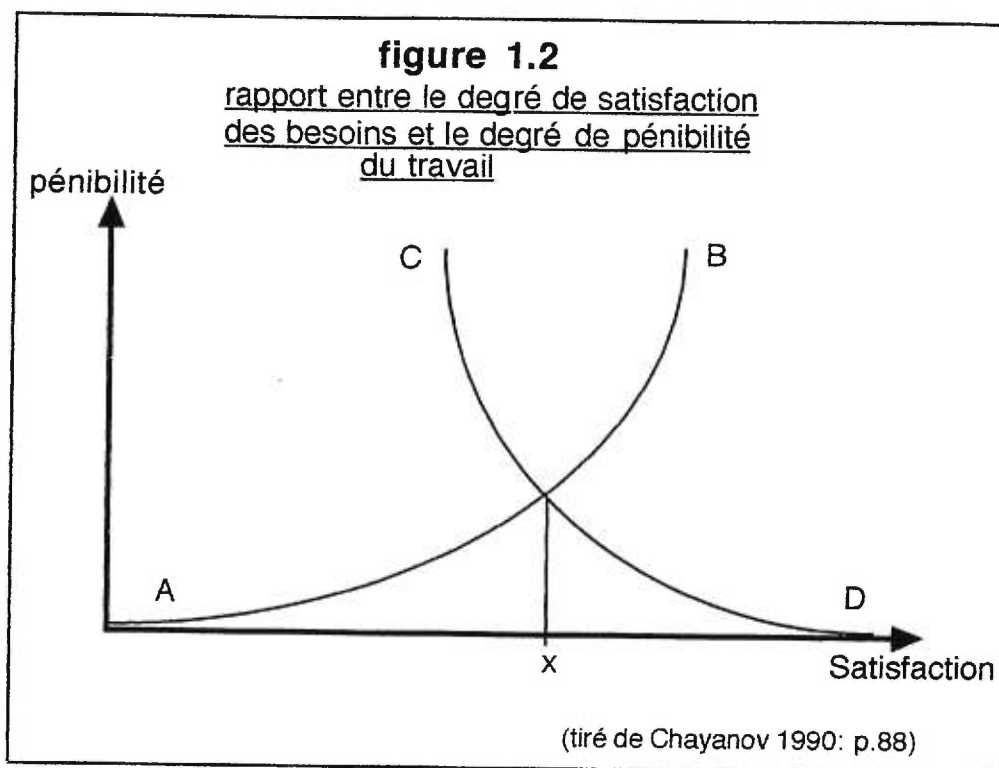
¹ Les auteurs ont traduit le terme russe par *drudgery of labour*, que nous rendrons ici par "le caractère pénible du travail".

entre le degré de satisfaction des besoins et le degré de pénibilité du travail.» (Chayanov 1990: p.88)

Dans cette perspective, le degré de satisfaction, et donc de l'appréciation subjective de la valeur obtenue par le travail, dépend de l'utilité marginale de la dite valeur. Chayanov, on le voit n'est pas en rupture totale avec la théorie économique officielle (le néo-marginalisme) mais introduit un élément nouveau dans l'éventail de choix qui caractérise le comportement économique paysan: l'effort lui-même et son caractère pénible.

La FIGURE 1.2 (p.26) est une représentation schématique de ce rapport. On y voit la courbe AB en abscisse qui représente la pénibilité subjective de l'obtention d'une devise donnée où, plus le montant est élevé, plus il faut travailler pour l'obtenir et donc plus le caractère pénible du travail se fait ressentir. De son côté, la courbe CD représente l'utilité marginale subjective de la devise donnée pour la famille, utilité marginale qui diminue au fur et à mesure que les besoins de consommation familiaux sont remplis. En effet, les besoins des familles paysannes russes de la fin du 19e et du début du 20e siècles étant limités, plus les revenus sont élevés, plus l'utilité d'une partie de ces revenus est marginale. Et le point X représente le point d'équilibre entre la pénibilité d'obtention et l'utilité marginale d'une unité de devise. C'est à ce niveau de production que l'appréciation subjective de l'unité monétaire est égale à l'appréciation subjective de la pénibilité du travail requis pour l'obtenir. La valeur de toute devise précédant ce point sera perçue comme étant supérieure à l'effort exercé, mais toute devise après ce point sera jugée comme étant inférieure à la pénibilité du travail requise pour son obtention (Chayanov 1990: pp.87-89).

Selon Chayanov, le travail que fournira une exploitation paysanne à main-d'oeuvre familiale et la production qui en résulte sont donc limités par un équilibre «naturel» entre l'intensité du travail de la famille et le degré de satisfaction de ses besoins.



5- Notions d'organisation de la production **dans l'exploitation à main-d'oeuvre familiale.**

Toute exploitation paysanne fonctionne au plan organisationnel comme un système unique qui est caractérisé par un type de rapports qualitatifs et quantitatifs entre le travail, la terre et le capital. L'organisation de la production dépend avant tout de la main-d'oeuvre familiale qui est déterminée par la composition de la famille et qui ne peut être transformée avec facilité. Il s'agit donc d'une variable indépendante alors que la terre peut être louée et le capital emprunté. Afin d'arriver à un niveau de production optimal il faut mettre les autres facteurs de production en rapport optimal avec l'«élément premier» qui est la main-d'oeuvre. Si une exploitation donnée est dans la possibilité de se procurer la surface agricole requise, ainsi que de

mettre à sa disposition tous les autres moyens de production (ce que Chayanov suppose), l'organisation de la production s'établira en fonction du degré optimal d'utilisation de la force de travail, lui même dicté par la composition du groupe domestique. Autrement dit il s'agit avant tout d'utiliser au mieux la force de travail familiale. La composition de la famille est donc l'élément de départ en fonction de laquelle toute l'organisation de la production sera élaborée. Tout excédent en surface agricole utile ou en capital par rapport au niveau optimal constituera donc un fardeau pour l'exploitation et tout excédent d'un moyen de production sera inutile. Ce ne serait pas le cas pour une entreprise capitaliste qui cherche à maximiser les profits et qui doit donc voir à utiliser au mieux son capital. Mais pour une exploitation paysanne, une intensification du travail au-dessus du niveau optimal de production est inacceptable vu le rapport entre le degré de satisfaction des besoins et le caractère pénible du travail. (CHAYANOV 1990: pp.97-98, 100)

Il arrive cependant que la superficie des terres ou que les autres moyens de production se retrouvent à un niveau inférieur de l'optimum et qu'ils soient donc insuffisants pour permettre un plein emploi des membres de la famille. Dans cette situation, l'élément productif qui se trouve inférieur au niveau optimal du système tend à devenir le facteur déterminant du volume effectif de la production agricole. Ceci tant et aussi longtemps que l'exploitation ne réussira pas à le faire augmenter au niveau optimal.

Dans un système de propriété communale comme dans le cas des communautés étudiées par Chayanov, le rapport entre la composition de la famille et la quantité de terre disponible est maintenu grâce à la répartition périodique des terres entre les foyers d'une communauté et au moyen de la location des terres, et il entreprend de démontrer comment chaque foyer s'efforce d'obtenir un rapport optimal entre la force de travail de la famille et la surface utile de l'exploitation. Mais dans les cas où le système de répartition des terres est plus rigide (propriété privée parcellaire) et les exploitations se retrouvent dans une situation de manque de terres, le rapport optimal entre la quantité de terre utile et les capacités de la force de travail est régulé par une réorientation du travail de la main-d'oeuvre agricole vers le travail salarié à l'extérieur de l'exploitation paysanne. Et ceci est d'autant plus vrai dans les régions à forte densité démographique (Chayanov 1990: pp.100-102, 115).

Il y a cependant deux autres cas où la main-d'oeuvre se dirige vers le travail salarié hors de l'exploitation familiale. Le premier est la conséquence du caractère saisonnier de l'agriculture dans les pays tempérés. En effet, le travail du paysan y est libre au cours de la saison morte et il lui est avantageux de participer, avec une intensité moindre, au travail salarié afin de produire des revenus qui lui permettront d'alléger les travaux agricoles de la saison agricole tout en conservant l'équilibre économique nécessaire à la satisfaction des besoins de la famille. Le deuxième cas se présente lorsque la conjoncture économique donne une meilleure rémunération dans le travail salarié que dans le travail agricole de l'exploitation. La rémunération par unité de travail étant meilleure, l'exploitation paysanne préférera obtenir les mêmes revenus en exerçant un moindre intensité de travail et donc rétablir son équilibre économique à l'aide du travail salarié. Cette situation tend à devenir permanente lorsque l'économie paysanne avoisine une économie capitaliste dont le rythme de croissance est plus rapide. De plus, dans les années où la conjoncture économique agricole ou la production agricole elle-même sont mauvaises et ne permettent pas d'établir l'équilibre économique de la famille, les producteurs d'une exploitation vont chercher de l'emploi à l'extérieur de l'exploitation familiale. On peut donc affirmer que la famille paysanne ne tient pas à limiter son activité économique à la production agricole, mais qu'elle cherche plutôt à prendre avantage des possibilités qui lui donnent une plus forte rémunération par unité de travail. (Chayanov 1990: pp.116-117)

Il est cependant très fréquent que les opportunités de travail salarié à l'extérieur de l'exploitation soient limitées, qu'elles ne donnent qu'une faible rémunération et qu'elles ne soient donc pas suffisantes pour établir l'équilibre économique d'une famille. Dans ce cas il sera avantageux pour l'exploitation de dépasser les rapports de production optimaux en intensifiant son travail au-dessus du niveau optimal. Cette intensification du travail est réalisée en cultivant des cultures plus intensives qui nécessitent plus de travail ou encore en intensifiant les méthodes de travail (irrigation, etc..). L'exploitation réussit alors à augmenter ses revenus et à rétablir son équilibre économique, mais ce au prix d'une diminution de la rémunération par unité de travail et à un niveau de vie inférieur (Chayanov 1990: p.122).

6- Critique de Chayanov et application de ses concepts au cas de la Jamaïque.

Les fondements théoriques de Chayanov proviennent cependant de l'étude de la paysannerie dans un contexte précis de la Russie après l'abolition du servage. La théorie n'est donc pas nécessairement applicable intégralement à tous les autres contextes dans lesquels évolue la paysannerie. Il est donc nécessaire d'examiner quelles sont ses lacunes de la «théorie chayanovienne» de l'économie paysanne et dans quelle mesure elle est applicable au cas de la Jamaïque.

Une première critique concerne les objectifs que viseraient la paysannerie selon Chayanov. Pour lui, les paysans ne tendent qu'à viser l'obtention de la simple satisfaction des besoins nécessaires à la reproduction biologique de la famille et la reproduction matérielle de l'exploitation. Sans nier l'intérêt de postuler ainsi un équilibre entre la "pénibilité" du travail et la satisfaction des besoins, il faut voir que, du fait de l'insertion des paysans dans un monde en changement rapide, l'idéologie de consommation qui est présente en Jamaïque, comme dans tout l'Occident et qui tend même à s'étendre sur tout le globe, pousse les paysans à la recherche de prestige et de statut social par la possession des biens matériels autres que ce qui est nécessaire à la reproduction simple du groupe. Cette idéologie de consommation affecte à divers degrés la définition des besoins des paysans d'une communauté donnée et affecte en conséquence leurs prises de décisions économiques

En second lieu, pour Chayanov, la famille est une «machine de travail» cohérente où les membres travaillent tous sur l'exploitation pour l'exploitation; tous ensemble et dans le même but. Dans le cas idéal qu'il étudie, les décisions, que ce soit pour la production ou la consommation, sont prises par le patriarche, qui est en quelque sorte le contremaître de l'exploitation. Mais dans le cas de la Jamaïque, la structure familiale et l'organisation de la main-d'oeuvre ne sont pas aussi cohésive. En fait, il y règne une idéologie d'individualisme et d'indépendance, surtout chez les jeunes, qui rend le contrôle

et le déploiement de la main-d'oeuvre familiale par le chef de famille très difficile.

Contrairement à la conception de la famille de Chayanov qui tend à voir celle-ci comme étant limitée à la famille nucléaire biologique, il y a en Jamaïque une grande flexibilité des liens de parenté et de la forme que peut prendre une famille. Ceci fait en sorte qu'il n'y a pas nécessairement un développement aussi régulier du groupe domestique que dans le cas étudié par Chayanov, au plus il y a une tendance. Lorsque nous analyserons la structure familiale de la paysannerie jamaïcaine nous verrons que lors de la formation d'un foyer, celui-ci peut aussi bien être composé d'un couple seul comme d'un homme, de sa femme et de ses enfants qui ne sont pas la progéniture de l'homme, en plus de sa belle-soeur et de leurs enfants. La structure familiale de la paysannerie jamaïcaine est en effet très flexible, très mobile et ses transformations ne sont pas simplement liées au développement biologique (morts et naissances) de la famille. La paysannerie jamaïcaine fait face à une situation économique très difficile; de bas prix pour leur production, une structure agraire rigide, la rareté du travail salarié, etc... Le contexte économique à un endroit et à un moment donné peut à son tour avoir un impact majeur sur la structure domestique. On peut interpréter la flexibilité des liens familiaux comme une adaptation à ce contexte économique très difficile. À l'inverse de ce qu'affirme Chayanov, la composition et les dimensions de la famille seraient en ce cas dictées par l'accès aux ressources et aux opportunités de production. En effet, comme nous le verrons, les exploitations qui ne sont pas capables d'ajuster les dimensions de leur famille aux limites inférieures des ressources disponibles et leur composition aux opportunités de production ont de la difficulté à assurer leur survie et doivent se satisfaire d'un niveau de vie très bas. Nous posons donc l'existence d'un rapport dialectique et non unilatéral entre la composition du groupe domestique et les décisions économiques.

Chayanov ne mentionne pas les alternatives à la famille nucléaire, alternatives qui sont fréquentes en Jamaïque et qui limitent grandement les possibilités de production de maintes familles. C'est le cas des exploitations à chefs de familles féminins souvent appelées «grandmother households» (sur lesquelles nous reviendrons plus en détail) qui sont habituellement composées

d'une femme, d'une ou plusieurs de ses soeurs, de quelques-uns de ses enfants et de la progéniture de plusieurs d'entre eux. Ces familles, qui sont plus souvent qu'autrement en possession de micro-exploitations (exploitations d'un acre et moins), n'auront pas les mêmes opportunités et stratégies économiques que les exploitations à chef de famille masculin dont la structure familiale se rapproche plus de la famille nucléaire.

Comme nous l'avons vu plus tôt, pour Chayanov, l'entreprise paysanne utilise exclusivement de la main-d'oeuvre familiale. Mais jusqu'à quel point est-ce vrai? Ce constat ne s'applique pas au cas de la Jamaïque, où les exploitation de toutes les grandeurs embauchent de la main-d'oeuvre au cours de certaines étapes de la production agricole. Comme nous le verrons plus tard, cette nécessité affecte l'organisation de la production en ce sens qu'elle nécessite un certain montant d'argent liquide pour payer les travailleurs, en même temps qu'elle offre de l'emploi temporaire à des membres surnuméraires de certaines maisonnées.

Dans son analyse de l'organisation de la production, Chayanov tend à minimiser le rôle et l'influence du travail salarié dans les stratégies de production chez les paysans. Pour lui, le paysan ne va travailler à l'extérieur de l'exploitation que pour alléger le travail agricole de la saison estivale ou lorsque la rémunération par unité de travail est plus grande pour le travail salarié que pour le travail agricole. Mais dans le cas de la Jamaïque, il est souvent nécessaire pour le paysan, ou du moins un membre de son exploitation, de se trouver un travail salarié afin d'avoir rapidement accès à un certain montant de liquidité en argent afin de payer des dépenses comme les taxes foncières, le gaz propane utilisé pour la cuisson, l'électricité, la main-d'oeuvre, etc... Il est aussi très fréquent que la production agricole soit insuffisante pour subvenir aux besoins essentiels de la famille et que le travail salarié d'un ou plusieurs membres de l'exploitation soit nécessaire pour combler le déficit. Pour Chayanov l'économie paysanne est largement indépendante du macro-système économique, quand, en réalité, les paysans sont intégrés de multiples manières à l'économie marchande.

Selon Chayanov il y a évacuation de la main-d'oeuvre en trop lorsque la densité démographique fait en sorte qu'il y a un manque de terre. Mais si l'on

observe le cas de la Jamaïque, on peut voir qu'un grand nombre d'exploitations paysannes n'utilisent pas la totalité des terres qu'elles possèdent et qu'une partie de celles-ci demeurent inexploitées, mais qu'il y a en même temps un exode de la main-d'oeuvre paysanne et un problème de sous-emploi de la main-d'oeuvre présente, surtout en ce qui concerne les jeunes. Il nous faudra donc trouver une autre explication à ce phénomène pour le moins contradictoire. Chayanov est ici prisonnier du cadre néo-marginaliste, (si l'on exclut les concepts de «pénibilité subjective de l'obtention d'argent») qui lui fait tout considérer sous l'angle de la satisfaction des besoins matériels. Il néglige le rôle et l'influence de l'idéologie et de la culture dans la prise de décision économique paysanne, que ce soit dans la sphère de la production ou celle de la consommation. Je crois qu'il est impossible d'analyser l'organisation économique de la paysannerie jamaïcaine sans tenir compte des contextes idéologiques et culturels dans lesquels elle doit évoluer.

En résumé, nous croyons que le modèle chayanovien offre un bon point de départ pour l'étude du comportement économique paysan à condition d'envisager les rapports entre le groupe domestique et les stratégies économiques comme dialectiques, et à condition de le compléter par une considération du rôle de la culture et de l'idéologie.

CHAPITRE 2: **La Jamaïque et ses paysans.**

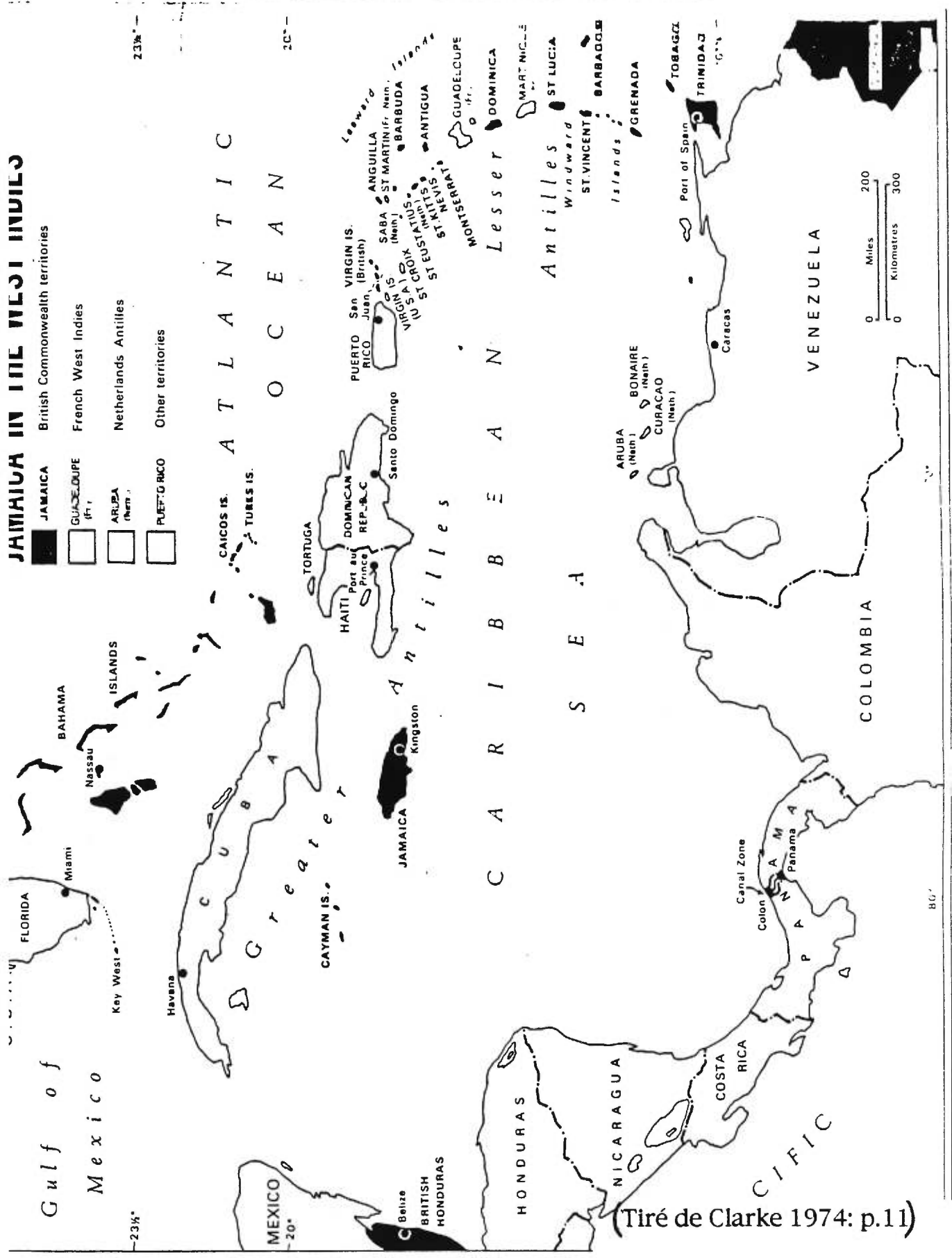
1- Caractéristiques naturelles de la Jamaïque.

La Jamaïque est une île d'environ 11 396 kilomètres carrés située dans le Nord-Ouest de l'archipel des Caraïbes, plus précisément entre 17°43 ' et 18°32' de latitude Nord, et 76°11' et 78°21' de longitude Ouest. Ses voisins les plus proches sont Cuba qui se trouve à 145 kilomètres au nord et Haïti qui se trouve à 160 kilomètres à l'est (CLARKE 1974: p.10).

Les dimensions maximales de la Jamaïque sont de 80 kilomètres du nord au sud et de 235 kilomètres d'est en ouest. La Jamaïque est une île très montagneuse dont la moitié du territoire s'élève à plus de trois cents mètres au dessus du niveau de la mer et dont le sommet le plus élevé, dans les Blue Mountains, est à plus de 2256 mètres au dessus du niveau de la mer. Au point de vue physiographique la Jamaïque est divisée en deux parties principales: les hautes terres de l'intérieur et les basses terres de la côte.

Les hautes terres de l'intérieur forment la colonne vertébrale de l'île et peuvent être divisées en deux formations, soit les plateaux et les montages. Les plateaux couvrent une bonne partie de l'île et se retrouvent à deux niveaux: entre 300 et 600 mètres, représenté par le Cockpit Country, et entre 600 et 900 mètres représentés par les Dry Harbour Mountains. Les plateaux comportent aussi maintes vallées dont les deux plus importantes sont St-Thomas in Ye Valley qui se trouve dans l'Est de l'île et qui sépare les Blue Mountains des plateaux, et la Great River Valley qui se trouve dans l'est de

CARTE 2.1: Carte des Caraïbes.



(Tiré de Clarke 1974: p.11)

l'île et qui suit le cours de la Great River. Les Blue Mountains forment l'extrémité ouest de l'île et consistent en une série de sommets tous à plus de 900 mètres au-dessus du niveau de la mer et sont reliés par la Grand Ridge.

Les basses terres sur la côte ne représentent pas plus qu'une bande de terres qui n'est pas plus de 4 kilomètres de large et qui fait tout le tour de l'île, ça et là entrecoupée de mangroves ou palétuviers.

Le terrain est généralement très montagneux. En effet, même sur les "plateaux" le terrain est très irrégulier et est composé principalement de côtes et de collines, ce qui fait en sorte qu'une bonne partie de la population est installée sur les flancs de ces collines (Clarke 1974: p.12).

Le climat de l'île est tropical maritime et l'île est soumise aux alizés et le climat y est plus humide au Nord qu'au Sud. Les pluies y sont orographiques et sont concentrées sur les Blue Mountains et sur les hauts plateaux. En effet, dans les Blue Mountains les précipitations annuelles atteignent jusqu'à 1250 centimètres, les plateaux reçoivent plus de 480 centimètres de pluie par an et la même statistique tombe en dessous de 315 centimètres pour ce qui est des régions côtières. Le climat de l'île est caractérisé par deux saisons des pluies, concentrées principalement entre les mois de mai et juin pour ce qui est de la première, et entre septembre et octobre pour ce qui est de la seconde. La plus grande partie des précipitations est convectionnelle et la majeure partie des averses ont lieu en début d'après-midi.

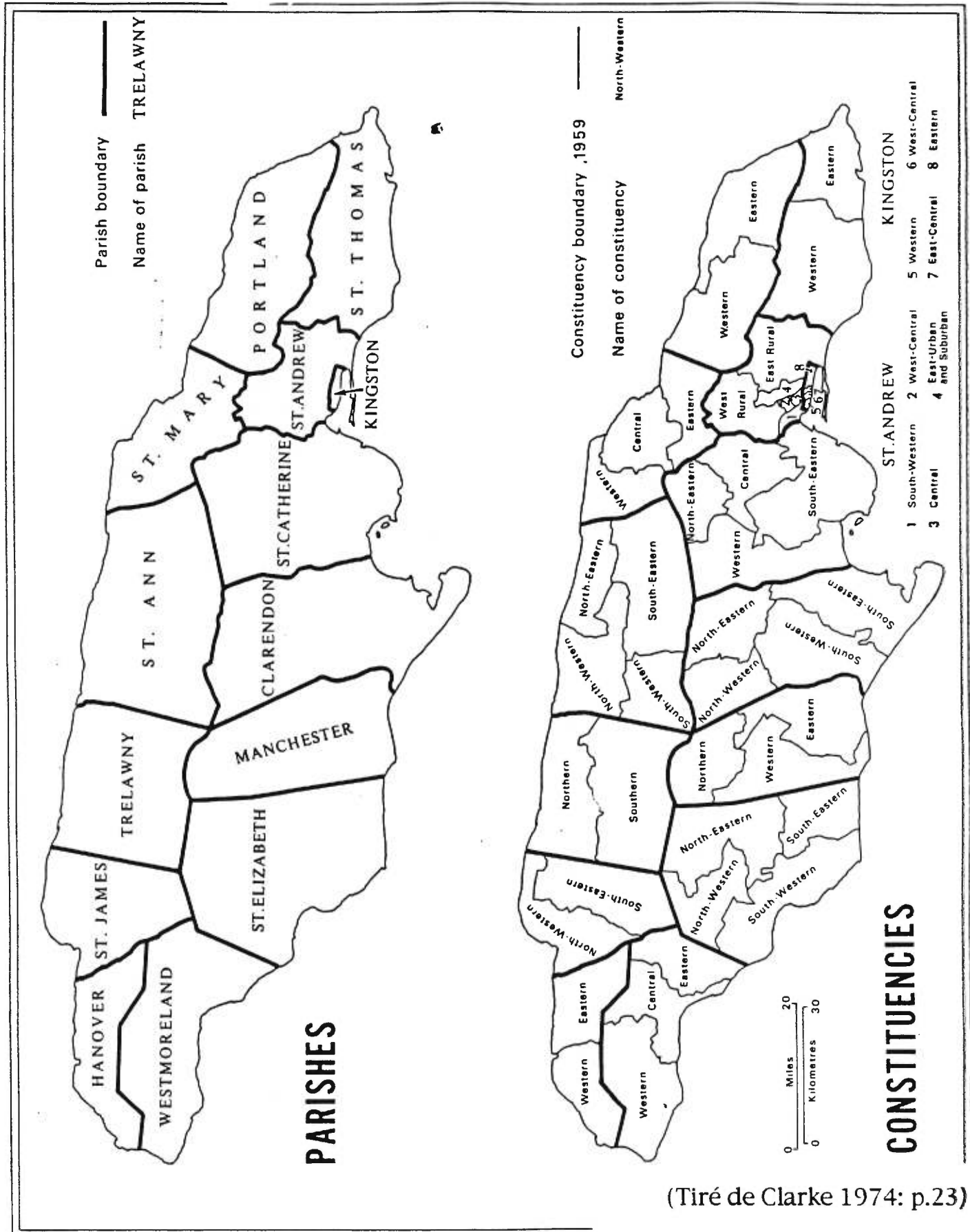
Au cours des deux périodes intermédiaires entre les deux saisons des pluies les averses se font rares, et les sécheresses sont caractéristiques de la côte sud de l'île où les plantations de canne à sucre dépendent de l'irrigation pour la production. La période de temps plus sec qui débute en décembre est cependant très importante parce qu'elle coïncide avec le début de la production de canne à sucre et le début de la saison touristique. Mais en plus de ces variations climatiques régulières, l'île entière connaît périodiquement la sécheresse; en outre, les ouragans frappent périodiquement l'île entre juin et novembre et causent souvent d'énormes dommages matériels. La température caractéristique de l'île est relativement élevée et uniforme tout au long de l'année. La moyenne annuelle au niveau de la mer est de 27°C avec une variation annuelle d'environ 5°C (Clarke 1974: p.16).

2- Géographie politique et géographie sociale.

La Jamaïque est divisée en quatorze “paroisses” (*parishes*) qui furent créées après la conquête sur l’Espagne (1650) et dont les noms proviennent de localités en Angleterre. Chaque “paroisse” est aussi divisée en circonscriptions qui ont été introduites en 1944 pour des fins électorales et s’affirment avec le processus de décolonisation. La population étudiée dans ce travail habite la paroisse de Clarendon et plus précisément dans les circonscriptions de North-Eastern et North-Western Clarendon, région qui est aussi une région naturelle appelée Rio Minho Watershed District de par une de ses caractéristiques naturelles qui fait de cette région le berceau de la Rivière Rio Minho (Clarke 1974: p.22).

Il y a deux principaux types de communautés rurales: celles qui se sont développées autour des plantations et des moulins à sucre, et les communautés paysannes proprement dites. Dans la vallée du Rio Minho les plantations de canne à sucre ont cependant pratiquement disparu avec le déclin de la rentabilité de la production sucrière qui a caractérisé le présent siècle. Les plantations de canne à sucre qui subsistent aujourd'hui sont plutôt situées sur les terres plus fertiles et plus planes du sud de la paroisse de Clarendon. Les villages ruraux présents aujourd'hui dans la Vallée du Rio Minho s'étendent le long des routes. Le village paysan typique de la région est constitué d'un noyau composé de quelques maisons, de petits commerces et quelques fois d'une école primaire, d'un bureau de poste et d'autres agences gouvernementales. Les autres domiciles sont dispersés de manière presque fortuite sur le territoire et sont reliés par un circuit de sentiers. Cette situation découle de l'établissement spontané et au hasard des anciens esclaves dans la région après l'émancipation (Clarke 1974: p.46).

CARTE 2.3: Les paroisses et circonscriptions.



(Tiré de Clarke 1974: p.23)

3- L'économie jamaïcaine et la place de l'agriculture.

En 1994 le **Produit National Brut (PNB)** de la Jamaïque était de 3,20 milliards de dollars U.S., soit un PNB par habitant de 1320 \$ U.S. Le secteur de l'industrie qui tourne principalement autour de l'agro-alimentaire et qui inclut les travailleurs agricoles sur les plantations (ex.: transformation de la canne en sucre raffiné et en rhum) occupe environ 27% de la population active et génère environ 37% du PNB. La Jamaïque est un grand producteur de bauxite dont elle a produit plus de 12 millions de tonnes en 1994 pour se placer au troisième rang mondial. Le secteur des mines n'occupe cependant que 5,5% de la population active et ne génère que 7% du PNB du fait que l'industrie est contrôlée par des compagnies étrangères telles Alcan qui intègrent tout le processus de production de l'aluminium et fixent elles-mêmes le prix du minerai. Le secteur des services est le secteur le plus important et occupe 47% de la population active et génère 51% du PNB. Le tourisme est le domaine économique le plus important et génère plus de 30% du PNB. Mais le climat de violence causé par les narco-traficants et la pauvreté en général qui pousse les gens au crime est omniprésent dans l'île et risque de freiner le tourisme. Le commerce de la drogue qui est très important dans l'île et dont l'exportation rapporte probablement plus de revenus que les exportations légales rapatrie aussi d'importantes sommes de monnaie étrangère et cause en partie les taux d'inflation énormes qui s'élevaient à 51,1% en 1991, 77,3% en 1992, 22,1% en 1993 et 35,1% en 1994 (ATLASECO 1996: p.108).

De son côté l'agriculture qui couvre environ 24% des terres de l'île occupe 21% de la population active mais ne génère que 5% du PNB. La production la plus importante, du point de vue superficie cultivée et revenus générés, est encore celle de la canne à sucre avec une production de 2,8 millions de tonnes en 1994. En l'absence de vastes pâturages la production animale y est peu développée et ne comporte qu'environ 330 000 têtes de bovins, soit 0,14 têtes par habitant. Comme le démontre le tableau 2.1, la balance agro-alimentaire est négative à chaque année; le déficit a été de 107 millions de dollars US en 1993.

TABLEAU 2.1
Exportation de produits agricoles et importation
de nourriture en rapport avec le total des échanges commerciaux.

	<u>Exportations (US\$ m)</u>		<u>Importations (US\$ m)</u>		<u>Balance</u>
	<u>Total</u>	<u>Agriculture</u>	<u>Total</u>	<u>Nourriture</u>	<u>commerciale</u>
					<u>agricole</u>
					<u>(US\$ m)</u>
1974	605	105	936	193	-88
1975	760	183	1123	199	-16
1976	630	93	913	181	-88
1977	724	90	747	123	-33
1978	792	90	857	168	-78
1979	815	89	994	133	-44
1980	961	81	1161	199	-118
1981	974	73	1473	236	-163
1982	969	77	1376	226	-149
1983	686	88	1281	203	-115
(Adapté de Rao 1990: Table 2)					
1988	854		1562		-708
1989	1015		2321		-1306 ¹
1990	1176		2174		-998
1991	1084		1948		-864
1992	1562		1657		-95
1993	1690		1994		-304
1994	1850		1958		-108

(Statistique Canada: 1994)

Le souci principal du gouvernement jamaïcain au cours des années 1980, et encore aujourd'hui, était donc d'améliorer la balance commerciale et de créer un climat favorable qui permettrait d'accroître l'investissement privé domestique et étranger dans tous les secteurs de l'économie. Afin d'aider à l'équilibre commercial et afin de satisfaire au Programme d'ajustement structurel imposé par le Fond Monétaire International (FMI) en 1983, le gouvernement néo-libéral de Seaga (qui succédait au populiste Manley) lança en 1983 le programme de développement agricole appelé Agro-21. Le but principal de ce plan de développement était de promouvoir la croissance

¹À la fin de 1988 l'Ouragan Gilbert dévaste la production agricole de la Jamaïque, ce qui affecta l'agriculture et l'économie jamaïcaine pour plusieurs années.

rapide des produits agricoles d'exportation à capital et technologie intensifs grâce à la participation de l'État et de l'investissement du secteur privé (RAO 1990: p.193).

Le plan Agro-21, qui est toujours en vigueur dans une version quelque peu modifiée, planifiait d'augmenter l'exportation de produits agricoles (1) en déréglementant les organismes de commercialisation des produits d'exportation et en restructurant leur pouvoir de fixer les prix; (2) en dérégulant et en réduisant la taille des organismes para-étatiques qui offraient des services d'appui technique; (3) en rétablissant une bonne production agricole pour la banane et la canne à sucre pour prendre avantage des marchés internationaux "garantis"; (4) en faisant la promotion de la production de produits d'exportation non-traditionnels; (5) en réduisant la parcellisation des exploitations agricoles et en augmentant le crédit à moyen terme pour les exploitations "viabes" (Rao 1990: p.192-193).

Le plan en question requiert une grande somme d'investissement public, de services d'appui technique et d'infrastructure; il a accaparé une grande superficie de terres cultivables en faveur des plantations sans contribuer significativement à la création d'emplois et à l'accroissement du revenus des paysans. En effet, le programme Agro-21 ignore presque totalement le secteur des petites exploitations, et surtout celui des petites exploitations paysannes, en plus de ne pas contribuer à la résolution du faible pouvoir d'achat des paysans (principalement sous forme d'emplois et de la baisse des produits de consommation alimentaires) et ce même en ce qui concerne les besoins alimentaires (Rao 1990: p.169).

4- Place des exploitations paysannes dans l'agriculture jamaïcaine.

Le Programme d'ajustement structurel imposé par le Fond Monétaire International au début des années 80 n'est pas le seul facteur qui défavorise les petites exploitations paysannes. La structure agraire contemporaine, qui découle directement de l'histoire du développement agricole de la Jamaïque, en est un autre encore plus profond. En effet, les plantations et leurs

propriétaires ont historiquement eu le premier choix en ce qui concerne les ressources en terres. Ils se sont emparé des terres les plus fertiles et des terres les mieux placées sur la côte et dans les vallées de l'intérieur de l'île, tandis que les esclaves devenus paysans ont dû se contenter des terres escarpées et éloignées. Ce faisant, même après l'émancipation, les plantations ont réussi à consolider leur dominance sur le secteur paysan qui est en compétition directe avec elles en ce qui concerne les ressources et le marché agricole. Le développement du secteur paysan se voit donc freiné, en partie, par sa faiblesse face au secteur des plantations qui contrôle les terres fertiles, les institutions de crédit, le transport, la commercialisation des produits d'exportation, les prix, etc... (Edie 1991: p.24)

La structure agraire jamaïcaine est très inégalitaire. Par exemple, dans l'ensemble du pays, les exploitations de moins de 5 acres représentent 82% de toutes les fermes mais ne contrôlent que 16% de toutes les terres cultivées, tandis que les plantations de 100 acres et plus ne représentent que 0,6% du total des fermes mais contrôlent 57% des terres cultivées. L'inégalité est aussi marquée entre les sexes. En effet, les femmes sont propriétaires de 19,3% des exploitations mais ne possèdent que 11,7% des terres cultivées, en plus de se retrouver presque exclusivement sur des exploitations de "moins de 5 acres" dont la superficie moyenne est d'environ 1,41 acres (Rao 1990: p.174).

On dénote aussi une certaine spécialisation des exploitations en fonction de leur taille. Par exemple, les fermes d'entre 0 et 5 acres consacrent 56% de leur superficie à la production de produits de consommation locale et 44% à celle de produits d'exportation, les fermes de 25 à 50 acres consacrent 33% de leur superficie à la production de produits de consommation locale et 67% à celle de produits d'exportation et à l'élevage bovin, puis les plantations de plus de 500 acres ne consacrent que 5,5% de leur superficie à la production de produits de consommation locale et le reste à la production de produits d'exportation et à l'élevage bovin. Il y a donc une relation inverse entre les dimensions de l'exploitation et l'allocation de terres à la production de produits de consommation locale. Plus les dimensions d'une exploitation sont grandes, plus la dite exploitation se concentre donc sur la production agricole pour le marché de l'exportation. Le paradoxe de la situation est que les meilleures terres, les plus fertiles et sur des surfaces relativement stables, sont utilisées

de manière durable (élevage, agrumes, bananes, etc. avec engrais) tandis que les terres marginales de basse qualité, les moins fertiles, sur des surfaces inclinées et donc les plus susceptibles à l'érosion, sont utilisées de manière négligeable; on y pratique des cultures (production légumière et de tubercules) avec des techniques de production qui ne font qu'aggraver le problème de la qualité des sols (Rao 1990: p.175-176 & 179).

Cette intensité de la production paysanne ressort du fait que avec 57% de la superficie cultivée de la Jamaïque, les fermes de plus de 100 acres ont produit 43,8% du Produit Domestique Brut agricole (*agricultural GDP*), tandis qu'avec seulement 35% de la superficie cultivée, les fermes de 50 acres et moins ont produit 46,9% du Produit Domestique Brut agricole. Les fermes de 50 acres et moins ont aussi contribué à entre 1/3 et 1/4 des ventes de produits agricoles d'exportation en produisant principalement du café, des piments, des agrumes et des bananes. Il serait intéressant de connaître les mêmes données pour les exploitations paysannes de moins de dix acres, mais les données statistiques ne sont pas ventilées. De plus, la production par acre est supérieure dans les petites exploitations paysannes par rapport aux plantations. Il est cependant important de noter que cette différence n'est pas nécessairement due seulement à la quantité de travail ou aux facteurs de productions mais aussi aux types de produits cultivés respectivement sur chaque type d'exploitation: la production de tubercules et légumes est significativement supérieure sur les petites exploitations paysannes, par exemple. Il semblerait donc que la production relative des petites exploitations agricoles soit supérieure à la proportion de la superficie agricole totale qu'elles exploitent (Rao 1990: p.176).

Donc, en Jamaïque, la ferme paysanne a toujours occupé une place subordonnée par rapport à la grande exploitation, avec laquelle elle forme un système global. Il en découle une certaine spécialisation agricole, une plus grande intensité du travail sur les parcelles paysannes et un flux de main-d'oeuvre de ces dernières sur les plantations.

5- Caractéristiques générales des exploitations paysannes.

Comme nous allons le voir tout au long de ce travail, la paysannerie jamaïcaine réussit à se débrouiller et à assurer sa survie avec relativement peu de ressources.

Plus de 53% de l'aire cultivée par les petites exploitations paysannes sont situés sur des pentes inclinées à 20 degrés, et plus de 25% sur des terres avec plus de 30 degrés d'inclinaison. Étant donné la taille des exploitations étudiées, la jachère des terres pour le pâturage est presque impossible. Le déboisement des terres sur les flancs de collines où sont placées la majorité des petites exploitations paysannes a causé une érosion progressive de ces terres et l'exposition du sous-sol, très poreux et qui manque d'éléments nutritifs. Mais malgré leur connaissance du problème, très peu de paysans appliquent des fertilisants, la raison principale étant le manque de ressources monétaires, mais aussi parce que le climat, telle les pluies torrentielles, annule en partie l'effet des fertilisants. La source principale de fertilisant pour les paysan vient sous forme de subvention de l'État à travers certains programmes de développement du secteur agricole, engrais qui doivent cependant être appliqués sur les terres qui produisent des produits d'exportations tels le café et le cacao (Clarke 1974: p.18 & 68).

Les petites exploitations pratiquent la polyculture et jusqu'à 20 différentes plantes peuvent être cultivées sur une même exploitation paysanne. Mais le prix des produits agricoles dépendant de la qualité de ces derniers, les meilleures terres d'une exploitations sont consacrées aux produits agricoles d'exportation et aux produits voués aux marchés locaux, tandis que les produits qui seront consommés par la famille sont cultivés sur les terres moins arables (Clarke1974: p.68). Les petites exploitations paysannes sont cependant très désavantagées en ce qui concerne la commercialisation de leurs produits agricoles. Leur accès au marché est limité par l'infrastructure routière et de commercialisation dans les zones rurales et par leur dépendance envers les *higglers* (revendeuses) qui constituent le moyen de commercialisation le plus répandu. Ce dernier est très flexible mais selon Rao (1990:p.183), il est cependant inefficace. Le système de revendeuses aurait

tendance à encourir beaucoup de pertes de par le manque de réfrigération et le service irrégulier du transport.

Les paysans ne dépendent pas seulement des revendeuses pour la commercialisation, mais aussi pour le crédit nécessaire à certains investissements annuels nécessaire à la production (les semences par exemple), crédit qui ne leur est pas accessible par les banques (Rao 1990: p.183). En effet, les sources de crédit officielles telles les banques commerciales et plusieurs agences gouvernementales telles la Jamaican Development Bank, le Self-Supporting Farmers' Program et l'Agricultural Credit Board imposent des conditions attachées aux prêts telle la demande que les fermiers mettent leurs titres fonciers en garantie afin de recevoir un prêt. La grande majorité des fermiers qui possèdent des exploitations de moins de dix acres ne sont pas prêts à prendre la chance de perdre leurs terres dont la possession leur apporte une base de subsistance. Il existe aussi un problème de titres fonciers. Quoique 75% des petites exploitations sont possédées en propre, seulement 25% des fermiers possèdent des titres légaux, et ce même en dépit de la Facilities for Titles Law introduite en 1955 (Lefranc 1986: p.28). La grande majorité des petites exploitations paysannes sont donc exclues des programmes d'accès au crédit. Il n'est cependant pas certain que le crédit aurait pour effet d'augmenter la production et les revenus des paysans. Certaines recherches telle celle de Hefferman et Pollard (1983) démontrent en effet que l'apport de capital additionnel dans les petites exploitations paysannes jamaïcaines ne donne souvent que très peu de résultats. La raison est que ces exploitations font face, comme nous le verrons tout au long de ce mémoire, à plusieurs autres contraintes, tant au plan de l'environnement que de la main-d'oeuvre. Étant précisément des preneurs de décisions rationnels, les fermiers sont bien au courant des contraintes et des limites du capital emprunté et ils utilisent conséquemment des moyens qui leur semblent plus adéquats pour financer leurs opérations. Ces moyens sont le crédit informel et le travail salarié à l'extérieur de l'exploitation (Hefferman & Pollard (2) 1983: p.57).

Les petites exploitations agricoles jamaïcaines possèdent très peu de fonds de roulement. La presque totalité des fermiers, sinon tous, possède le domicile dans lequel habite le groupe domestique, mais le reste de l'exploitation agricole ne nécessite aucun bâtiment. Comme nous venons de le voir, environ

75% possèdent aussi les terrains cultivés, et certains agriculteurs prennent en location une partie des terres qu'ils cultivent afin d'augmenter leur production agricole, tandis que d'autres, ceux qui ne possèdent pas de terres en propre, doivent louer la totalité des terres qu'ils cultivent afin de pratiquer l'agriculture. Le cheptel que peut supporter d'aussi petites exploitations est relativement limité: en général une vache pour les exploitations relativement fortunées, quelques chèvres au piquet pour la majorité et de la volaille pour pratiquement toutes les exploitations.

La technologie utilisée est aussi très rudimentaire. Étant donné l'inclinaison des champs la traction mécanique est pratiquement impossible et la préparation des champs et le transport sont manuels dans la grande majorité des exploitations. De toute façon, étant donné les dimensions des exploitations ici étudiées, la traction mécanique ne serait probablement pas rentable. La technologie appliquée à la production est donc très simple; les outils de base utilisés par la petite paysannerie étant principalement le bâton fousseur, le coutelas, la houe et la fourche de jardin. Les exploitations les plus fortunées sont dotées de traction animale, surtout les ânes et les mules, pour ce qui est du transport, quoique certaines possèdent une camionnette achetée grâce au travail migratoire, mais ceci dans le cadre du développement d'une entreprise de transport en parallèle avec l'entreprise agricole. Il est en effet très rare de voir un exploitant agricole ne pratiquer que l'agriculture; les divers membres qui composent le groupe domestique paysan exécutent en effet plusieurs activités économiques génératrices de revenus de manière simultanée ou successive, ou ce que nous avons appelé plus tôt: cumul d'emploi. Les membres d'un même groupe domestique paysan pratiquent donc une combinaison différentielle de plusieurs activités économiques telles le travail salarié, les petits métiers, l'artisanat, et bien sûr le travail agricole.

6-Conclusion

Quoiqu'il soit négligé par son propre gouvernement, par les organisations vouées au secteur de l'exportation comme les "commodity boards" et par les institutions financières; quoiqu'il soit significativement

désavantagé par les caractéristiques naturelles du sol qui constituent ses exploitations, par la structure agraire, par la quantité et la qualité des ressources et des facteurs de production à sa disposition, etc..., il demeure néanmoins que le secteur paysan est essentiel à l'économie jamaïcaine en tant que source importante d'emploi et de revenus pour près du quart de sa population, en tant que producteur d'une source importante de nourriture consommée localement et en tant que producteur important de produits d'exportation et donc comme source de devises étrangères. L'importance du secteur paysan est de loin supérieure à l'attention que lui porte l'État jamaïcain et les grandes institutions économiques internationales telles que le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale. C'est à la compréhension de son fonctionnement économique que nous consacrerons les chapitres suivants.

CHAPITRE 3:

Les besoins de la famille paysanne.

Le modèle chayanovien assume que le paysan travaille en fonction de la satisfaction d'un certain niveau de besoins. La première étape dans l'étude du comportement économique paysan consiste donc à déterminer quels sont les besoins culturellement définis de la paysannerie jamaïcaine. Il aurait été très intéressant d'avoir des données quantitatives précises concernant les budgets des groupes domestiques. Mais malheureusement les sources se limitent à des descriptions qualitatives, et l'analyse quantitative se limite à des pourcentages de revenus dépensés pour chaque catégorie de besoins.

1-La définition culturelle des besoins.

A. L'alimentation.

La nourriture des paysans peut être soit produite personnellement ou soit achetée au marché local. Mais une part significative de la nourriture est achetée dans le magasin général qu'on retrouve dans chaque communauté et où l'on trouve les denrées qui ne sont pas disponibles au marché telles le sucre, le riz, la farine, les aliments en conserve, les boissons gazeuses, la viande surgelée et les produits laitiers.

L'évaluation précise de la consommation en nourriture par une maisonnée est très difficile. Cela tient aux habitudes alimentaires ainsi qu'à la

discrétion des paysans concernant leurs dépenses. En ce qui à trait aux habitudes alimentaires, il n'y a pas nécessairement d'heure spécifique pour les repas où tous les membres de la famille mangeraient ensemble. La nourriture est plus souvent qu'autrement consommée individuellement ou en petits groupes et chacun mange selon son propre horaire. La personne qui veille à la préparation des repas, habituellement la femme la plus âgée, divisera la nourriture en portions destinées à chaque membre de la famille et la couvrira contre les mouches. Les plats seront ensuite mangés quand la personne donnée est prête et se présente au domicile. La personne qui prépare le repas s'assure qu'une certaine portion de nourriture soit réservée au membres qui sont absents du domicile lors de sa préparation. Tous les membres n'obtiennent cependant pas une part égale de nourriture. On peut en effet remarquer que les membres considérés économiquement marginaux par rapport à l'exploitation, surtout les jeunes hommes inactifs, ne se voient offrir que les restes de la part des membres plus actifs, comme ceux qui travaillent sur l'exploitation agricole familiale et ceux qui partagent une plus grande part de leurs revenus provenant d'activités économiques alternatives. De plus les individus qui accomplissent du travail en tant salariés sur l'exploitation sont souvent nourris par l'exploitation, arrangement faisant partie du contrat de travail. Enfin, on offre toujours de la nourriture aux visiteurs (Woodson 1991: pp.156-157).

Les données concernant les dépenses en matière d'alimentation sont très difficiles à obtenir. Les paysans déclarent que certaines semaines tous leurs revenus en argent sont dépensés pour l'achat de nourriture, et que pour d'autres semaines, il n'y avait aucun argent à dépenser pour la nourriture et qu'ils doivent se contenter de ne manger que ce qu'ils produisent. La disponibilité de nourriture produite à l'intérieur de l'exploitation agricole paysanne n'est pas la seule variable qui affecte les dépenses en nourriture. Les variations imprévues dans les revenus et dans les dépenses pour les soins médicaux, l'achat de vêtements, les coûts reliés aux activités ménagères (savon, détergents, produits abrasifs), le paiement des taxes, etc..., font en sorte que certains jours ou certaines semaines, les membres d'un groupe domestique donné doivent se satisfaire de dépenses d'alimentation moindres. Les besoins en nourriture sont donc modulés selon la disponibilité des revenus, la disponibilité des produits cultivés sur l'exploitation familiale, les variations

dans la production selon les saisons et la concurrence des autres besoins associés à la reproduction économique du groupe domestique à un moment donné (WOODSONG 1991: p.153). Il est certain qu'il y a un seuil minimum de consommation alimentaire. Malheureusement ces données nous ont échappé et nous n'avons pas pu localiser de données précises sur ce sujet dans la littérature. Il y a donc plusieurs niveaux en ce qui concerne la consommation de nourriture: la nourriture produite, les denrées locales achetées aux marchés locaux, les denrées importés, et la consommation de repas à l'extérieur du domicile.

Il demeure cependant certain que l'achat de nourriture représente la plus importante dépense pour les familles paysannes, comme le démontre le tableau 3.1. On peut avoir une bonne idée de la situation économique précaire de la paysannerie jamaïcaine en se référant à la loi de Engels qui affirme que plus les revenus augmentent, plus la proportion de ces revenus sera dépensée pour l'achat de nourriture diminue. Étant donné que presque 60% des revenus des exploitations paysannes sont dépensés pour l'achat de nourriture, on peut dire que la satisfaction des besoins se trouve à un niveau très bas, et minimal dans beaucoup de cas.

La dépendance par rapport à l'achat d'aliments peut paraître paradoxale quand on sait que la paysannerie produit environ 85% de la production alimentaire jamaïcaine (Woodsong 1991: p.150). Une première raison qui explique ce phénomène est le fait que, quoique les exploitations paysannes produisent une grande variété de denrées, une exploitation donnée ne produit pas tout ce dont elle a besoin. En effet, on peut remarquer une spécialisation agricole selon les dimensions des exploitations et selon les ressources en main-d'oeuvre disponibles. Par exemple, les exploitations avec des ressources suffisantes en main-d'oeuvres pourront entreprendre une production de tubercules qui demande une grande intensité de travail, tandis que les exploitations qui ne sont pas aussi bien pourvues devront se concentrer sur des denrées nécessitant moins de travail telle la banane, mais devront acheter une bonne partie des tubercules qu'ils consomment. De la même manière, les maisonnées qui sont à la recherche de revenus pour la satisfaction des besoins nécessitant les déboursés monétaires doivent produire des produits voués à l'exportation, réduisant ainsi la proportion de

production de denrées vouées à la consommation. Les paysans doivent aussi déboursier pour les aliments qu'ils ne peuvent produire tels le riz, la viande et le poisson. Les paysans sont aussi très dépendants des produits alimentaires importés tels la farine, les boissons gazeuses, et le riz qui constitue la base du repas principal de la journée. En effet, l'aliment le plus important de chaque repas principal est le riz, et le pain constitue un des aliments les plus importants du déjeuner.

TABLEAU 3.1
Autosuffisance alimentaire: % des ménages selon
leur source d'approvisionnement, par denrée.

Item:	Autosuffisant (%)	Produit et acheté (%)	Tout acheté (%)
Tubercules:	21	74	5
Légumes:	11	74	14
Fruits	19	65	16
Légumineuses:	24	73	1
Riz:	0	0	100
Viande/poisson:	0	8	91
Oeufs:	9	21	69
Lait:	0	84	12

(tiré de Carloni 1984: TABLE 14)

Selon certaines recherches, les paysans jamaïcains consomment significativement plus d'aliments achetés que d'aliments qu'ils produisent eux-mêmes (voir tableau 3.2). C'est donc dire qu'ils ne consomment pas ce qu'ils produisent et que la majorité de leur production agricole, même vivrière, est vendue sur le marché. Cet accès au marché a permis à la paysannerie jamaïcaine d'intégrer certains des goûts des classes moyennes et supérieures pour les produits importés et des aliments transformés dans son système de valeurs, ce qui a changé ses habitudes alimentaires. Conséquemment, on peut affirmer que les paysans jamaïcains ne font pas partie d'une économie de subsistance au sens strict, mais qu'ils sont au contraire presque totalement intégrés dans l'économie de marché (Espeut 1989: pp.6 & 29). Les besoins en argent liquide et la dépendance envers les produits importés sont liés au fait

que les paysans vendent la majorité de leur production agricole. Néanmoins, ils ont transposé sur les aliments achetés une partie des rapports de partage qui caractérisaient l'économie de subsistance. En effet, on peut constater la persistance de la coutume qui consiste à donner des aliments à ses voisins, amis et parents, et de la nourriture préparée aux visiteurs, qui a pour but de maintenir et de renforcer les liens sociaux, compte pour une bonne partie de la consommation alimentaire.

B. Le domicile .

Une autre source importante de dépense est l'achat et l'agrandissement éventuel du domicile. Cette dépense est cependant surtout de nature intermittente et consiste dans l'achat des matériaux et les frais de main-d'oeuvre. La majorité des maisons sont construites de bloc de ciments et contiennent habituellement trois ou quatre pièces, mais certaines des familles les plus pauvres se contentent cependant de construction relativement rudimentaire de bois et beaucoup plus petites et ne comportant que une ou deux pièces. Ces domiciles sont habituellement très encombrés et leur corridors sont très étroits. C'est pourquoi la majorité des activités de la famille, telles la préparation des aliments, la préparation des repas et la lessive, se déroulent à l'extérieur, sous un abri. La majorité des maisons est la propriété des habitants, la location y est rare, tandis que d'autres habitent gratuitement la maison d'un parent qui a émigré à l'étranger ou ailleurs en Jamaïque. L'achat ou la construction du domicile est la dépense la plus importante auquel fait face le paysan au cours de sa vie, et comme nous le verrons plus tard, cet événement arrive relativement tard dans son cycle de vie et requiert des années d'épargne ou l'opportunité d'aller travailler à l'étranger deux ou trois années. En effet, les prêts bancaires ne sont que très rarement accordés aux paysans qui sont considérés comme financièrement peu solvables . Enfin, les taxes foncières associées au domicile représentent un déboursement relativement élevé pour la famille paysanne.

C. Besoins en énergie.

Environ la moitié des domiciles sont aussi branchés au service d'électricité et reçoivent l'eau courante. Les factures d'électricité varient de mois en mois, mais le coût pour l'eau est fixe et est d'environ \$5 canadiens par mois. Mais en plus de la facture comme telle, le paiement de cette dernière requiert un voyage en autobus à Chapelton qui peut prendre jusqu'à deux heures et donc des coûts en transport, et l'attente dans de longues queues pour régler la facture en argent comptant. La majorité des paysans utilisent des bonbonnes de gaz propane pour la cuisson des aliments. Une grosse bonbonne peut être utilisée par une famille moyenne pendant environ un mois, dépendamment des habitudes de cuisson, avant de devoir être remplie. Ce remplissage coûte environ entre \$10 et \$13 canadiens et nécessite un voyage au chef-lieu de la paroisse de Clarendon. Cela entraîne donc aussi des coûts de transport, et étant données les dimensions de la bouteille, le voyage ne peut pas se faire par autobus. Il nécessite un arrangement avec une connaissance qui possède un véhicule ou avec un taxi, ce qui est relativement cher. Les groupes domestiques plus pauvres emploient le charbon de bois pour effectuer la cuisson. Bien que la cuisson au charbon soit significativement plus longue et plus salissante, le combustible présente l'avantage d'être moins cher et peut être acheté en petite quantité à la fois, ce qui réduit ainsi la somme d'argent nécessaire à un moment donné. De plus le charbon peut être acheté localement puisqu'il est produit par plusieurs groupes domestiques dans la région étudiée. Le transfert de la cuisson au gaz à la cuisson au charbon est donc utilisé afin d'allonger la valeur de l'argent quand les revenus se font rares (Woodsong 1991: pp.147-149).

D. Les biens manufacturés.

Les familles paysannes dépensent aussi dans l'achat d'appareils électroménagers. En fait Woodsong (1991: p.146) rapporte qu'environ 55% des groupes domestiques paysans de North Clarendon possèdent un réfrigérateur, 66% une radio, 55% une chaîne stéréo, 44% un téléviseur et 22% un magnétoscope à cassette. La paysannerie jamaïcaine consomme aussi des produits manufacturés de toutes sortes, en bonne partie importés. Par

exemple, on emploie du détergent pour la lessive et des produits chimiques pour nettoyer le domicile; de même, pour les soins personnels, on utilise couramment du dentifrice, des shampooings, des revitalisants et des savons importés. Tous ces produits comptent pour environ 9,2% des dépenses des ménages selon un sondage statistique du Statistical Institute of Jamaica (voir Tableau 3.2).

Outre la satisfaction des besoins de base, la possession de biens manufacturés est liée à la recherche de prestige, surtout chez les jeunes, qui veulent reproduire les styles de vie américain et britannique tels qu'ils les perçoivent à la télévision . En fait, beaucoup d'émissions américaines les plus populaires sont diffusées sur les ondes jamaïcaines. Le style de vie et l'idéologie de consommation des États-Unis renforcés par le développement des moyens de communication, stimulent encore plus le développement de l'économie de marché. En effet, les vêtements, la musique, les souliers de courses Air Jordan, Coca-Cola, Pepsi, etc..., la grande majorité, sinon tous, les biens manufacturés que l'on peut acheter aux États-Unis sont connus des paysans et sont disponibles sur le marché jamaïcain, bien que souvent très au-delà de leurs moyens.

E. Éducation.

La paysannerie jamaïcaine accorde une grande importance à l'éducation des enfants. Quoiqu'il n'y a pas de frais de scolarité comme tels, l'éducation des enfants entraîne des dépenses importantes pour la famille. Une de ces dépenses est l'achat de l'uniforme et des souliers vernis qui sont obligatoires. Tous les accessoires (crayons, cahiers, etc...) doivent aussi être achetés par les parents d'élèves. Ces derniers sont aussi responsables des frais de transport dans les cas où c'est nécessaire, et des repas du midi. Quoique ces multiples dépenses ne nécessitent pas des dépenses ponctuelles élevées, sauf pour ce qui est de l'uniforme et des souliers, au fil du temps elles représentent des dépenses considérables (environ 5% des dépenses annuelles) si l'on considère les revenus des familles paysannes (Griffith 1985: p.684).

TABLEAU 3.2
Budget annuel du groupe domestique selon le recensement de 1984
(% du total des dépenses).

	Jamaïque		Zone rurale		Exploitations agricoles paysannes	
	<u>1975</u>	<u>1984</u>	<u>1975</u>	<u>1984</u>	<u>1975</u>	<u>1984</u>
Nourriture (incluant les repas achetés):	52,37	50,54	57,91	56,03	64,80	59,32
Combustible et autres articles ménagers:	4,16	6,62	4,29	6,93	4,36	6,75
Transport:	8,66	7,80	8,66	7,27	5,85	6,22
Vêtements:	4,84	4,99	5,80	5,46	5,84	5,35
Éducation:	4,79	4,98	4,27	4,39	4,01	4,83
Domicile et son entretien:	9,41	10,89	6,42	6,53	3,18	4,68
Soins personnels:	8,26	5,82	5,09	4,62	4,30	4,52
Biens ménagers durables:	2,22	3,85	2,00	3,96	1,71	3,21
Soins médicaux:	1,73	1,59	1,59	1,43	1,31	1,34
Autres:	3,56	2,92	3,98	3,37	4,63	3,80

(tiré de STATIN: Household Expenditure Survey 1984)

2-Conclusion.

Le cycle des dépenses familiales par ailleurs a sa propre logique qui ne coïncide pas avec celle des revenus que la production agricole peut fournir. En effet, les besoins sont de types journalier, hebdomadaire et mensuel, tandis que les revenus agricoles suivent le cycle des saisons, et arrivent en gros lors des récoltes, sauf pour ce qui est de la production de légumes qui s'étale tout au long de l'année. De plus, ces revenus saisonniers, relativement faibles, ne sont pas économisés de façon à satisfaire les besoins d'une famille tout au

long d'une année, mais ils sont plutôt dépensés au fur et à mesure. Le paysan cherchera donc à compléter les revenus agricoles par d'autres activités économiques, et ce, surtout pendant les périodes où sa production est moindre. Le travail agricole s'étend sur toute l'année. Une panoplie de plantes annuelles, de fruits (la banane) et de tubercules, qui seront énumérés plus tard, sont cultivés tout au long de l'année. Mais les espèces pérennes telles le café, le cacao, les agrumes et la canne apportent cependant deux périodes de pointes particulières. Ces pointes sont associées à la fin des deux périodes de pluies des mois de mai et d'octobre. Ces périodes de pointes sont donc à la fin juin et à la fin et novembre. Avec la récolte des pérennes les revenus agricoles des exploitations deviennent plus importants, tandis que le reste de l'année les revenus agricoles sont moindres.

Comme nous avons vu, il y a une certaine flexibilité dans les besoins de consommation quotidienne, et ce même en ce qui concerne les besoins alimentaires. C'est-à-dire que certains jours, certains types de besoins ne seront pas satisfaits. Par exemple, des aliments importés comme le riz céderont la place aux produits du jardin, ou encore les besoins alimentaires ne seront simplement pas pleinement satisfaits. Cette flexibilité qui permet d'ajuster les besoins aux revenus n'est cependant pas absolue. En effet, il arrive souvent que cet ajustement se fasse au détriment du niveau de vie du paysan, et se traduit, par exemple, par une mauvaise alimentation.

L'application du concept chayanovien du rapport entre le degré de satisfaction des besoins et le degré d'intensité du travail présente plusieurs difficultés dans le cas d'une économie ouverte et en changement comme celle de la paysannerie jamaïcaine. Étant donné, d'une part, un niveau des besoins qui tend à s'aligner sur celui d'une société voisine beaucoup plus développée, et d'autre part, une productivité agricole qui stagne ou décline, ces maisonnées ne sont, dans beaucoup de cas, pas en mesure d'augmenter l'intensité du travail en fonction du niveau voulu de satisfaction des besoins. Contrairement au modèle de Chayanov, où les paysans peuvent intensifier l'usage des ressources si les besoins s'accroissent, beaucoup de familles paysannes jamaïcaines ne peuvent ajuster leur production et leurs revenus à leurs besoins. Le niveau de consommation de ces groupes domestiques est donc déterminé par les revenus qu'ils peuvent générer et les produits qu'ils

peuvent produire et qu'ils consomment. Il en résulte que beaucoup de groupes domestiques peuvent être considérés, et se considèrent eux-même, très pauvres puisqu'ils arrivent à peine à assurer leur reproduction biologique et économique, et ce bien en-deça du niveau considéré comme décent. C'est en essayant d'harmoniser leur niveau de consommation à leur production agricole et à leurs revenus afin d'obtenir un niveau de vie adéquat, que les paysans ajustent les dimensions de leurs maisonnées grâce à divers moyens tels que la migration, la marginalisation de certains membres et la redistribution des enfants, qui seront étudiés dans les chapitres suivants.

Donc, contrairement à la paysannerie russe étudiée par Chayanov, la paysannerie jamaïcaine est totalement intégrée, matériellement et idéologiquement, à l'économie de marché au niveau de la satisfaction de leurs besoins. Ceci fait en sorte que les besoins en argent liquide sont proportionnellement plus grands que dans le cas de Chayanov où l'économie de marché n'a pas encore totalement pénétré l'environnement économique paysan.

Toutes ces caractéristiques des besoins paysans jamaïcains ont plusieurs impacts sur l'organisation et la prise de décision économiques, impacts qui seront analysés au cours des prochains chapitres.

CHAPITRE 4:

Les ressources foncières.

Une des ressources à la disposition des agriculteurs jamaïcains qui sert à générer les produits et les revenus nécessaires à la satisfaction des besoins de leur famille est la terre. Nous étudierons maintenant cette ressource sous plusieurs de ses aspects les plus importants en ce qui concerne l'économie paysanne jamaïcaine.

1- Historique de l'établissement paysan dans la région.

Après la conquête de la Jamaïque par le Royaume d'Angleterre en 1650, la Couronne Britannique prit possession de toutes les terres de l'île pour ensuite revendre les meilleures terres qui se trouvent sur les plaines alluviales des côtes aux industriels anglais qui les transformèrent en grandes plantations exploitées grâce à la main-d'oeuvre esclave. Une autre partie des terres fut octroyée à des colons anglais par la Couronne sous forme de Licences Royales (*Royal Patents*) qui étaient sujettes au paiement de rentes foncières (*Quit Rents*). En cas de non-paiement de la rente, la Couronne confisquait la terre octroyée et en reprenait le contrôle. Toutes les terres qui ne constituaient pas des propriétés privées ou qui n'avaient pas été octroyées en location, ou encore qui avait été confisquées pour le manquement au paiement de la rente constituèrent le domaine public (*Crown Lands*). Cette deuxième catégorie de terres qui étaient habituellement de qualité inférieure s'étendait de l'extrémité des grandes plantations jusqu'au centre montagneux

de l'île. Ces terres se trouvaient surtout dans l'intérieur montagneux de l'île et étaient considérées par la Couronne et les grands propriétaires fonciers comme n'étant pas propices à l'agriculture de par leur topographie et ne constituaient qu'une réserve forestière. Mais quoique qu'elles furent considérées comme étant impropres à l'agriculture, elles furent occupées par des squatters tôt dans l'histoire de la Jamaïque. (Clarke 1964: p.33-34)

Au moment de l'émancipation des esclaves qui fut décrétée en 1838, aucune terre n'avait été mise de côté pour l'établissement de communautés indépendantes de paysans. Il y avait alors trois catégories de terres disponibles aux esclaves affranchis. La première était composée des terres marginales situées sur le pourtour des grandes plantations, qui pouvaient être achetées ou louées des propriétaires de ces plantations par les esclaves affranchis, maintenant devenus travailleurs salariés. La deuxième était composée des terres de relativement bonne qualité qui avaient été confisquées par la Couronne et qui pouvaient être louées ou achetées. Ces dernières attirèrent les ex-esclaves les plus ambitieux et surtout ceux qui avaient réussi à économiser de l'argent pendant la période d'esclavage et après. La troisième catégorie était composée des *Crown Lands* considérées inaptes à l'agriculture de l'intérieur du pays, sur lesquelles la majorité des paysans qui étaient sans ressources financières s'installèrent (Clarke 1964: p.34). Ce type d'occupation était d'autant plus populaire que beaucoup d'anciens esclaves qui étaient de descendance africaine croyaient que la Reine d'Angleterre, propriétaire de ces terres, devait leur en permettre l'occupation et l'exploitation. En effet, selon Olivier (1953) la tradition de droit africain subsistait, quoique sûrement pas intégralement, chez les esclaves jusqu'à l'émancipation. À ce sujet il rapporte que:

«There persisted at the back of the Negroes' mind, and very distinctly among those who had themselves come from Africa, the essentially sound fundamental axiom of African Law, that land belongs to the King (Chief) as trustee for his people, that whatever degree of private property in land may become established by custom and law, that such rights apply to beneficial occupation only, and that the rest of the land is to be held available for, and will be assigned by, the King to families for whose support unoccupied land is required.»

(Olivier 1953: p.176-177)

Cette conception était d'autant plus plausible que les esclaves avaient acquis le statut de sujets britanniques avec le décret de leur émancipation. La Reine devait donc dorénavant veiller à leur bien-être.

L'occupation de la région ici étudiée se fit sans plan précis, mais plutôt de façon spontanée, ce qui, comme nous le verrons bientôt, aura des répercussions importantes sur la production agricole contemporaine.

Contrairement à ce qui se passa dans le Sud des États-Unis, les anciens esclaves jamaïcains ne demeurèrent pas totalement dépendants du système de plantation et du travail salarié qui en découle puisqu'il y avait des terres en grande quantité qu'il leur était possible d'habiter et d'exploiter indépendamment. C'est dans ce contexte que la propriété de la terre acquit une valeur sociale très importante en tant que symbole de liberté et d'indépendance. (Clarke 1964: p.35)

Personne n'était exclus des droits sur la propriété privée, de l'héritage et du transfert de la propriété privée à ses descendants, parce que les lois d'acquisition et d'aliénation basées sur la *English Common Law* étaient applicables à tous les gens de l'île, esclaves ou non. En fait, même avant l'émancipation, des terres étaient possédées en propre par des esclaves qui avaient réussi à acheter leur liberté ou à qui elles avaient été données. Même que sous la *Consolidated Slave Act* les esclaves avaient des droits d'usufruit sur des jardins, devaient disposer d'un certain montant de temps pour y travailler, et avaient droit de vendre leur production à leur maître aux prix courants du marché (Clarke 1964: pp.33, 37). La population paysanne jamaïcaine avait donc commencé à s'incorporer à l'économie de marché dès la période esclavagiste.

La possibilité pour les anciens esclaves d'avoir accès à la propriété privée et à des terres productives, et donc la possibilité qu'il y ait formation d'une communauté de paysans indépendants, menaçait cependant de perturber l'économie de l'île qui était basée sur la culture de la canne à sucre. En effet, les planteurs savaient fort bien qu'après l'émancipation leurs réserves en main-d'oeuvre diminuerait grandement, d'autant plus que les besoins maximum en main-d'oeuvre pour les plantations de canne à sucre coïncident avec l'une des deux périodes de pointe du cycle agricole (juin) qui

vient juste après la fin des pluies du mois de mai (l'autre période de pointe coïncidant avec la fin des pluies d'octobre). Les paysans de la communauté agricole indépendante seraient donc occupés sur leur propres exploitations et les plantations manqueraient de main-d'oeuvre au moment où elles en ont le plus besoin (Clarke 1974: p.36)

Anticipant ces conséquences dès 1836, l'Office Colonial recommandait que l'accès aux terres soit restreint pour les esclaves, en empêchant l'occupation des «Crown Lands» par les gens qui n'y possédait pas de titres fonciers et que les prix de ces terres soient fixés à un certain niveau qui en rendrait l'achat impossible pour les gens sans ressources financières. Le but évident était de concentrer la population libérée autour des plantations afin d'assurer une main-d'oeuvre suffisante et à bon marché aux planteurs (Burn 1937: p.305).

De plus, avant l'émancipation, les planteurs se mirent à donner ou à louer à des sommes modiques des parcelles de terres à leurs esclaves, pour l'agriculture de subsistance, pratique qui continua par la suite. La tactique utilisée par les plantations était de donner ou de louer à ses employés des parcelles de terres qui étaient toutefois trop petites pour subvenir à tous les besoins d'une famille. De ce fait le paysan était obligé de compléter sa production par du travail salarié que la plantation offrait. La plantation réussissait donc à se garantir une main-d'oeuvre au moment de l'année qui nécessite la plus grande somme de travail (Woodson 1991: pp.228-229).

Il n'y eut donc pas de programme officiel pour l'établissement des paysans. Au contraire, la politique du gouvernement de l'île tendait plutôt vers la restriction de l'achat, de l'occupation et de l'exploitation de terres par une paysannerie indépendante afin d'assurer une réserve de travailleurs pour les plantations de canne à sucre.

Malgré les visées de la Couronne, cependant, le mouvement d'établissement des squatters sur les «Crown lands» de l'intérieur du pays fut trop important pour qu'il puisse être contrôlé par le gouvernement. L'absence de surveillance efficace permit aux anciens esclaves d'occuper une parcelle de terre, de façon ininterrompue, assez longtemps pour qu'ils établissent des "droits de squatters" prévus par le *Statute of Limitations*. Sous ce Statut,

une personne ne possédant pas de titre foncier pour une terre quelle occupe peut en obtenir la propriété privée en prouvant une occupation ininterrompue et indisputée pour une période de douze ans. Les tentatives restrictives du gouvernement colonial se sont donc trouvées en partie infructueuses et l'intérieur de l'île s'est progressivement peuplé.

2- La structure agraire contemporaine.

A. La colonisation de l'intérieur de l'île.

La structure agraire contemporaine de la région étudiée découle directement de l'histoire de la colonisation de l'intérieur du pays que nous venons d'esquisser. Les individus les mieux nantis et les plantations, qui contrôlaient de grandes ressources financières, réussirent à s'accaparer les terres les plus fertiles et les plus productives de l'intérieur, soit les vallées et les plaines, tandis que les petits paysans se sont retrouvés sur les pentes abruptes des montagnes et sur les collines, les moins aptes à l'agriculture, et les moins accessibles.

Les paysans ont donc, dès le début de leur histoire, été désavantagés de par la qualité et la disposition géographique des terres qu'ils possèdent. Selon Blustain (1985: p.125), 25% des terres agricoles se retrouvent sur des pentes de plus de 30 degrés d'inclinaison, et 53% se retrouvent sur des pentes de plus de 20 degrés d'inclinaison. En plus de rendre le travail agricole beaucoup plus difficile pour les petits producteurs, l'inclinaison des pentes amène de graves problèmes d'érosion du sol. Une étude faite par le USAID a révélé que l'érosion des sols cultivés selon les méthodes paysannes traditionnelles s'élève à plus de 54 tonnes par acre par année pour la culture des ignames et à plus de 74 tonnes par acre par année pour ce qui est de la culture de la banane, pour une moyenne de 54 tonnes par acre par année si l'on considère les principaux produits cultivés par les paysans (USAID: p.20). Les paysans eux-mêmes contribuent au problème de l'érosion en cultivant des tubercules tels le gingembre, les ignames et les patates, sur les pentes abruptes. Ils le font en étant conscients des conséquences écologiques de leurs actions. Mais dans une

situation où 97% des exploitations ont une superficie inférieure à 25 acres et 30% inférieure à 1 acre, le paysan moyen se doit d'utiliser la terre dont il dispose aussi intensivement que possible afin de générer des revenus suffisants, même si elle n'est pas apte à soutenir une agriculture efficace et durable (Blustain 1985: p.125). De plus l'exiguïté des parcelles donne naissance à un cercle vicieux. Plus la parcelle est petite, moins on peut laisser la terre en jachère, et plus on la cultive intensivement, ce qui aggrave le problème de l'érosion. Le petit paysan est donc nécessairement perdant, à moins qu'il ne réussisse à changer radicalement ses méthodes de culture. C'est ce que divers organismes de développement essaient justement de faire à travers des programmes de terrassement des terres et autres moyens techniques. Nous n'irons cependant pas plus loin à propos de ce sujet puisqu'il ne concerne pas directement la problématique ici étudiée et que ces actions sont demeurées assez limitées dans le contexte paysan jamaïcain.

Il y a aussi un grand problème d'accessibilité aux terres exploitées. En effet, la disposition géographique des exploitations qui découle directement de l'établissement spontané sur le territoire, et l'infrastructure routière peu développée dans les campagnes font en sorte que la grande majorité des parcelles de terres exploitées par les paysans n'ont pas d'accès direct aux routes. Le seul moyen d'accès aux parcelles exploitées est plus souvent qu'autrement un étroit sentier qui longe les limites des autres parcelles, et même parfois un simple sentier dans la forêt pour ce qui est des exploitations un peu plus éloignées. Le transport de la production agricole est donc très difficile d'autant plus qu'il se fait principalement à dos d'homme/femme/enfant à travers les divers sentiers de la parcelle exploitée jusqu'au chemin, ou à dos de mule pour les paysans mieux nantis. En ce qui concerne la production destinée aux marchés locaux, une fois arrivés au chemin, les produits seront ramassés pour être transportés et être vendus aux marchés par les revendeuses (*higglers*) (sur lesquelles nous reviendrons plus tard) qui possèdent ou qui louent des camions. Mais en ce qui a trait aux produits destinés à l'exportation tels le café et le cacao, le transport doit s'effectuer jusqu'aux points d'achat prédéterminés par les offices de mise en marché (*commodity boards*).

B. La taille de l'exploitation paysanne.

Si l'on considère les exploitations agricoles de l'île entière en 1954, 60,9% des exploitation agricoles possédaient entre 0 et 5 acres de terre; le nombre de paysans dans cette catégorie a augmenté jusqu'à 81,9% en 1979. Pour les mêmes dates, les grandes plantations de plus de 500 acres ne formaient que 0,17% et 0,15% du total des exploitations. Paradoxalement, les petites exploitations d'entre 0 et 5 acres ne possédaient cependant que 13% de la superficie totale en 1954 et 16% en 1979, tandis que les grandes plantations possédaient 37,4% des terres en 1954 et 44,34% en 1979.

TABLEAU 4.1
Distribution du nombre de fermes et de la superficie cultivée, selon les dimensions (Jamaïque en entier).

Superficie (acres)	% du total du nombre de fermes	% du total de la superficie cultivée
0-5	81,9	16,0
5-25	16,2	19,3
25-100	1,3	8,1
100-500	0,5	12,3
500 et +	0,1	44,3

(Tiré de Witter 1985: p.16B)

Ces données démontrent que la proportion de petites exploitations a grandement augmenté tandis que celle des plantations de grande envergure a légèrement diminué. Mais en même temps, quoique que la proportion de petites exploitation ait subi une hausse significative, la proportion de la superficie de terres qu'elles possèdent n'a que faiblement augmenté. Ceci veut donc dire que non seulement il y a de plus en plus de petites exploitations, mais qu'elles sont de plus en plus petites. En effet, en 1954 la superficie moyenne des petites exploitations (entre 0 et 5 acres) était de 1,79 acres, mais cette moyenne a chuté jusqu'à 1,42 acres en 1979 (Lefranc 1986: p.19). Il est très important de noter que, comme nous le verrons dans les prochains

chapitres, cette superficie moyenne, que ce soit en 1954 ou 1979, est de loin insuffisante pour une famille paysanne de taille moyenne qui voudrait assurer sa survie par la seule production agricole. On peut aussi remarquer une tendance à la polarisation de la possession des terres et ce surtout en faveur des grandes exploitations. En effet, les petites et les grandes exploitations augmentent respectivement leur proportion de superficie possédée au détriment des moyennes exploitations dont la rentabilité a grandement diminué au cours des dernières décennies vu la chute des prix des produits d'exportation tels le café et les agrumes.

TABLEAU 4.2
Structure agraire de Rio Minho, 1982.

Dimensions des exploitations (acres)	Fermiers (% du total)	Superficie (% du total)
0-0,9	19,7	2,6
1-4	55,0	29,2
5-9	17,3	25,3
10-24	6,6	20,9
25-50	1,0	7,4
0-99	0,2	4,3
100 et +	0,2	10,3

(tiré de Lefranc: TABLE 1, p.21)

Mais les statistiques globales présentent des différences importantes avec la région ici étudiée. La proportion des terres possédées par les grandes exploitations est significativement plus faible de par leur relative rareté dans les régions montagneuses qui sont habitées et exploitées principalement par les paysans. Il semble y avoir une paysannerie moyenne (5 à 24 acres) qui contrôle 45% des terres. Les exploitations paysannes contrôlent une plus grande proportion des terres de cette région, terres qui sont cependant généralement de mauvaise qualité et dont l'infrastructure routière et hydrologique sont déficientes. La structure agraire de Rio Minho est donc typique des régions de l'intérieur avec peu ou pas de grandes exploitations, et une proportion plus élevée de fermes de dimensions moyenne (5 à 24 acres),

environ 45% des exploitations, et de micro-exploitations (0 à 4 acres), environ 32% des exploitations.

3- Le régime foncier.

Les diverses parcelles de terre utilisées par les paysans jamaïcains aux fins de production agricole peuvent être détenues selon quatre modalités. La première, et la plus répandue, est la propriété privée, la seconde est l'exploitation de la «terre familiale» indivise, ou ce qu'on appelle *family land*, la troisième est la location à court ou à long terme, et la dernière est l'«occupation précaire» d'une parcelle inutilisée de terre, localement appelée *captured land*. Nous examinerons maintenant chaque possibilité successivement.

A. La propriété privée.

Comme je viens de la mentionner, la propriété privée est de loin la plus commune. En fait, environ 81% de toute la superficie employée par les petits agriculteurs à des fins de production agricole est du type de la propriété privée (Lefranc 1986: p.24). La propriété privée est aussi le type le plus désiré par les paysans parce qu'elle est une source de statut social, elle est une source de sécurité et de fierté parce qu'elle confère au paysan une certaine indépendance; le fait que le paysan a la chance d'être son propre patron sur sa propre terre est l'un des rares avantages perçus comme étant caractéristiques de l'exploitation paysanne.

Il y a deux façons principales pour un paysan d'acquérir une propriété privée. La première est l'achat d'un terrain par un individu. L'achat est cependant difficile parce que la terre est relativement chère dans ces régions très peuplées. Une personne doit être en mesure d'économiser au cours de plusieurs années, et c'est pourquoi elle entre habituellement en possession de

sa propre exploitation agricole relativement tard dans son cycle de vie. Si un homme est chanceux et qu'il réussit à obtenir un visa de travail agricole migratoire aux États-Unis ou au Canada pendant quelques années, successives ou non, il sera en mesure d'économiser beaucoup plus rapidement et d'acheter un terrain plus tôt dans son cycle de vie. Un autre problème concernant l'achat des terres est que les parcelles à vendre sont relativement rares. Les paysans sont enclins à conserver les terres qu'ils ont en trop afin de donner une «bonne» exploitation à leurs enfants en héritage et parce que la terre est perçue comme une source de sécurité pour la famille dans le cas où les activités non agricoles entreprises seraient infructueuses, et dans les cas où certaines opportunités leur permettant d'augmenter leur production agricole se présenteraient, comme l'addition au domicile d'un nouveau membre actif. De plus, comme le rapportait Chayanov, toute terre en surplus peut être utilisée comme pâturage sur les terres qui le permettent, l'élevage ne nécessitant pas beaucoup de main-d'oeuvre.

La première façon, et la plus courante, d'acquérir une propriété privée est par l'héritage. Il est en effet très commun qu'un des membres de la famille demeure sur l'exploitation de ses parents afin de les aider dans leur vieillesse. Dans ce cas il est habituel pour cet individu de prendre progressivement le contrôle de la production de l'exploitation et pour ses parents de lui laisser leurs terres en héritage. Plus rarement, le chef de l'exploitation divise sa propriété entre ses enfants qui n'ont pas émigré et qui sont intéressés à cultiver. Dans d'autres cas l'exploitation est laissée à tous les enfants du couple indifféremment du sexe et de l'âge et l'exploitation se transforme alors en «terre familiale» indivise (*family land*) dont nous examinerons les particularités plus bas. Nous pouvons remarquer que le système de l'héritage des terres est très flexible et je propose que cette flexibilité est nécessaire à l'adaptation des paysans à une structure économique et à un contexte économique qui sont très difficiles.

Il est cependant important de noter que ce qui est considéré localement comme la «propriété privée» d'un terrain n'implique pas nécessairement que le «propriétaire» détient un titre foncier légal à cet effet. La possession de la terre est avant tout reconnue par les paysans; il n'y a environ que le quart des petites exploitations pour lesquelles le propriétaire détient un titre foncier

légal, selon les régions (Lefranc 1986: p.28) (FIGURE 4.2). Ce fait est souvent cité par les organismes gouvernementaux jamaïcains comme étant un obstacle au développement du secteur agricole. Le TABLEAU 4.2 démontre aussi que les titres fonciers sont détenus principalement par les propriétaires de lots bâtis et quand les surfaces de terre possédée et les enjeux qui en découlent deviennent plus importants.

TABLEAU 4.3
Pourcentage des exploitations possédant
des titres foncier selon la superficie.

superficie possédée avec titre foncier (acres)	pourcentage de l'échantillon
0 (lot bâti)	36,3
0-1	15,0
1-2	8,8
2-3	8,8
3-5	15,0
5-10	14,0

(Tiré de Carloni 1984: Table 21)

B. La terre familiale indivise (*family land*).

Si un individu ne laisse aucune disposition testamentaire (écrite ou orale) en ce qui concerne l'héritage de son exploitation après sa mort, toute la superficie de son terrain se transforme en terre familiale. Contrairement au système légal en vigueur en Jamaïque (d'inspiration Britannique) où le fils aîné est reconnu comme l'héritier unique de la terre, l'héritage des terres a tendance à se faire de manière à ce que tous les membres de la famille soient héritiers, et ce sans discrimination sexuelle (Clarke 1964: p.40). Ceci implique donc que tous les enfants reconnus, hommes et femmes, légitimes et illégitimes, d'un homme ou d'une femme deviennent héritiers et ont des droits sur l'exploitation pour autant que celle-ci existe encore et qu'elle n'a pas été

vendue. Ceci veut aussi dire qu'un individu a des droits sur la terre familiale du côté de sa mère et du côté de son père (voir figure 4.1). L'héritage ne se fait donc pas selon le nom mais selon les liens consanguins. Dans un groupe domestique composé d'un couple marié, les enfants de la femme qui ont un autre père reconnu que son mari n'ont aucun droit d'héritage sur les terres de ce dernier, même si ces enfants habitent avec le couple marié. L'inverse est aussi vrai. Même une femme mariée à un homme n'a aucun droit coutumier à l'héritage des terres familiales dont son mari a hérité ou qu'il a achetées (Clarke 1964: p.48).

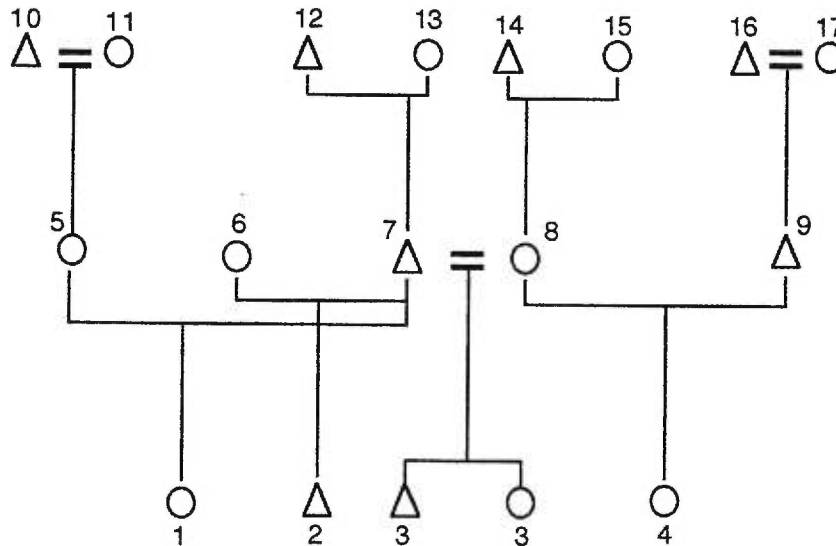
Certains anthropologues voient ici l'extension de la culture esclavagiste dans le droit coutumier d'aujourd'hui, où les mariages sanctionnés par le clergé ou par la loi étaient interdits. La raison d'être de ces règles était que le mariage officiel aurait été un obstacle pour les propriétaires d'esclaves, qui voulaient être en mesure de disposer de leur «marchandise» comme bon leur semblait. Les seuls types d'unions qui étaient permis étaient donc le concubinage et les rapports extra-résidentiels. Le concubinage ne pouvait être contracté qu'entre deux individus appartenant au même propriétaire, ce dernier conservant le droit de propriété sur les enfants issus de ces relations, mais les relations sexuelles extra-résidentielles pouvaient être contractées entre deux individus de propriétaires différents. Dans ces cas, les enfants devenaient la propriété du propriétaire de la mère de ces enfants (Smith 1962: pp.255, 620). Dans ce contexte, la formation d'un couple ne constituait pas un acte social complexe comme l'union de deux lignages ou l'incorporation d'un nouveau membre à son propre lignage, mais plutôt un acte de reproduction biologique et sociale. Quoi qu'il en soit des origines du système de parenté et de descendance bilatérale des paysans jamaïcains, il fonctionne aujourd'hui de la manière démontrée par la Figure 4.1.


La «terre familiale» n'est pas divisée en parcelles entre les différents héritiers, mais demeure plutôt indivise, et la totalité de sa superficie est mise à l'usage commun; c'est-à-dire que chaque membre reconnu de la famille a le droit d'y ériger une maison, d'y cultiver une parcelle de terre et à droit à une partie de la production des arbres fruitiers. En conséquence, la terre familiale n'est pas contrôlée par un individu mais est possédée et contrôlée conjointement pour plusieurs générations. Même dans les cas où un des


membres vivants détient le titre foncier de la propriété, il n'en est considéré que le curateur, il ne possède pas la propriété en propre et ne peut pas en disposer comme il l'entend. Toutes les décisions majeures concernant la terre familiale ne peuvent être prises que par consensus entre tous les individus qui exercent leurs droits sur le terrain (Blustain & Lefranc 1984: p.49). Dans les faits, ce ne sont pas tous les descendants qui exercent leurs droits. Un copropriétaire peut avoir émigré à l'extérieur du pays, il/elle peut avoir migré à la ville pour travailler, etc... Les décisions à court terme ne sont pas prises par tous les individus qui y ont droit et ce ne sont donc que ceux qui à un moment donné résident sur la terre familiale, ou utilisent la terre familiale (un paysan n'est pas obligé de résider sur la parcelle pour pouvoir y cultiver), ou récoltent une partie de la production des arbres fruitiers du terrain qui en déterminent l'usage temporaire. Les membres de la famille consanguine qui quittent temporairement la région ne perdent cependant pas leurs droits sur la terre familiale. Ils peuvent y revenir à n'importe quel moment et réclamer une parcelle de terre pour cultiver, une partie de la récolte des arbres fruitiers et une parcelle pour y ériger une maison. Plusieurs ex-paysans qui ont émigré dans un autre pays considèrent encore leurs droits sur la terre familiale comme leur «pension de vieillesse» (Blustain & Lefranc 1984: p.50). La terre familiale ne peut donc pratiquement pas être vendue puisque l'obtention du consentement de tous les membres est quasiment impossible et que les droits des membres et de leurs descendants sont inaliénables. L'inaliénabilité des droits sur la terre familiale est donc une source de sécurité et permet à un individu d'entreprendre des activités économiques autres que l'agriculture pour une période indéterminée, sachant qu'il peut toujours revenir et assurer du moins sa subsistance.

La terre familiale qui représente environ 21% de la superficie des terres agricoles à Rio Minho est cependant accusée d'avoir un effet négatif sur la production agricole (Lefranc 1986: p.25). En effet, certains remettent en question son potentiel productif de par son usage peu rentable. La terre familiale serait sous-utilisée, l'utilisation du sol y serait extensive (surtout des arbres fruitiers) plutôt qu'intensive et elle serait habitée principalement par des personnes âgées incapables de la faire produire (Besson 1988, Lowenthal 1972, Clarke 1953, etc...).

FIGURE 4.1
Filiation et héritage foncier dans la paysannerie jamaïcaine:
un modèle idéal.



Où: -->  représentent les unions antérieures d'un individu.

-->  représente l'union actuelle d'un individu.

- 1 a des droits sur les terres familiales de 5 et de 7 et donc aussi sur celles de 10, 11, 12 et 13.
- 2 a des droits sur les terres familiales de 6 et 7 et donc sur celles des parents biologiques de 6 et sur celles de 12 et 13.
- 3 ont des droits sur les terres familiales de 7 et 8 et donc sur celles de 12, 13, 14 et 15.
- 4 a des droits sur les terres familiales de ses parents biologiques 8 et 9 et donc aussi sur celles de 14, 15, 16 et 17.

Un exemple d'emploi non rentable de la surface qui pourrait être cultivable est l'usage du terrain pour l'enterrement des morts. En effet il est de coutume d'enterrer les morts sur le «lot familial» qui se trouve sur la terre familiale. Il est vrai que dans le passé on enterrait simplement les morts dans un cercueil de bois et qu'après quelques générations la surface pouvait être récupérée pour des fins agricoles. Mais depuis environ quarante ans l'aspect matériel des rituels funéraires s'est transformés. Il est très important qu'une

pierre tombale commémore la mort d'un ancêtre et pour qui la situation économique le permet, on va même jusqu'à construire des tombeaux de béton et de fer. Il va sans dire que de tels arrangements sont beaucoup plus permanents et que les lots familiaux prennent de plus en plus d'espace (Woodsong 1991: p.265).

La terre familiale a une grande valeur sentimentale pour les paysans jamaïcains. La terre familiale est leur vrai «chez soi» et les paysans qui ont migré à la ville sont très nostalgiques envers leur enfance à cet endroit et meurent d'envie de pouvoir goûter aux fruits qui y poussent. En fait ils y retournent aussi souvent que possible et en ramènent quelques sacs de fruits. Il est même rapporté que l'attachement émotionnel des paysans jamaïcains dépasse leur perception de la terre en tant que ressource économique, surtout en ce qui a trait à la terre familiale. Par exemple, cette dernière est habituellement plantée en arbres fruitiers, mais certains sont tellement vieux qu'ils ne produisent plus. Ils sont cependant conservés pour des raisons sentimentales et diminuent donc le potentiel productif du terrain (Woodsong 1991: pp.263-264).

Pour ce qui est de la sous-utilisation de la terre familiale, une étude de Blustain et Lefranc (1984: p.59) démontrent que 70% de la superficie des terres familiales est utilisée à des fins de production, tandis que 75% de la superficie des propriétés privées est utilisée aux mêmes fins. Pour évaluer la productivité relative de la terre familiale, il est aussi important de noter que la superficie moyenne de cette dernière est significativement plus importante que la superficie moyenne des propriétés privées. On peut donc dire, quoique l'utilisation de la terre familiale n'est pas maximale, qu'elle n'est pas significativement inférieure aux autres formes de possession de la terre et qu'elle n'est donc pas plus sous-utilisée que le reste de la surface agricole. Il y a cependant une différence dans le type de production qu'on y retrouve. À la différence de la propriété privée, la «terre familiale» est principalement plantée en arbres à fruits dont la production est destinée à la consommation, production qui est aussi divisée entre les membres de la famille selon les besoins, quoique certains membres de la famille peuvent pratiquer l'agriculture intensive de récoltes annuelles dont la production leur appartiendra en propre sur une certaine surface. Ce type de production et

d'utilisation de la terre n'implique cependant pas une faible production comme certains des économistes le laissent entendre. Au contraire, la production des arbres fruitiers est égale sinon supérieure à celle des annuelles pour une même unité de surface. Une autre différence entre la production de la terre familiale et celle de la propriété privée est que la première est principalement vouée à l'auto-consommation et non à l'échange marchand.

Quoique l'utilisation de la «terre familiale» ne soit pas optimale, il semble que le problème n'est pas aussi grave que certains le prétendent. C'est plutôt le fait qu'elle soit indivise, que son utilisation soit communautaire et que sa production soit principalement pour l'auto-consommation, concepts qui sont idéologiquement contraires à la philosophie économique occidentale, qui font en sorte que le rôle de la «terre familiale» est incompris et sous-estimé par les économistes de tradition occidentale. En effet, la production n'y est pas significativement inférieure et elle joue des rôles sociaux et économiques très importants pour la reproduction économique et sociale de la paysannerie jamaïcaine. Le caractère informel et la flexibilité en terme de production qu'offre la terre familiale fait en sorte que la terre peut être utilisée par les individus qui en ont le plus besoin. Dans la situation économique difficile à laquelle fait face la majorité des paysans, la sécurité qu'offre la terre familiale est souvent essentielle à la survie, surtout en ce qui concerne les personnes âgées.

C. La location des terres.

Comme c'est le cas près des plantations de la côte, il y a aussi une certaine quantité limitée de terres à louer dans la région densément peuplée de Rio Minho. Il y a cependant une différence importante. Dans les campagnes, les contrats de location des terres sont normalement établis entre des exploitations qui ont relativement le même statut alors que sur la côte ce sont habituellement les grandes plantations qui louent des terres à leurs ouvriers. À Rio Minho, on peut voir la location des terres comme un mécanisme de

circulation entre petits producteurs: les exploitations qui n'ont pas assez de main-d'oeuvre pour exploiter la totalité de leurs terres peuvent opter de louer leur surplus à celles qui ont trop de main-d'oeuvre mais qui manquent de terres. Le besoin de prendre ou de donner en location une quantité de terre donnée dépend principalement de la composition de la famille et donc du cycle domestique.

On pourrait croire que la décision d'un paysan concernant la location d'une parcelle de terre est affectée par la proximité de la parcelle par rapport à son foyer. De fait, lorsqu'un fermier veut étendre la superficie de son exploitation par la location, il cherche des terres inutilisées qui sont le plus près possible de son domicile ou des terrains qu'il possède déjà. Malheureusement les terres à louer sont relativement rares et le fermier doit habituellement se résigner à louer des terres de qualité inférieure là où il y a une opportunité. En effet, une étude de Carloni démontre que seulement 4% des terres louées se trouvent près du domicile du locataire, 41% se trouvent à moins de un mille et 55% sont à plus de un mille (Carloni 1984: Table 23).

TABLEAU 4.4
Distance du domicile selon l'arrangement foncier.

Arrangement foncier	Autour du domicile (%)	< 1 mile du domicile (%)	> 1 mile du domicile (%)
propriété privée	59	30	11
terre familiale	46	31	23
terre capturée	20	80	0
terre en location	4	41	55

(Tiré de Carloni 1984: Table 23)

Il peut être surprenant que les terres à louer soient relativement peu nombreuses quand les études montrent qu'entre 10% et 36% des terres dans le secteur des exploitations paysannes sont sous-utilisées ou carrément inutilisées (Woodson 1991: p.272-273). La raison est que les paysans sont réticents à l'idée de louer ce qu'ils considèrent comme étant leurs "bonnes terres". On estime en effet que les terres louées sont souvent négligées par le

locataire. Les terres louées sont en effet très intensément cultivées et le régime d'exploitation n'est pas soutenable à long terme, ce qui amène un appauvrissement rapide du sol et un niveau d'érosion supérieur à la moyenne locale (Blustain 1995: p.126). La location étant à court terme, la stratégie d'un paysan sera d'exploiter la parcelle de terre au maximum pour la courte période de temps à laquelle il y a accès. De plus, les ressources de main-d'oeuvre étant peu abondantes (comme nous le verrons plus tard) et les apports nécessaires à la conservation des sols étant très onéreux, il n'est pas avantageux pour un locataire d'investir des sommes énormes de capital et de travail dans des cultures à long terme dont il ne verrait pas les bénéfices, ou à la construction de terrasses et à l'utilisation de fertilisants qui assureraient la productivité du sol à long-terme. Conséquemment, de par le fait de leur surexploitation et parce que ce sont celles habituellement offertes, la majorité des terres en location sont considérées comme étant de qualité inférieure. Dans les cas où la parcelle louée contient des cultures permanentes comme des arbres fruitiers, ces cultures appartiennent au propriétaire de la parcelle et il en conserve ordinairement les droits de récolte quand la parcelle est louée (Woodson 1991: p.275). Le paysan jamaïcain se retrouve donc dans une situation où il doit louer ce qu'il peut.

D. L'occupation précaire (captured land)

On entend par *captured* l'action d'occuper un morceau de terrain et de l'utiliser pour la production agricole sans en être le propriétaire et sans le louer. Comme nous l'avons vu plus tôt, la «capture» de la terre a débuté dès l'émancipation des esclaves, et même avant (les communautés de marrons). À cette époque toutes les terres de l'intérieur du pays appartenaient à la Couronne Britannique, mais les anciens esclaves assoiffés d'indépendance quittèrent les plantations pour aller s'y établir, et grâce à leurs connaissances en agriculture, ils y débutèrent leur propres exploitations. Pour stabiliser la population, au début du dix-neuvième siècle, la Couronne mit en place une

législation déclarant que toute parcelle de terre qui avait été exploitée pendant une période de douze ans devenait la propriété de l'exploitant. On peut donc dire que, à un moment ou l'autre de son histoire, chaque exploitation de Clarendon a été «capturée», et l'occupation précaire est encore aujourd'hui une importante forme d'acquisition de la terre et il n'y a aucun stigmate qui lui est associé (Woodsong1991: pp.256-257).

Les terrains occupés sont généralement de petites parcelles isolées qui sont exploitées à court-terme pour diverses raisons. L'occupation peut être simplement afin d'étendre la production d'une exploitation. Elle fait aussi fréquemment partie de la stratégie économique des jeunes hommes qui l'utilisent pour générer des revenus sans toutefois avoir à s'engager en permanence dans l'agriculture, ce qui leur permet d'acquérir une certaine indépendance financière en cultivant des plantes annuelles (légumes, cannes, tubercules, arachides, etc...). Puis, pour certains paysans la «capture» de la terre est une question de survie. C'est surtout le cas pour les «exploitations» de moins de un acre qui comptent souvent sur elles pour ce qui est de leur production de nourriture de consommation. Il arrive cependant que l'occupation devienne permanente. Un paysan peut réussir à augmenter la superficie de son exploitation en capturant des parcelles de terres inutilisées sur les terrains adjacents au sien et en les exploitant assez longtemps (12 ans) pour qu'ils soient légalement considérés comme devenant sa propriété (Woodsong 1991: pp.251,257,261,271).

E. La fragmentation des exploitations et son influence sur la production.

Comme nous l'avons vu plus tôt dans ce chapitre, il y a en Jamaïque de plus en plus de petites exploitations et elles sont de plus en plus petites. En outre, comme le démontre le Tableau 4.4, il y a aussi une tendance à la fragmentation au niveau de l'exploitation même, ce qui s'observe également à North Clarendon.

TABLEAU 4.5
Nombre de parcelles exploitées
selon la superficie de l'exploitation (North Clarendon).

Superficie de l'exploitation	Nombre moyen de parcelles exploitées.
de 0 à < 2 acres	1,3
de 2 à < 4 acres	2,0
de 4 à < 6 acres	2,6
de 6 à < 10 acres	2,7
de 10 à < 15 acres	3,3
15 acres et plus	3,5

(tiré de Robotham 1969: p.78)

Comme la propriété indivise, la fragmentation des exploitations est considérée comme étant un obstacle majeur au développement du secteur agricole par les adeptes de l'idéologie capitaliste occidentale et de l'économie d'échelle. Comme nous l'avons suggéré précédemment, l'éloignement d'une parcelle par rapport au domicile influence la production qu'on y fera. Le paysan pratique en effet différents types de production selon l'éloignement des parcelles dont il a le contrôle, phénomène directement lié au concept «chayanovien» de la pénibilité du travail. L'intensité du travail que le paysan exerce sur une parcelle et donc la quantité de produits obtenue varie beaucoup selon l'éloignement. Il arrive même souvent que le paysan abandonne simplement la production sur une parcelle qu'il considère trop éloignée, ce surtout si l'exploitation se retrouve en manque de main-d'oeuvre. Dans un régime foncier différent de celui de la Jamaïque, ceci peut se traduire en sous-utilisation des ressources agricoles. Mais chez la paysannerie jamaïcaine ce problème est atténué parce que cette situation donne souvent l'opportunité à un autre producteur, qui possède les ressources nécessaires, de cultiver une parcelle de terre pour une période indéterminée et d'augmenter sa production.

Mais pour Bellande (1982: p.7), dans son étude de la paysannerie haïtienne, en plus d'être le résultat des modes de transmission de l'héritage foncier et du processus de migration des population paysanne, la fragmentation des terres serait aussi le résultat d'une stratégie qui aurait pour but de:

1) Minimiser les risques en élargissant le nombre des espèces cultivées en cultivant des terrains à diverses altitudes.

2) Apporter un approvisionnement continu en produits agricoles qui sont cultivés à différentes altitudes à différentes périodes de l'année, ce qui permettrait aussi d'améliorer les problèmes de stockage.

3) D'étaler les travaux agricoles ce qui permet un emploi plus régulier de la main-d'oeuvre et de réduire les "pics" de travaux agricoles.

Par manque de données nous ne pouvons pas vérifier s'il en est de même pour la paysannerie jamaïcaine, mais il serait très intéressant de poursuivre des recherches dans cette direction.

Il est certain que la fragmentation a aussi pour effet d'augmenter les coûts d'exploitation. La distance des différentes parcelles entre elles et la distance entre ces parcelles et le domicile font augmenter les coûts en main-d'oeuvre et les coûts de transport de manière excessive. Comme le démontre Chayanov (1990:pp.191-192) pour l'accroissement des frais d'exploitation d'une «*dessiatine*» d'avoine par rapport son éloignement du domicile et des déplacements «superflus» qui en résulte, plus la parcelle est éloignée, plus le temps perdu pour les déplacements de la main-d'oeuvre et les produits augmentent et plus les coûts de production sont grands. Ces coûts superflus sont d'autant plus grands pour les cultures qui nécessitent des travaux aratoires importants ou l'application d'engrais naturel ou chimique. C'est le cas des divers tubercules qui sont cultivés en Jamaïque comme base alimentaire tels les patates et les ignames, qui de plus sont très difficiles à transporter. Ces coûts de production sont d'autant plus élevés si l'on considère les carences en transport mentionnées plus tôt dans ce chapitre.

S'y ajoute un autre problème: le vol. Le vol de produits agricoles est devenu endémique en Jamaïque et constitue un problème important pour les producteurs agricoles, petits et grands, et la fragmentation des exploitations ne fait qu'aider la pratique et le développement de cette activité. Il est de coutume pour les amis, les voisins ou même pour un simple passant de demander quelques fruits mûrs au propriétaire d'arbres fruitiers. Si l'opération nécessite que l'on grimpe dans l'arbre ou que l'on fasse tomber les fruits à l'aide d'un bâton ou en lançant une pierre, le propriétaire demande souvent qu'on en cueille aussi pour lui. Les fruits sont alors rassemblés et divisés également entre le propriétaire et la personne qui a fait la requête. Il est aussi accepté qu'un individu cueille quelques fruits des arbres qui sont

situés sur le bord de la route ou des sentiers sans même devoir demander la permission du propriétaire, et ce sont surtout les enfants qui s'adonnent à ce type d'activité. En général la générosité est de mise et les gens acceptent de partager des petites quantités de produits agricoles, du moins tant qu'un individu n'abuse pas de la coutume (Woodsong 1991: pp.245-246).

Mais certains individus s'adonnent au vol de quantités relativement grandes de produits agricoles afin de les revendre dans les marchés ou pour la consommation personnelle. Au point ou, pour Wilson (1973: p.97), le «vol à temps partiel» est pratiqué par beaucoup d'individus et devrait même être considéré comme un moyen de subsistance normal comme tous les autres. Puisque les parcelles de terres qui composent une exploitation sont généralement dispersées et à une certaine distance du domicile de la famille, il est relativement facile de voler les récoltes et le bétail, surtout la nuit. Plus la parcelle est éloignée du domicile plus il est facile d'en voler les produits. Afin de dissuader le vol de leur production, les fermiers couchent souvent dans leurs champs lors des saison de la récolte. Les décisions agricoles sont grandement influencées par le vol. L'étude de Woodsong (1991) tend à démontrer en effet que les paysans restreignent volontairement la production des produits de consommation personnelle qui peuvent aussi être vendus à bon profit dans les marchés locaux parce que leurs champs sont souvent éloignés du domicile et qu'ils se fait souvent voler leur récolte. Les paysans continuent donc la production de canne à sucre même si d'autres cultures sont plus lucratives. La raison en est que la canne à sucre doit être volée et transportée en tellement grosse quantité pour être rentable que son vol est difficile sans se faire prendre. Il en va tout autrement pour la production des agrumes qui sont en grande demande au niveau local et pour l'exportation et qui est très lucrative. La raison principale donnée par les paysans qui n'ont pas entrepris cette culture est que les agrumes sont trop facile à voler. Le vol du bétail, lui, a lieu surtout au cours de la nuit précédant le jour du marché. Le bétail est alors volé puis amené à la boucherie des districts voisins pour être vendu en morceaux. La Jamaican Agricultural Society estime les pertes encourues annuellement par le secteur agricole dues au vol à un milliard de dollars jamaïcains, ce qui est l'équivalent d'environ 40 millions de dollars canadiens, somme non négligeable (Woodsong 1991: pp.244,247-248). Il est cependant intéressant de noter que l'incidence du vol de produits agricoles a grandement

augmenté avec les difficultés économiques particulièrement graves qu'a connues la Jamaïque au cours des années 1980. Cette hausse du vol est indicative de la pression que les difficultés économiques du pays ont exercé sur les individus et les familles.

4- Conclusion.

L'histoire du développement économique et social de la Jamaïque a fait en sorte que la grande majorité des paysans se sont retrouvés sur les terres les moins productives et les plus difficiles à cultiver, en plus d'être établis dans les régions où l'infrastructure rurale laisse à désirer. Le fait que l'établissement de la paysannerie se soit faite à l'improviste et sans planification a apporté de graves problèmes de transport et d'accès aux terres qui entravent le développement de la production agricole et dont les paysans d'aujourd'hui ressentent encore les répercussions.

En plus de se retrouver sur des terres de mauvaise qualité, les paysans sont majoritairement restreints à la possession de petites exploitations de moins de 5 acres (environ 75% d'entre-eux). Pour la majorité l'achat initial ou l'achat de nouvelles terres est très difficile. En effet, pour ces petits producteurs, l'accumulation d'une somme d'argent suffisante pour l'achat d'une parcelle de terre de dimension adéquate est quasiment impossible, d'autant plus que la grande majorité de ceux-ci arrivent déjà à peine à satisfaire les besoins essentiels de leur famille, et que, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, leur accès au crédit est très limité. De plus, les terres à vendre sont relativement rares parce que les paysans sont réticents à l'idée de se défaire de leurs terres, et ce même si une partie d'entre elles demeure inexploitée pour de grandes périodes. Les raisons principales sont qu'ils espèrent les laisser en héritage à leurs enfants et parce que la terre est pour eux une source de sécurité et d'indépendance. Même dans les cas où il y a de la terre à vendre, les graves problèmes d'érosion font en sorte que ces terres sont habituellement de qualité inférieure et à peine bonne pour l'agriculture.

La propriété privée du sol n'est cependant pas la seule manière pour un paysan d'avoir accès à la terre. Le paysan jamaïcain exploite en effet des parcelles de terre selon plusieurs autres arrangements fonciers: la terre familiale, la location et la «capture». Étudiés de manière indépendante les différents types d'arrangements fonciers semblent relativement rigides. Mais dans une perspective systémique, la possibilité de combiner synchroniquement ou diachroniquement les différents types d'arrangements fonciers donne une certaine flexibilité à la structure agraire qui permet au paysan jamaïcain, dans certaines limites, d'ajuster les dimensions de sa production agricole selon les besoins de sa famille et les autres ressources à sa disposition. L'utilisation des ressources en propriété privée, en terre familiale, en location et en capture est donc combinée selon les ressources financières qui sont disponibles au paysan en ce qui concerne surtout l'achat et la location des terres, selon les ressources en main-d'oeuvre à sa disposition et selon les besoins de sa famille, qui dictent la surface qu'il est possible d'exploiter. Cette flexibilité de la structure agraire est aussi une source de sécurité pour les paysans qui sont dans l'impossibilité de se procurer une parcelle à cultiver en propre, ou dans les cas où un paysan doit augmenter sa production à court terme par exemple.

TABLEAU 4.7
Usage de la terre selon l'arrangement foncier.

Arrangement foncier	Arbres fruitiers (%)	Annuelles (%)
propriété privée	62	38
terre familiale	60	40
terre capturée	0	100
location	12	88

(Tiré de Carloni 1984: Table 22)

Il y a cependant deux autres contraintes se rapportant aux ressources en terre qui influencent la production agricole.

Comme nous avons vu, la fragmentation des exploitations en plusieurs parcelles cultivées a pour effets d'augmenter les frais d'exploitation, d'augmenter les dépenses en temps nécessaires à l'exploitation des parcelles et augmente l'incidence du vol des produits agricoles et des animaux d'élevage.

Le type de régime foncier sous laquelle le paysan contrôle une parcelle de terre qu'il exploite influence aussi la production agricole. Comme le démontre le Tableau 4.6, les terres dont le paysan est propriétaire (privées ou familiales) ont tendance à être exploitées de façon intensive et durable, tandis que les terres qui ne lui appartiennent pas en propre ont tendance à être exploitées de façon intensive mais à court terme. Il semble que la différence provient du fait que le paysan est conscient du problème de l'érosion des sols et qu'il s'efforce, entre autres, d'appliquer un régime de production durable sur ses terres tandis que l'application d'un régime agricole soutenable n'est pas considérée comme nécessaire sur des terres qui ne lui appartiennent pas. On pourrait donc aussi dire que le problème d'érosion des sols influence la production agricole en limitant cette dernière, surtout en ce qui concerne l'exploitation des propriétés privées.

Les possibilités et surtout les contraintes du régime foncier jamaïcain sont très différentes de celles qui touchaient le paysan russe, base du modèle de Chayanov. Nous verrons plus loin dans quelle mesure son modèle de comportement en sera affecté.

CHAPITRE 5:

La structure familiale rurale en Jamaïque.

Nous avons vu que, dans la théorie de l'économie paysanne telle que développée par Chayanov, la structure et les dimensions de la famille jouent un rôle déterminant sur l'organisation économique et le volume d'activité des exploitations familiales. Il est donc essentiel d'étudier la structure de la famille jamaïcaine et l'effet de cette dernière sur l'organisation économique de l'exploitation familiale jamaïcaine.

Les données contemporaines concernant la structure familiale rurale jamaïcaine sont rares et incomplètes. Nous devons donc nous baser principalement sur des données significativement plus complètes obtenues lors de recherches effectuées lors des années soixante en supposant que la situation n'a pas beaucoup changé. De plus ces données ne sont pas spécifiques à la région étudiée dans ce travail, mais s'étendent plutôt à la paysannerie jamaïcaine en général. Ces recherches sont encore aujourd'hui considérées valables par les auteurs préoccupés par la problématique paysanne jamaïcaine. Je propose toutefois que les données statistiques ne soient pas interprétées comme représentant exactement la situation contemporaine, mais plutôt comme indicatrices de certaines tendances culturelles et sociales qui sont aujourd'hui encore visibles, et même parfois plus prononcées qu'elles ne l'étaient dans certains cas.

1- La formation du groupe domestique : le cycle des alliances.

A. Les unions extra-résidentielles.

Dans la grande majorité des cas la première union d'un individu s'établira de manière informelle entre deux personnes célibataires, et se terminera de la même manière. Dans l'idéologie explicite de la paysannerie jamaïcaine, les relations amoureuses et sexuelles entre adolescents sont perçues comme indésirables. Mais comme il est souvent le cas, il y a une grande différence entre l'idéologie et la pratique. Selon les recherches de Blake (1961), l'âge moyen auquel un individu (homme ou femme) entreprend sa première relation informelle est de dix-sept ans. Les premières liaisons ne s'accompagnent généralement pas par l'installation du couple dans un foyer propre, comme c'est le cas ailleurs aux Antilles, au Brésil ... et ailleurs. Il s'ensuit que les premières relations d'un garçon et d'une fille jamaïcaine ne possèdent presque aucun support institutionnel. En effet, une jeune fille ne se marie pas et n'entre pas dans une relation socialement légitime, mais plutôt dans une relation qui peut se dissoudre à n'importe quel moment.

Tant à l'époque de ces recherches qu'aujourd'hui, les moyens de contraception sont peu utilisés. Ceci fait en sorte qu'environ la moitié de ces premières unions donne lieu à la naissance d'un enfant. L'absence d'institutionnalisation s'accompagne d'une relative instabilité et mènent à des naissances qui ont des répercussions sociales et économiques très importantes pour les jeunes parents et pour les familles concernées, surtout celle de la jeune fille qui normalement prendra la charge de l'enfant (Blake 1961: p.46-48).

Quoique ces relations et les enfants qui en sont nés soient légalement illégitimes, dans la culture jamaïcaine la filiation est reconnue "par le sang" (*through bloodlines*) et non par le nom. Le père de ces enfants est donc reconnu comme étant socialement et économiquement responsable du bien-être de son enfant. Il doit pourvoir au maintien de son enfant jusqu'à ce que ce dernier ait terminé l'école, où jusqu'à ce que la femme se marie, mais il est

cependant exclus de ses responsabilités lorsque la mère de son enfant entre dans une relation de concubinage avec un autre homme. Dans ce type de relation l'homme n'est pas responsable de l'entretien de la femme, mais il apporte habituellement des cadeaux sous forme d'argent ou d'autres biens de consommation.

Comme les hommes et les femmes (ce qui est plus rare pour les adolescentes mais plus fréquent dans la vingtaine et plus) s'engagent souvent simultanément dans plus qu'une union extra-résidentielle, il peut donc être difficile d'établir la paternité d'un enfant. Les hommes qui ne sont pas enclins à accepter la paternité d'un enfant utilisent souvent l'excuse des multiples partenaires, même si dans une situation donnée ce ne fut pas le cas, pour échapper à leurs responsabilités. Le seul moyen de responsabiliser un homme envers son enfant né d'une relation extra-résidentielle est de lui faire accepter la paternité de l'enfant, ce qui est loin d'être un acquis.

En pratique le rôle du père d'un enfant né de ce type d'union peut être très variable, et il y a des occasions où ce sont les mères des jeunes filles, ou encore la mère elle-même si elle a acquis une certaine indépendance, qui décideront de demander la reconnaissance de la paternité d'un enfant. Dans les cas où la naissance d'un enfant est le résultat d'une relation entre deux adolescents, le jeune homme n'est habituellement pas en position de subvenir aux besoins de son enfant et de la mère. La mère de la fille enceinte prendra alors la responsabilité de l'enfant et formera ce qui est appelé une *grandmother family*. A ce moment la mère de la fille enceinte décidera si elle veut rompre l'union informelle entre les deux jeunes gens en envoyant la jeune fille vivre dans un autre groupe domestique dans une autre communauté, ou encore laisser les deux jeunes continuer à se voir. Dans ce dernier cas l'union peut se stabiliser et se développer en union corésidentielle, mais pas nécessairement. Dans les cas où le père est plus âgé et en meilleure position de contribuer à l'entretien de l'enfant et de la jeune mère, la grand-mère aura tendance à garder sa fille et l'enfant à la maison et exercera des pressions sur le père de l'enfant pour qu'il contribue au coûts associés à la grossesse et à la naissance, en plus du soutien de la mère et de l'enfant. La grand-mère n'incitera cependant pas sa fille à former une union stable avec le père de son enfant parce qu'il est dit que la jeune fille est trop jeune et inexpérimentée.

Cependant, si la jeune fille continue à avoir des enfants illégitimes, et que la famille n'est plus en mesure de la soutenir avec ses enfants, la famille a plusieurs options à sa disposition. Un ou plusieurs enfants peuvent être envoyés dans d'autres groupes domestiques qui se trouvent en meilleure position économique, pour en prendre soin. La jeune fille peut être poussée au travail salarié afin de subvenir au besoins de son enfant qui demeure dans le groupe domestique de sa mère. Ou encore, elle peut être incitée à former une union corésidentielle avec un homme en mesure de l'aider financièrement (Blake 1961: p.151-152). Il est aussi important de noter qu'une femme est susceptible d'utiliser toutes ces stratégies au cours de son cycle de vie.

Les règles morales en usage veulent que le père subvienne aux besoins de ses enfants, mais ce ne sont pas tous les pères qui prennent leurs responsabilités sociales et économiques. En effet, l'instabilité économique générale des hommes, surtout dans la période de leur vie qui précède l'établissement de leur propre exploitation agricole, fait en sorte qu'une bonne proportion n'est pas en mesure de pourvoir aux besoins d'un enfant et de sa mère, du moins pas régulièrement. De plus, la mobilité géographique des jeunes hommes fait en sorte qu'ils peuvent éviter leurs obligations en se relocalisant dans une autre communauté. Ceci fait en sorte que la situation économique des jeunes femmes est dans beaucoup de cas très précaire.

Les caractéristiques et les répercussions de ces premières unions (qui sont appelées *visiting unions* par les Jamaïcains) sont les mêmes pour les autres relations extra-résidentielles en général. Ces unions sont très instables; les enfants qui en naissent sont légalement illégitimes mais sont socialement légitimés lorsque le père décide d'accepter la paternité (Smith 1962: p.221). Lorsque l'homme n'accepte pas la paternité de l'enfant, le groupe domestique de la mère doit prendre en charge un autre membre inactif sans toutefois pouvoir nécessairement augmenter ses revenus. De l'autre côté, lorsque le père accepte la paternité, les revenus que fournissent les hommes aux mères de leur(s) enfant(s) peuvent être très importants pour les femmes. En effet, Espeut (1989: Table 2) dans son étude de la communauté de River Ridge démontre que pour 24,4% des femmes de son échantillon, la naissance des enfants, et les contributions financières des pères qui en découlent, représentent leur principale source de revenus.

B. Le concubinage.

Il arrive qu'une relation extra-résidentielle se stabilise et que le couple décide de former une union corésidentielle sans pour autant être sanctionnée légalement ou religieusement. Une bonne portion des couples vit en concubinage. En fait, de toutes les mères âgées entre 15 et 45 ans, 35,6% sont célibataires, 29,2% sont en concubinage et 35,2% sont mariées (Blake 1961). Tout en étant plus stable que la simple relation de "visite", le concubinage est aussi relativement instable et une union de ce type peut être dissoute très facilement. Ceci implique que presque les deux tiers des mères vivent dans des unions instables et donc dans une situation économique précaire puisqu'elles ne peuvent compter sur l'aide financière de leur présent conjoint après la dissolution de la relation. Encore plus que dans les unions extra-résidentielles, les enfants qui naissent du concubinage sont socialement légitimes, car le père reconnaît habituellement la paternité ses enfants. Il est donc investi de tous les droits et obligations associés à la paternité tout au long de la durée de l'union. Une fois l'union dissoute, l'homme ne devient cependant responsable que du maintien de son enfant et non de celui de la femme, et ce jusqu'à ce que la femme entre dans une nouvelle relation de concubinage ou qu'elle se marie, après quoi l'homme ne devient plus responsable du maintien économique de l'enfant. Là encore il est possible pour un homme de contourner ses responsabilités, bien que ce soit plus difficile que précédemment. En effet, il est plus difficile pour un homme de nier sa paternité à l'intérieur d'une union corésidentielle, mais le haut taux de mobilité rend l'évasion plus facile. Les pressions sociales exercées sur les hommes sont significativement plus grandes dans les communautés paysannes où la population est plutôt stable et où l'économie est basée sur l'agriculture. Tous les membres de la communauté se connaissent et chacun possède beaucoup de liens de parenté, comparativement aux zones urbaines où la population est dense, le taux de mobilité est grand, et où l'anonymat est général. En effet, la nature même de l'entreprise économique des hommes qui dépendent de l'agriculture fait en sorte que ces derniers sont établis à plus ou moins long terme et que leur taux de mobilité est inférieur aux hommes dépendant du

travail salarié. Même si un homme échappe moins facilement aux responsabilités inhérente à la paternité, dans ce milieu, les hommes invoqueront souvent le manque de moyens pour ne pas subvenir adéquatement aux besoins de leurs dépendants.

Aux yeux des Jamaïcains les unions corésidentielles, bien qu'acceptables, ne représentent pas un équivalent au mariage: le statut d'une union corésidentielle étant significativement inférieur à celui du mariage. Une autre différence majeure est que les obligations d'un homme envers ses enfants et sa partenaire ne sont pas soutenues au même degré dans le concubinage que dans le mariage (Smith 1962: p.221). Dans les unions de concubinage, les deux partenaires sont supposés contribuer également aux dépenses du ménage et l'homme est responsable des enfants qui habitent le domicile, même ceux qui ne sont pas les siens, mais qui proviennent des unions précédentes de sa concubine. Les hommes sont cependant réticents à l'idée de prendre en charge un trop grand nombre de dépendants, surtout quand ces derniers ne sont pas leurs propres enfants. Une femme qui désire entrer dans une union de concubinage tendra donc à placer ses enfants illégitimes dans d'autres groupes domestiques de sa famille qui sont en mesure d'en prendre soin: en premier lieu, chez sa mère.

Selon Blake (1961: p.150) les jeunes femmes ont tendance à retarder leur entrée dans ce type d'union le plus longtemps possible. La raison de ce choix tiendrait au prestige associé au mariage et au manque de prestige associé au concubinage. Pour Blake (idem) la femme jamaïcaine préfère maintenir son statut de célibataire le plus longtemps possible parce que cela lui permet d'être dans une situation plus flexible face au mariage: pas ou moins d'enfants, et possibilité plus grande d'atteindre l'union idéologiquement idéale, qui est le mariage. Mais au cours des ans, avec la naissance des enfants, la situation financière des femmes se détériore de plus en plus, et elle acceptera plus volontiers le concubinage. En effet, pour la femme qui a besoin de soutien économique, l'union corésidentielle représente, du moins temporairement, une situation économique plus stable que le statut de mère célibataire, et ce surtout dans les cas où une femme est déjà enceinte d'un homme avec lequel elle décide de cohabiter. C'est pourquoi la participation des femmes au concubinage tend à augmenter avec la naissance des enfants. De

leur côté, les hommes sont souvent réticents à l'idée d'entre en concubinage avec une femme parce qu'ils craignent que cette dernière n'ait que des intérêts économiques, ce qui semble ne pas être totalement faux. Mais de l'autre côté, ils reçoivent en échange des services ménagers et sexuels "gratuits". L'entrée de deux individus dans une relation de concubinage semble donc souvent une question de nécessité économique, ce qui aide à expliquer l'instabilité de ce type d'union (Blake: p.144 & 167).

Mais dans certaines communautés paysannes, le concubinage prend une forme institutionnalisée. C'est ce que Smith (1962: p. 221) appelle *purposive concubinage*. Il s'agit d'un "mariage à l'essai" entre deux personnes qui pensent se marier. Il est même recommandé et vu comme étant respectable parce qu'il est supposé assurer la stabilité du mariage quand les deux individus décideront de sceller leur alliance. Contrairement au concubinage ordinaire, dans ce type d'union les deux individus ont les mêmes droits et obligations que s'ils étaient mariés, à l'exception du fait que la femme est dans l'obligation de contribuer financièrement au maintien du domicile, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour le mariage. Mais comme précédemment, ce type de concubinage est une union qui peut être dissoute à tout moment, même lorsqu'il en résulte la naissance d'un enfant (Clarke 1964: p.104).

C. Le mariage.

Le mariage est en effet habituellement le résultat d'une suite d'unions qui a débuté par une union extra-résidentielle, pour ensuite se stabiliser dans une union corésidentielle et finalement atteindre son objectif idéologique final: le mariage. Dans les milieux ruraux jamaïcains le mariage constitue un indice de statut social et économique, les gens croient donc qu'un couple ne devrait pas se marier avant d'être en mesure de pouvoir remplir les exigences sociales et économiques associées à cette institution. Cependant, certains prérequis au mariage sont hors de portée d'une bonne proportion de Jamaïcains. Le coût de la cérémonie elle-même peut être dissuasif. En effet, pour la

paysannerie, le mariage doit aussi être une célébration. La mariée doit porter une robe blanche et un voile, et le marié, un habit. De plus on doit servir du gâteau et du vin à la réception à laquelle on invite la famille et les amis, et le mariage n'est complet que si le marié offre une alliance en or à la mariée. Plus il y a de gens et plus la cérémonie est élaborée plus le statut du couple sera élevé. Le mariage doit aussi s'accompagner de la résidence néolocale, c'est-à-dire que l'homme doit être propriétaire d'une maison, les domiciles à louer étant plus que rares dans les communautés paysannes. Lorsqu'un homme se marie, il devient responsable du bien-être de sa femme et des enfants, ceux du couple et ceux des unions précédentes de la femme qui viennent habiter avec eux. En effet, l'homme devient responsable des enfants de sa femme provenant d'unions antérieures qu'il laisse habiter avec eux, et ce jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte (environ 18 ans). Comme nous pouvons voir le mariage a de grandes implications économiques pour les hommes, surtout quand on constate que la majorité sont relativement pauvres. C'est pourquoi les Jamaïcains eux-mêmes disent que «*marriage is not for the poor man*». En effet, plusieurs auteurs rapportent que chez les paysans et les "pauvres" en général, le mariage n'est contracté que relativement tard dans le cycle de vie de l'individu ; quand un homme a réussi à se procurer une base économique en héritant de la terre de son père, en se procurant sa propre terre ou en trouvant un emploi stable (Carloni 1984: p.10). Newman et Lefranc apportent une explication encore plus détaillée:

«...the apparent marginality of the male in the family and household, and the tendency toward late marriages, if they occur at all, are directly related to the economic fragility of the adult male in the wider society, the restricted public roles for men, their very restricted social and economic mobility, and their very limited access to productive property.»

(Newman & Lefranc 1991: p.31)

Ceci explique pourquoi les femmes qui ont des enfants "illégitimes" semblent avoir significativement plus de difficulté à trouver un homme prêt à les épouser: les hommes dont la situation économique est déjà précaire sont réticents à l'idée de prendre de plus grandes responsabilités. Les femmes qui semblent avoir le plus de succès à contracter des mariages sont celles qui ont

réussi à éviter les désavantages associés aux unions instables et aux naissances qui en découlent. Elles ont par exemple réussi à éviter les naissances avant le mariage complètement, n'auraient eu qu'un ou deux enfants avant de se marier, ou encore, ont réussi à placer ou à faire adopter de manière informelle un ou plusieurs de leurs enfants, habituellement par des membres de leur famille. En tout état de cause, ce sont principalement celles qui ont évité d'avoir plusieurs enfants directement à charge (Blake 1961: p.100,135,146).

L'âge moyen au mariage de l'échantillon de Blake (1961: p.45) est de 34,1 ans pour les hommes et de 28,6 ans pour les femmes. Si l'on tient compte de l'âge auquel les premières unions sont contractées et des débuts de l'activité sexuelle, on se rend compte qu'une bonne partie de la reproduction se déroule soit hors du mariage, soit au cours du cycle de vie d'un individu où les unions contractées sont instables. Ces unions contractées simultanément ou consécutivement, et les naissances qui en découlent, font en sorte que les hommes ont des dépendants dans plusieurs groupes domestiques différents, et que les femmes ont des enfants de plusieurs hommes différents. Ceci affecte la structure familiale et a des répercussions économiques importantes, répercussions que nous étudierons plus en détails au Chapitre 7. À l'âge de 45 ans, 50% de la population peut être classifiée dans la catégorie marié ou divorcé, et cette statistique passe à 74,7% pour les hommes et à 66,7% pour les femmes âgés de 65 ou plus. Il est intéressant de voir qu'environ 25% des hommes et 33% des femmes ne se marieront jamais. Ceci ne veut cependant pas dire qu'ils ne forment pas des unions corésidentielles qui se stabilisent avec le temps. Je n'ai pas trouvé de statistiques précises à ce sujet, mais les études publiées rapportent que l'incidence du divorce est élevée. Il s'agit cependant plus souvent de "séparations de corps" que de réels divorces légaux.

En analysant le cycle des alliances, on peut remarquer que l'idéologie du mariage, combinée au contexte économique dans lequel évolue la paysannerie jamaïcaine, font en sorte que le cycle des alliances suit le cycle de vie économique de l'homme. Les jeunes hommes commencent à établir leur indépendance vers les quinze ans, indépendance qui continue à s'accroître jusqu'à la fin de la vingtaine. Pendant ce temps ils ne contribuent que marginalement aux besoins en main-d'oeuvre de l'exploitation agricole de leur

groupe domestique, préférant le travail salarié occasionnel sur les fermes des voisins, dans les programmes d'emploi temporaire du gouvernement et, s'ils sont chanceux, dans les grandes plantations. Ils n'ont cependant pas encore un accès stable aux ressources productives (principalement un domicile et une terre à cultiver), qui procurent des revenus stables, ressources qui sont considérées comme des prérequis au mariage. Pendant cette période ils participeront donc surtout à des unions extra-résidentielles. De leur côté, les filles du même âge essaient de parfaire leur éducation tout en demeurant à la maison où elles aident aux activités domestiques et à l'agriculture. C'est principalement au cours de cette période que les premiers enfants naissent des unions extra-résidentielles. L'aide des grands-parents et des parents est très importante pour les jeunes mères (Woodson 1991: p.18-19).

Les unions corésidentielles étant normalement néolocales, un homme ne pourra entrer en concubinage que quand il aura été en mesure d'acheter son propre domicile. Il a alors habituellement la trentaine, et exerce diverses activités génératrices de revenus (petite agriculture, travail salarié). C'est alors qu'il acquiert, par achat ou par héritage, une parcelle de terrain à cultiver et un domicile.

Le mariage est généralement contracté quand l'homme réussit finalement à stabiliser ses revenus avec l'accès aux ressources productives, dans notre cas: la terre. Ceci se concrétise surtout à l'arrivée de la quarantaine où la majorité des individus se marient (Woodson 1991: p.19).

Du point de vue de la femme, plus particulièrement si elle a des enfants, la question de s'engager dans une relation semble aussi être, du moins en partie, une décision économique. Dans une étude sur la famille d'un village rural d'Antigua, Gordon (1987) explique qu'il y a une relation inverse entre l'importance des liens de parenté horizontale et verticale, et la fréquence des unions. Une forte proportion de femmes qui seraient engagées dans des unions n'auraient pas beaucoup de parenté, ou encore rapportent ne pas être près de leur parenté. À l'inverse, la fréquence du mariage tend à diminuer avec l'accroissement de la présence et de la disponibilité de parents. Ceci suggérerait qu'il est plus probable que les femmes s'engagent dans des unions et se marient lorsque leur famille ne représente qu'un réseau social limité qui ne peut conséquemment pas constituer une ressource économique

importante. Les hommes n'étant pas perçus comme étant de fiables pourvoyeurs par les femmes, du moins pas autant que sa propre famille, le mariage serait une stratégie économique alternative (Gordon 1987: p.434). On pourrait cependant aussi argumenter l'inverse; que les femmes célibataires "cultivent" davantage les rapports de parenté comme alternative au mariage.

2- La structure familiale jamaïcaine.

A. Le chef de famille.

Dans la structure familiale de la paysannerie jamaïcaine, comme pour Fortes (1954: p.65) dans son étude de la famille chez les Ashanti, il existe une hiérarchie dominée par le chef de famille. Dans la société jamaïcaine la séniorité comporte un élément d'autorité et de respect. C'est pourquoi le chef de famille est souvent la personne la plus âgée. Mais l'autorité qui vient de la séniorité est souvent surpassée par l'importance accordée au statut économique. Tout dépend de la manière dont la position sociale est acquise. Le chef de famille est la majorité du temps la personne qui joue le rôle économique le plus important du groupe domestique, personne qui est aussi le plus souvent propriétaire du domicile. En effet, un groupe domestique indépendant est souvent établi lorsque lors que le nouveau chef de famille fait construire ou achète une maison parce qu'il se marie, soit parce qu'il en a les moyens, ou soit parce qu'il en hérite. Il demeure cependant que dans un couple marié, ou vivant en concubinage, l'homme est toujours l'individu considéré comme le chef de famille, et ce même lorsqu'il détient un rôle économique inférieur à celui de la femme.

La recherche d'indépendance est l'un des facteurs qui pousse les hommes à devenir chef de famille en débutant leur propre groupe domestique.

En effet, un jeune homme (vingtaine) acceptera d'habiter avec sa mère, son père ou un de ses frères aînés. Mais vivre comme dépendant est perçu comme étant dégradant pour un homme plus âgé (trentaine). De plus, l'idéologie du mariage et de la famille telle qu'elle est répandue par les religions catholique et protestante auxquelles presque tous les Jamaïcains adhèrent, en plus de la vision de la famille telle que diffusée par les médias, font en sorte qu'il est désirable pour un homme de devenir chef de son propre groupe domestique.

Tout comme chez les Ashanti décrits par Meyer Fortes (1954), tout individu, homme ou femme, aspire un jour à devenir propriétaire de son propre domicile. Ce n'est cependant qu'après la trentaine, après une série de saisons de travail dans les plantations de la Jamaïque et à l'étranger, qu'un individu est économiquement en mesure de se procurer son propre domicile. Les femmes paysannes ne deviennent cependant généralement propriétaires que par l'héritage des parents ou du conjoint.

Il y a en effet des chefs de famille des deux sexes. Les recherches s'entendent pour dire qu'il y a entre 30 et 35% des groupes domestiques qui possèdent une femme comme chef de famille (Lefranc 1986: p.18; Carloni 1984: p.9; Smith 1962: p.126). Comme nous le verrons sous peu, le sexe du chef de famille est un bon indicateur de la structure du groupe domestique et a une grande influence au point de vue de l'organisation économique du groupe domestique.

Smith (1962: p.127) rapporte que seulement 45% des hommes de 24 ans et moins sont chefs de famille, mais que cette proportion augmente à 66% pour les hommes âgés entre 25 et 39, dont la majorité dans leur trentaine. 91% des hommes qui ont entre 40 et 54 ans sont chef de famille, reflétant la continuation de la tendance économique qui vient d'être décrite. Ceci veut dire que les jeunes hommes demeurent "dépendants" dans les autres groupes domestiques pour une période relativement longue et qu'il y a une contrainte sociale qui pousse les hommes de plus de 24 ans à former leur propre groupe domestique. Une des raisons principale, avons-nous dit, est que les hommes de trente ans commencent à être en meilleure position économique parce qu'ils ont réussi à accumuler assez de fonds pour pouvoir acheter une maison et acquérir l'indépendance désirée. Enfin, seulement 24% des hommes de plus de 55 ans demeurent chef de famille, la majorité se trouvant avant 60 ans.

Cette dernière statistique reflète le retour à la ferme familiale habituellement d'un des fils qui prend graduellement le contrôle de la production agricole de son père et qui en héritera lors de la mort de ce dernier. Chez les femmes, 20% d'entre elles entre 25 et 39 ans sont chef de famille, 50% le sont entre 40 et 55 ans et 38% chez celles de plus de 55 ans.

TABLEAU 5.1
Proportion de chef de famille selon l'âge et le sexe
(Familles paysannes au niveau de la Jamaïque).

Age	Hommes	Femmes
<24	4%	4%
24-39	66%	20%
40-55	91%	50%
>55	24%	38%

(Selon les données de Smith 1962: p. 127)

B. Le groupe domestique.

La structure domestique jamaïcaine est très souvent différente de la famille nucléaire (père, mère et enfants). En effet, Carloni (1984) rapporte que seulement 21% des groupes domestiques de son échantillon sont de ce type. On peut remarquer que plusieurs membres s'ajoutent à la famille nucléaire tels les parents âgés et d'autres membres, consanguins ou non. De plus, certains autres membres de la famille qui ne vivent pas nécessairement au domicile d'un groupe domestique donné mais qui sont partis en travail migratoire temporaire ou permanent font partie du groupe domestique et lui apportent un support économique vital (Chaney 1983: p.3).

TABLEAU 5.2
Population du groupe domestique classée selon
la relation avec le chef de famille et le sexe du chef de famille
(Famille paysanne au niveau de la Jamaïque).

TYPE DE PARENT:	CHEF DE FAMILLE MASCULIN	CHEF DE FAMILLE FÉMININ	TOTAL
-> Conjoint(e) du CF*:	29,00%	8,15%	23,58%
-> Enfants du CF:	51,20%	47,40%	50,00%
-> Petits-enfants du CF:	7,75%	27,40%	12,93%
-> Arrières-petits-enfants du CF:	0,40%	3,38%	1,49%
-> Enfants du partenaire du CF provenant d'autres alliances:	6,42%	0,55%	4,78%
-> Frères/soeurs du CF et leurs enfants:	2,76%	9,19%	4,72%
-> Mère du CF:	1,21%	1,45%	1,28%
-> Partenaires des enfants du CF:	0,40%	1,70%	0,76%
-> AUTRES:	0,86%	0,78%	0,82%
total:	100,00%	100,00%	100,00%

* Où CF = chef de famille.

(Tiré de Smith 1982: p.151)

Comme le démontre le tableau 5.2, la composition de la famille paysanne jamaïcaine est très différente selon que le chef de famille est un homme ou une femme. Plus de 29% des membres du groupe domestique possédant un homme comme chef de famille (CF) sont les conjointes de ces hommes, tandis que, comme nous pouvions le déduire selon les données présentées concernant les chefs de familles, seulement 8,15% des individus composant les groupes domestiques à chef de famille féminin sont les conjoints de ces dernières. Dans les deux cas environ 50% des individus qui composent les groupes domestiques sont les enfants du chef de famille. Là où la différence est la plus grande entre ces deux types de groupe domestiques est au niveau de la fréquence de la présence des petits-enfants du chef de famille; plus de 27% sous les chefs de famille féminins et seulement 7,75% sous les chefs de familles masculins. Il en est de même pour les statistiques concernant les arrières-petits-enfants du chef de famille, la proportion sous les CF masculins étant significativement plus basse que chez les CF féminins.

Les statistiques démontrent cependant qu'une proportion de chefs de familles masculins acceptent de garder comme dépendants les enfants de leurs conjointes dont ils ne sont pas les pères biologiques; 6,42% des individus faisant parti de ce type de groupe domestique faisant partie de cette catégorie. Les groupes domestiques avec chef de famille féminin contiennent aussi significativement plus de membres qui sont rarement les frères, mais surtout les soeurs, du chef de famille et leurs enfants. De manière générale, en analysant les données ci-dessus, on peut dire que les groupes domestiques à chefs de famille masculins se rapprochent plus de la famille nucléaire que les groupes domestiques à chefs de famille féminin, ces derniers étant composés d'une proportion significativement plus grande de membres autres que le couple lui-même et leurs enfants, mais que les deux types de groupes sont formés d'une grande variété d'individus. De plus, le fait que les enfants des chefs de famille ne représentent que 50% des individus dans des groupes domestiques qui ont des dimensions d'environ 5,7 individus en moyenne, et le fait qu'une grande variété d'individus font partie de ces mêmes groupes domestiques, quoique en plus petite proportion, impliquent que la famille nucléaire ne représente pas la norme en ce qui concerne la composition de la famille et que l'on retrouve beaucoup de groupes domestiques qui contiennent trois générations ou plus, que ce soit sous les chefs de familles masculins ou féminins (Robotham 1969: p.37; Smith 1962: p.138).

Il est très important de noter que les groupes domestiques à chef de famille féminin, quoiqu'ils possèdent une structure familiale plus diversifiée, sont principalement composés de femmes et de leurs jeunes enfants. Cette caractéristique cruciale, comme nous le verrons plus tard, affecte grandement les opportunités économiques disponibles à ces groupes domestiques, et ce surtout en ce qui concerne la production agricole.

On peut donc regrouper en deux grandes catégories les groupes domestiques chez la paysannerie jamaïcaine. La première est la famille nucléaire (environ 2/3 des groupes domestiques) qui est composée d'un homme, sa femme, et leurs enfants, mais à laquelle peuvent s'ajouter un ou plusieurs autres membres consanguins tels les petits enfants du couple. Le deuxième type est le groupe domestique matrifocal, qui est appelé la «*grandmother family*» dans la littérature anglophone (environ le tiers des

groupes domestiques). Dans ce type de groupe domestique, c'est une femme qui est chef de famille, et le groupe se compose principalement d'une femme, de ses soeurs, de ses filles et de leurs enfants, quoique parfois un ou des fils adultes de l'une de ces femmes peut faire partie du groupe domestique.

C. Les enfants dans la structure familiale.

L'importance des enfants dans la structure familiale jamaïcaine ressort dès que l'on observe la distribution de la population selon l'âge. Pour Lefranc (1984: p.94), les zones rurales de l'intérieur où 68,5% de la population a moins de 15 ans ressemblent presque à des pouponnières et garderies d'enfants, où se reproduit la force de travail future du secteur, et celle des entreprises capitalistes.

Dans les groupes domestiques à chef de masculin 86,3% des individus d'âge mineur (<18 ans) qui s'y trouvent sont les enfants biologiques du chef de famille, 10% sont les enfants des filles du chef de famille dont 60% sont légitimes et 40% illégitimes¹, et les 3,7% restants sont les enfants des fils du chef de famille. Mais dans les groupes domestiques à chef de famille féminin, seulement 60% sont les enfants du chef de famille, 31,3% sont les enfants des filles du chef de famille, dont seulement 25% sont légitimes et 75% sont illégitimes. En Jamaïque plus de la moitié des enfants sont considérés comme illégitimes du point de vue de la loi (Carlioni 1984: p.10). 73% des enfants légitimes habitent avec les deux parents, mais la situation est très différente pour les enfants illégitimes. En effet, seulement 24% d'entre eux vivent avec les deux parents, 42% habitent avec la mère mais séparément du père, 9% vivent avec le père mais séparément de la mère, et 25% vivent séparément de leurs deux parents biologiques. Dans ce dernier cas il est cependant important de noter que les enfants habitent presque exclusivement à l'intérieur de

¹Les enfants légitimes étant ceux nés à l'intérieur d'un mariage légal, et les enfants illégitimes étant ceux nés de relations extra-résidentielles ou du concubinage sans que la relation dont l'enfant est né ait débouché sur un mariage.

groupes domestiques où un parent de la mère est chef de famille (soeur, mère, etc...) (Smith 1962: pp.141-142).

Les statistiques du tableau 5.2 démontrent aussi que les groupes domestiques à chef de famille masculin comprennent des enfants illégitimes en proportions moindres que les groupes domestiques à chef de famille féminin. Ces statistiques semblent indiquer que ces derniers sont plus flexibles, et suggèrent même que les groupes domestiques matrifocaux jouent un rôle de "sécurité sociale" pour les individus dans les situations économiques les plus précaires: les femmes qui ont des dépendants mais qui se retrouvent dans des relations précaires et qui ne reçoivent pas le soutien nécessaire de la part des père de ces enfants. En effet, comme Rodman le rapporte en discutant des mères célibataires:

« She cannot both **care** and **mind** her children, and so she turns their care over to a female relative while she takes on the job of **mind**ing them financially...In present day Trinidad the child-shifting pattern...permits the redistribution of children in households where they can be taken care of, and it makes it possible for the mother of the child to work and to contribute financially to her child's support. In such a case the child may be "mothered" by a female relative and "fathered" by his mother. »

(Rodman 1971: p.183)

La redistribution des enfants (*child-shifting*) est relativement fréquente. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles un enfant sera déplacé d'un domicile à un autre. Il y a les instances où l'enfant veut habiter avec une personne particulière, d'autres où une personne extérieure au groupe domestique demande qu'un enfant en particulier habite avec elle. Il y a aussi des circonstances où le parent qui a l'occasion d'effectuer du travail migratoire envoie un enfant vivre temporairement chez un parent. Mais la redistribution des enfants est aussi une stratégie employée par la paysannerie jamaïcaine en réponse à une situation économique très difficile, stratégie où «...the costs and benefits of child rearing are reallocated among households by shifting children from less economically secure and less able to support them to those which are better off. » (Gordon 1987: p.428). De cette manière les dimensions et la composition de la famille peuvent être

influencées dans le but d'atteindre un équilibre entre les besoins et les ressources de la famille. Ou pour reprendre le concept et la terminologie de Chayanov: un rapport consommateur/travailleur plus favorable est atteint. Il est aussi intéressant de noter que les enfants qui sont redistribués proviennent d'unions extra-résidentielles plus que tout autre type d'union (Gordon 1987: p.434).

La redistribution des enfants n'est pas seulement un concept théorique. Plusieurs recherches comme celle de Gordon (1987) dans un village rural d'Antigua démontrent que la pratique est bien réelle et relativement fréquente.

Dans son échantillon composé de 49 groupes domestiques, il y avait 41 cas de redistribution d'enfants impliquant 21 groupes domestiques différents, donc 42,9% des groupes domestiques de l'échantillon. Les garçons et les filles subissent la redistribution avec une fréquence relativement égale, mais il est clair que dans la majorité des cas la redistribution a lieu lorsque l'enfant est encore très jeune. En effet, dans 40% des cas la redistribution implique les enfants dès leur naissance et dans 63,5% des cas elle implique des enfants de moins de 5 ans (Gordon 1987: pp.429-430).

TABLEAU 5.3
L'âge des enfants au moment de leur redistribution selon le sexe.

	<i>Incoming</i>		<i>Outgoing</i>		<i>Historic</i>		TOTAL
	(m)	(f)	(m)	(f)	(m)	(f)	
À la naissance	4	2	3	3	3	4	19
0-2 ans	2	5	0	1	0	0	8
3-5 ans	3	0	0	0	0	0	3
6-8 ans	1	2	0	0	0	2	5
9-11 ans	0	1	0	1	0	2	4
12-14 ans	0	1	0	1	0	2	4
15-17 ans	2	0	1	0	0	1	4
18-20 ans	0	1	0	0	0	0	1
Total:	12	12	4	6	3	11	48

(tiré de Gordon 1987: Table 2, p.430)

La raison la plus communément donnée par les individus qui placent ainsi un enfant est la migration d'un ou des deux parents naturels. Les autres raisons spécifiques données par les parents de l'échantillon sont (1) la mort d'un parent naturel ou de son tuteur, (2) la naissance d'un autre enfant ou une grossesse, (3) une nouvelle union, (4) le receveur n'avait pas d'enfant en propre. Certaines personnes ont aussi mentionné que c'était parce que l'enfant avait demandé d'aller vivre avec une telle personne. Gordon (1987: p.436) fait cependant remarquer que cette raison, quoiqu'il y a certainement certains cas où elle est valable, est souvent utilisée par les gens qui sont trop fiers d'admettre qu'ils n'ont pas les moyens financiers de subvenir aux besoins d'un autre individu. Une période de stress économique, causée par exemple par la perte d'un emploi, représente en effet un instigateur de la redistribution d'un enfant.

Dans son étude, Gordon (1987) démontre que l'âge des principaux adultes et l'âge moyen des groupes domestiques impliqués dans la redistribution indiquent que les enfants sont transférés de groupes domestiques dont les membres sont moins âgés à des groupes domestiques dont les membres sont plus âgés.

TABLEAU 5.4
Âges moyens des individus impliqués dans la redistribution
des enfants selon la direction de l'échange.

	Groupe domestique receveur.	Groupe domestique donneur.
Age moyen de tous les membres du groupe domestique:	30,85 ans	16,32 ans
Age moyen du principal adulte impliqué:	50,17 ans	24,60 ans

(tiré de Gordon 1987: p.431)

Une des caractéristiques des groupes domestiques plus âgés étudiés par Gordon (1987) est que ces derniers sont habituellement économiquement plus stables que les groupes domestiques plus jeunes. La différence entre les groupes domestiques "receveurs" et "donneurs" ne se trouve cependant pas au niveau de la proportion des adultes en âge de travailler (85,2% pour les receveurs et 80% pour les donneurs). La différence semble plutôt être au niveau de la diversité des ressources disponibles aux groupes domestiques, diversité qui est proportionnellement liée à la stabilité des revenus et souvent à la somme totale de ceux-ci. En effet, en examinant la diversité des ressources économiques de tous les groupes domestiques de l'échantillon grâce au nombre de sources de revenus (sources de revenus en argent et en biens générés par les membres d'un groupe domestique et en provenance d'individus extérieurs au groupe) par rapport à l'âge moyen du groupe domestique, Gordon démontre qu'il y a une progression de l'augmentation de la multiplicité des ressources avec l'âge moyen des groupes domestiques qui est aussi associée au volume des ressources disponibles (Gordon 1987: p.438).

TABLEAU 5.5
Age moyen du groupe domestique en relation
avec la multiplicité des sources de revenus (échantillon de Gordon).

Age moyen du groupe domestique:	Rapport entre le nombre de sources de revenus et le nombre de membres du groupe domestique.
6,5-14,9 ans	0,46
15,0-24,9 ans	0,66
25,0-34,9 ans	0,68
35,0-44,9 ans	1,00
45,0-54,9 ans	0,83
55,0-64,9 ans	1,80
65 ans et +	4,00

(tiré de Gordon 1987: p.438)

Les groupes domestiques qui reçoivent les enfants tendent à être ceux qui sont au-dessus de la moyenne en ce qui a trait à la proportion des sources de revenus par rapport au nombre de membres du groupe domestique tandis

que ceux qui donnent les enfants ont tendance à être dans ou sous la moyenne (Gordon 1987: p.439).

Dans ce sens la multiplicité des sources de revenus peut être vue comme faisant partie intégrale du cycle de développement du groupe domestique que nous étudierons sous peu. De manière spécifique, l'avantage des groupes domestiques receveurs est en partie attribuable aux sources de revenus sous forme de mandats reçus d'individus extérieurs au groupe domestique qui vivent à l'étranger. En effet, Gordon (1987: p.439) démontre que les groupes domestiques "receveurs" d'enfants reçoivent davantage de mandats provenant de l'extérieur de l'île que les "donneurs" d'enfants (75% des receveurs obtiennent des mandats de l'étranger et seulement 42,9% des donneurs).

Il semble donc que les enfants circulent des groupes domestiques plus jeunes qui sont économiquement plus vulnérables et marginaux et qui par conséquent ont moins de capacité à absorber des dépendants additionnels vers les groupes domestiques plus âgés qui sont dans une meilleure position économique pour subvenir aux besoins de membres dépendants (Gordon 1987: p.436). Il est cependant intéressant de noter que dans plus de 50% des cas l'enfant finit par retourner habiter avec son(ses) parent(s) naturel(s). Ceci est relié au fait que le phénomène est relié à l'âge et à la situation économique des groupes domestiques. En effet, les jeunes mères et les jeunes couples sont en moins bonne position pour assumer les responsabilités sociales et économiques reliées à la naissance des enfants. Mais lorsqu'ils deviennent en meilleure position économique et sont finalement en mesure d'intégrer un membre dépendant à leur groupe domestique, les enfants quittent souvent les parents d'adoption pour retourner habiter avec leurs parents naturels (Gordon 1987: p.436).

Il ne faut cependant pas penser que la flexibilité des groupes domestiques est totale et que la redistribution est automatique. En réalité les coûts et les bénéfices de la présence des enfants ne sont pas répartis entre tous les groupes domestiques selon les besoins et les ressources de manière idéale. En fait, sur place on s'aperçoit rapidement que les contraintes sociales, tel un réseau social peu étendu, font en sorte que plusieurs groupes domestiques se trouvent encombrés d'un trop grand nombre de dépendants

par rapport à leur revenus, tandis que d'autres jouissent d'un surplus de revenus. Le fait qu'environ 42,9% des groupes domestiques soient impliqués dans la redistribution des enfants démontre cependant l'importance de la pratique qui constitue une stratégie utilisée dans la prise de décision économique de la paysannerie jamaïcaine.

D. La flexibilité de la structure familiale comme adaptation au contexte économique.

Cette flexibilité de la structure familiale ne se retrouve pas seulement au niveau synchronique. En effet, quand on étudie la famille paysanne jamaïcaine on s'aperçoit rapidement que la composition et les dimensions de la famille sont en constante transformation. Comme le constatent tous ceux intéressés par la problématique en question, la composition de la famille jamaïcaine se transforme de mois en mois, certains membres quittant tandis que d'autres s'ajoutent, selon que le groupe domestique ait plus ou moins de revenus.

En Jamaïque, comme dans toute la Caraïbe d'ailleurs, on a souligné une présence importante de la famille matrifocale. Dans ce contexte ce sont le plus souvent les enfants et les hommes (surtout les jeunes hommes) qui sont en mouvement de groupe domestique en groupe domestique. Ces déménagements sont précipités par des changements dans le niveau économique des groupes domestiques, par les opportunités en matière de travail salarié, et par les transformations des relations sociales entre les individus (formation ou la dissolution de relations de concubinage, le mariage d'un couple, le divorce d'un couple, etc...) (Woodsong 1991: pp.135&137).

Comme nous venons de le voir, les manipulations de la structure familiale se font en partie en déplaçant les enfants des groupes domestiques économiquement précaires ou de parents qui ne sont pas en position de prendre soin de leur(s) enfant(s) à cause du travail migratoire par exemple, vers les groupes domestiques qui sont en meilleure position économique et

sociale pour les élever, c'est-à-dire qui ont les revenus et les individus nécessaires pour s'occuper de l'enfant.

Le mouvement des adultes se fait surtout, comme nous l'avons déjà dit, selon les opportunités économiques et plus rarement vers les groupes domestiques où leur potentiel de travail peut être utilisé (ces opportunités étant rares comme nous le verrons dans le prochain chapitre). Mais le mouvement des jeunes hommes qui ne possèdent pas encore de ressources foncières propres est très particulier. Les jeunes hommes s'engagent souvent dans plusieurs unions extra-résidentielles simultanément. Les jeunes hommes passent donc certaines nuits dans les résidences de ces femmes, en plus d'en passer d'autres dans les résidences de leurs amis masculins, dans les résidences de leurs consanguins (mère, père, tante, grand-mère, etc...), tout en faisant partie d'un groupe domestique particulier. Les hommes dans cette situation peuvent contribuer de leurs ressources à chacun de ces groupes domestiques qui en retour leur fournit le gîte et le couvert occasionnel (Woodsong 1991: p.141). Je propose cependant que ce comportement est une adaptation à la situation particulière de ces hommes économiquement marginalisés. En effet, ces jeunes hommes qui sont économiquement inactifs pour de plus ou moins longues périodes, qui n'ont donc pas de revenus réguliers et qui par conséquent ne peuvent contribuer régulièrement à un groupe domestique particulier, n'auront qu'un accès limité aux ressources des groupes domestiques qu'ils fréquentent. C'est pourquoi en allant de groupe en groupe où ils contribuent de manière irrégulière mais où ils ont accès partiel aux ressources, ils peuvent assurer leur survie, puisque plusieurs accès restreints s'additionnent pour former un "accès complet".

E. Le cycle de développement de la famille.

Selon Chayanov, le développement de la famille dans le temps affecte directement la production agricole et c'est pourquoi nous nous devons d'étudier le cycle du développement de la famille pour vérifier s'il en est de même pour la famille paysanne jamaïcaine. La famille jamaïcaine est cependant très

flexible et on retrouve une variété de formes beaucoup plus grande que les familles paysannes étudiées par Chayanov. Donc, quoiqu'il est impossible de décrire un cycle de développement uniforme, nous essaierons de dégager une tendance. On peut remarquer trois grandes étapes dans le cycle de développement de la famille: les premières années après la formation du groupe domestique, la période intermédiaire, et la période qui marque le déclin de la production agricole de la part du chef de famille.

Comme nous avons vu lors de notre analyse du cycle des alliances, les hommes et les femmes se limitent habituellement aux unions extra-résidentielles jusqu'à l'âge d'environ 24 ans, après quoi les gens commencent à entrer dans des unions successives de concubinage pour ensuite contracter un mariage plus tard dans le cycle de vie de la majorité des individus. Comme nous avons aussi vu, les enfants naissent avant que le mariage, et même le concubinage, soit contracté. C'est donc dire que quand les nouveaux groupes domestiques se forment avec l'achat d'un domicile et d'une parcelle à cultiver, dans certains cas, les deux parents ont déjà souvent des dépendants, la majorité des enfants étant cependant élevés par les mères et les familles de ces dernières. Les paysans jamaïcains ont cependant tendance à laisser les premiers enfants sous la responsabilité des parents de la mère ou d'un autre groupe domestique dont l'exploitation agricole est mieux établie et qui sont en meilleure position de soutenir financièrement l'enfant.

TABLEAU 5.6
Pourcentage des enfants qui habitent dans le groupe
domestique de leur grands parents selon l'âge de l'enfant.
(Clarendon)

0 - 4 ans:	33,6%
5 - 9 ans:	25,7%
10 - 14 ans:	18,8%

(tiré de Woodsong 1991: p.140)

Ce déplacement a pour effet de réduire le rapport consommateurs/travailleurs et la période de stress qui est associée au début des naissances dans les familles étudiées par Chayanov. La majorité des enfants qui sont laissés dans un autre groupe domestique rejoindront les parents lorsque leur exploitation agricole sera mieux établie et leur ressources financières le permettront, mais quelques-uns demeureront chez leurs grands-parents jusqu'à ce qu'il aient acquis leur propre indépendance (Woodsong 1991: p.194 & 196). Les groupes domestiques où les parents vivent en concubinage, étant plus souvent dissous, leurs membres seront redistribués entre les groupes domestiques de leurs réseaux sociaux respectifs. Les additions subséquentes au jeune groupe domestique par la naissance d'enfants ou par la venue d'autres membres de la parenté auront cependant tendance à dégrader la position économique du groupe domestique qui entre en période de stress; c'est-à-dire qu'il y aura de plus en plus de consommateurs pour un nombre limité de travailleurs, ou que les revenus par rapport au nombre de dépendants sont faibles. Ces pressions sont particulièrement fortes sur les groupes matrifocaux.

La période intermédiaire n'est pas aussi claire. C'est au cours de cette période que les dimensions et la composition de la famille sont les plus variables et qu'elles ont tendance à s'ajuster selon les ressources en terres que l'exploitation arrive à se procurer, selon les revenus du couple fondateur et des autres membres et selon les opportunités en matière d'emploi. Par exemple, les exploitations qui possèdent assez de terre pour que l'utilisation de main-d'oeuvre supplémentaire soit rentable et qui trouvent un membre de la famille prêt à travailler la terre sur son exploitation pourra augmenter la taille de son groupe domestique et peut-être améliorer sa qualité de vie. Ou encore, si un membre inactif du groupe domestique réussit à se trouver un emploi dans une autre communauté, le groupe domestique pourra se "défaire" d'un consommateur inactif et améliorer sa qualité de vie. Et comme nous avons vu plus tôt, les enfants peuvent être transférés des groupes domestiques en difficulté financière à ceux qui sont en meilleure position économique. C'est à cette étape que la famille paysanne met à l'épreuve sa flexibilité et qu'elle s'adapte au contexte économique et social particulier à chaque groupe domestique et à son réseau social. Le fait d'avoir un chef de famille masculin assure le groupe de la présence de deux adultes et

conséquentement d'une plus grande variété d'activités économiques (quantitativement et qualitativement), mais ses dépendants sont aussi plus nombreux. Les maisonnées matrifocales comptent sur des contributions intermittentes des conjoints de la mère et des filles.

Puis la troisième étape est caractérisée par le début du déclin de la production agricole du chef de famille. Ce déclin est cependant graduel et les hommes jamaïcains demeurent actifs dans l'agriculture jusque dans la soixantaine. En fait, 50,4% des de tous les fermiers de Rio Minho Valley sont âgés de 50 ans et plus, l'âge moyen des fermiers étant de 48,7 ans (Lefranc 1986: p.13). Au cours de cette période on observe parfois que le nombre de membres composant le groupe domestique est en diminution en conjonction avec le déclin des revenus qui accompagne la diminution en production, et le départ des enfants qui forment leurs propres groupes domestiques. Mais la composition et les dimensions peuvent être stabilisées si un enfant adulte du chef de famille décide d'intégrer le groupe domestique et graduellement prendre le contrôle de la production agricole, en espérant devenir héritier de l'exploitation à la mort du chef de famille. Mais au cours de cette étape la composition de la famille a encore tendance à s'adapter aux ressources économiques et sociales auxquelles à accès le groupe domestique. On voit que la flexibilité de la structure familiale jamaïcaine en fait un facteur dont l'impact sur la production agricole est beaucoup plus difficile à mesurer que chez la paysannerie russe.

F. Les dimensions de la famille et le rapport consommateurs /travailleurs.

On pourrait s'attendre à ce que plus un groupe domestique comporte de membres en âge de travailler, plus ses revenus soient élevés. En effet, on pourrait penser qu'après avoir exploité sa ferme de manière plus ou moins optimale, le groupe domestique serait en mesure de déployer sa force de travail en surplus sur le marché du travail et diversifier ses ressources en revenus, comme le prévoit le modèle formaliste chayanovien. En étudiant la

situation nous découvrons cependant qu'il ne semble pas que ce soit le cas (Woodson 1991: p.192). Les opportunités d'emploi salarié étant très rares, une fois l'équilibre atteint entre les besoins en main-d'oeuvre de l'exploitation agricole et les ressources en main-d'oeuvre disponibles, tout individu supplémentaire devient alors un inconvénient puisqu'il représente un consommateur sans être un producteur, sauf si cet individu réussit à se soutenir individuellement ou s'il réussit à contribuer au maintien du groupe domestique par quelque activité économique.

C'est pourquoi je crois que le rapport consommateurs/travailleurs tel que repris par certains auteurs (Woodson 1991), n'est pas représentatif de la situation de la famille jamaïcaine comme il l'était pour les familles étudiées par Chayanov. La différence est que, dans le modèle de Chayanov, les ressources en matière de terre cultivable semblent pouvoir toujours être adaptées aux ressources en main-d'oeuvre de la famille, ce qui, comme nous le verrons plus en détail plus tard, n'est pas le cas pour la paysannerie jamaïcaine. Pour Chayanov tous les membres d'un groupe domestique donné pouvaient trouver de l'emploi, soit sur la terre familiale, soit comme travailleur salarié à l'extérieur de l'exploitation familiale pour ceux dont la main-d'oeuvre n'y était pas nécessaire. Mais dans le cas de la Jamaïque une portion de la population en âge de travailler n'a pas accès aux ressources ou aux emplois salariés, du moins n'y ont pas un accès stable. Je crois que dans le cas de la Jamaïque un indicateur plus représentatif serait le rapport de membres actifs/membres inactifs. Les membres actifs sont ceux qui génèrent des revenus, et les membres inactifs sont les membres de tout âge qui ne génèrent pas de revenus et qui ne font que consommer les différentes ressources du groupe domestique. Par exemple, un membre inactif peut être un jeune enfant, un vieillard à la retraite ou encore un jeune homme sans emploi. Mais là encore ce rapport est loin d'être parfait. En effet, comme nous avons vu, la famille paysanne jamaïcaine ne représente pas une entreprise familiale où tous les membres travaillent ensemble et vers le même objectif, pas plus qu'ils mettent leurs ressources en commun pour le bien de la famille.

3. Conclusion.

La famille nucléaire basée sur le mariage (sa structure, la permanence du mariage, le soin aux enfants à l'intérieur de ses limites) est encore perçue comme l'idéal à atteindre par la paysannerie de Clarendon, comme c'est le cas pour l'ensemble de la Jamaïque (Rubenstein 1980: p.332). Mais dans des communautés où les ressources économiques sont rares et restreintes, l'adoption d'une structure d'alliance aussi rigide qui implique des prescriptions parentales et conjugales aussi strictes et qui nécessite des ressources économiques relativement importantes est en apparence inappropriée et pratiquement impossible, sauf relativement tard dans le cycle de vie d'un individu, du moins pour la majorité. En réponse à ce problème la paysannerie a développé des solutions qui sont mieux adaptées au contexte économique et qui sont sanctionnées par l'idéologie des communautés. En effet le mariage qui est contracté par une minorité d'individus sauf relativement tard dans le cycle de vie de l'individu est remplacé par le concubinage et les unions extra-résidentielles. Ces deux formes sont de loin les plus communes et sont aussi celles où se déroulent la plupart des rapports parentaux. Elles sont aussi des formes instables, sans obligations sociales bien définies. Dans ce type d'alliance les responsabilités parentales ne correspondent pas à la mère-femme et au père mari. La paysannerie jamaïcaine a développé un système de parenté plus flexible que celui de la famille nucléaire où les rôles socio-économiques concrets de *owning* (accepter la paternité de), *minding* (supporter financièrement), et *caring* (élever) sont primordiaux et sont distribués non seulement aux parents biologiques et sociaux des enfants, mais aussi à la famille étendue et parfois à d'autres membres de la communauté afin que les besoins des enfants soient adéquatement comblés dans les circonstances dans lesquelles les paysans vivent. Cette flexibilité des unions conjugales, surtout celle des unions extra-résidentielles, et des rôles parentaux permet aux individus de s'adapter rapidement aux contraintes sociales et économiques, et de prendre avantage des opportunités en matière d'emploi tel le travail migratoire (Rubenstein 1980: p.336).

Le développement de ces alternatives a été permis par ce que Rodman (1971: p.195) appelle *stretching values* ("assouplir les valeurs") en réponse au

système de valeurs dominant mal adapté au contexte économique dans lequel évolue la paysannerie. Pour Rodman (idem) la paysannerie partage les valeurs générales de la société en général mais elle a aussi "assoupli" ces valeurs, ou en a simplement développé d'autres, qui l'aide à s'adapter à des circonstances économiques de pénurie. Sans abandonner les valeurs du mariage et de la naissance d'enfants légitimes, le paysan adopte ces valeurs de manière à ce que le concubinage et les enfants illégitimes soient aussi perçus comme étant acceptables. Il en résulte que les membres de la paysannerie ont un système de valeur plus large que les membres des classes moyenne et supérieure. Il arrive aussi que l'individu cesse d'agir presque totalement de manière normative pour prendre ses décisions de manière pragmatique. Dans certaines situations extrêmes le paysan ne se limite plus à étirer les valeurs de la société mais ne se laisse plus guider ou limiter par les valeurs de la société. Ce comportement pragmatique est évident dans quatre caractéristiques générales de la famille paysanne jamaïcaine:

«(1) individualism--narrowly defined as the extent to which the individual remains unbound by strong ties of kinship; (2) personalism--the extent to which the content of a kinship relationship grows out of interaction (instead of being prescribed by a formal tie); (3) replaceability--the extent to which it is possible to replace one person by another in a given kinship role; and (4) permissiveness--the extent to which there exists a variety of permitted patterns of behaviour in a given situation. »

(Rodman 1971: p.159)

Toutes ces caractéristique, dont le comportement pragmatique en général lui-même, permettent à chacun d'élargir les différents choix possibles dans la prise de décision.

En effet, les différents membres adultes des groupes domestiques ne mettent pas nécessairement leurs revenus en commun pour le bien du groupe domestique, et on attend de chaque individu qu'il gagne la majeure partie de ses revenus lui-même. Dans un tel système, l'aide réciproque se fait selon les lignes d'obligations par rapport à la parenté, et non selon les lignes de l'organisation du groupe domestique (Fortes 1954: p.64). Dans le cas de la Jamaïque on pourrait même ajouter que l'aide se donne selon les intérêts

personnels. Le groupe domestique paysan jamaïcain, plutôt qu'un lieu de partage généralisé, a donc tendance à être un endroit où les biens et services circulent de manière plus ou moins restreinte entre ses différents membres. Un jeune homme qui habite dans le groupe domestique du concubin de sa mère, par exemple, ne sera pas nécessairement enclin à aider cet homme dans son entreprise agricole, pas plus que son père biologique avec lequel il n'a entretenu aucune relation au cours des années. De l'un et l'autre il ne recevra que la "portion congrue". Il développera en revanche son propre réseau social, qui inclut des parents et des non-parents, et développera ses propres activités économiques.

De la même manière, la flexibilité de la structure familiale caractérisée par les nombreuses formes que peuvent prendre les groupes domestiques, la grande diversité de membres qui peuvent composer les groupes domestiques, la redistribution des enfants dans les groupes domestiques selon les ressources économiques disponibles, et le mouvement de groupe en groupe des jeunes hommes selon les opportunités économiques peuvent être considérés comme des adaptations socio-culturelles au contexte économique difficile dans lequel évolue la paysannerie jamaïcaine.

Cependant, nous ne prétendons pas que seule l'économie influence la famille jamaïcaine. En effet, comme certains auteurs, nous considérons que les patterns conjugaux sont le produit de l'environnement économique, mais il faut tenir compte de l'aspect ethno-historique qui rend compte de l'influence de la tradition culturelle d'origine africaine de la paysannerie. Pour Dirks et Kerns (1976: p.35), les modèles d'unions conjugales sont le résultat de l'accumulation de continuités culturelles combinant les patterns de la période historique contemporaine, de l'ère esclavagiste et des racines africaines, en plus d'être une adaptation au contexte économique. Pour d'autres (Smith 1973; Higman 1984), la coutume caractéristique du temps de l'esclavage qui consistait à reléguer le soin des enfants aux femmes qui n'étaient plus en mesure de travailler aux champs et aux femmes âgées serait encore manifeste dans la société aujourd'hui et expliquerait en partie la matrifocalité, les *grandmother families* et les familles à trois générations et plus.

On ne se trouve donc pas dans une situation de cause à effet à sens unique, mais plutôt dialectique. Dans le contexte étudié, il est évident que

l'économique affecte le socio-culturel, et vice-versa. La composition et les dimensions du groupe domestique influencent grandement les options économiques qui sont disponibles au groupes domestiques, mais les opportunités économiques disponibles au groupe domestique influencent aussi la composition et la structure de ces derniers. La flexibilité des rôles parentaux, des alliances et de la structure familiale représentent donc des formes d'adaptation et des stratégies de survie à l'intérieur du contexte économique caractérisé par la marginalité et la pauvreté dans lequel se trouve la paysannerie jamaïcaine.

CHAPITRE 6:

La main-d'oeuvre dans l'exploitation paysanne jamaïcaine.

Dans la définition traditionnelle de l'exploitation paysanne telle qu'elle est exprimée par Chayanov (1990), la main-d'oeuvre utilisée pour la production est principalement sinon strictement de nature familiale. Mais ce n'est pas nécessairement le cas en ce qui concerne les ressources et l'organisation de la main-d'oeuvre dans l'exploitation paysanne jamaïcaine...

1- Emploi de la main-d'oeuvre familiale.

A. Mobilisation de la main-d'oeuvre familiale.

Assez paradoxalement, les enquêtes démontrent qu'il y a un manque de main-d'oeuvre familiale plutôt qu'un surplus. En fait, le nombre de membres de la famille qui participent à la production agricole est significativement inférieur au nombre de membres du groupe domestique (Carloni 1984: p.13). De plus, la quantité d'heures de travail requises pour maintenir et même augmenter la production sur l'exploitation agricole serait généralement disponible à l'intérieur même du groupe domestique. Mais ce potentiel de travail n'est souvent pas utilisé, et les chefs de familles paysans ont plutôt

recours, quand leurs moyens le leur permettent, aux travailleurs salariés. En fait, la recherche de Carloni (1984: p.13) démontre qu'en moyenne, 50% des exploitations paysannes ont l'équivalent d'une personne adulte qui travaille à temps plein sur l'exploitation, 34% ont accès à l'équivalent du travail de un à deux adultes, et 18% à plus de deux. Il rapporte de plus que 45% des chefs de famille ne reçoivent aucune aide régulière de la part des autres membres de la famille pour le travail agricole, que 39% reçoivent l'aide d'un à deux membres de la famille, et que seulement 10% reçoivent de l'aide de trois membres ou plus (idem: p.12).

Depuis longtemps les recherches rapportent les problèmes qu'ont les chefs de famille à mobiliser la force de travail des autres membres du groupe domestique depuis fort longtemps. En fait, depuis les années cinquante, on peut remarquer un déclin prononcé de l'aide apportée par les jeunes à la production agricole de l'entreprise exploitée par leur chef de famille (Robotham 1969: p.50). Edwards (1961: p.186) rapporte même que dans les années cinquante les jeunes pouvaient gagner de l'argent en travaillant à l'extérieur de l'exploitation familiale, et que les différents fermiers étaient en compétition entre eux, et avec les plantations, pour la force de travail de leurs enfants. Cette tendance s'est développée jusqu'à aujourd'hui, où les fermiers doivent payer en argent comptant pour obtenir la force de travail de leurs enfants et de leurs petits-enfants (Blustain 1982: p.9; Carloni 1984: p.13). Les paysans jamaïcains voient cependant le fait de devoir payer pour le travail de leurs enfants au niveau des salaires courants comme étant inconvenant et incorrect. Ils ne consentent à payer que des salaires bien en deçà de ceux des plantations et de ceux du travail sur les exploitations voisines. Leurs enfants préfèrent conséquemment travailler à salaire plus élevé pour quelqu'un d'autre (Woodson 1991: p.293).

Le fermier qui est le chef de famille a lui-même souvent de la difficulté à commettre sa force de travail à l'agriculture sur sa propre exploitation. Il est en effet souvent engagé dans des activités économiques à l'extérieur de son exploitation en tant que travailleur salarié occasionnel ou encore comme travailleur saisonnier dans les plantations. Lorsque ces activités économiques apportent une rémunération plus grande que les coûts en main-d'oeuvre salariée durant son absence, ce comportement est rentable.

B. Impact de la scolarisation.

L'importance accordée à l'éducation scolaire est aussi l'un des facteurs qui limitent la participation des enfants au travail agricole. Et l'idée que l'éducation est la porte d'entrée vers "une meilleure vie" que celle de fermier est inculquée aux enfants dès leur plus jeune âge. En effet, tous les parents jamaïcains disent désirer que leurs enfants atteignent un "haut niveau d'éducation" et cette éducation est perçue comme étant un investissement pour le futur. L'extrait d'une lettre qu'une travailleuse migratoire aux États-Unis a écrite à sa fille en Jamaïque démontre bien cette idéologie:

«Hello my dear sweat Michelle,...

I hope you are all doing your lesson Michelle remember if you do not have a P.H.D and masters degree you will not be able to have a job or even find something to do in this world and to get a degree you have to be able to go through high school, and through university and to go to all these places you have to be able to read and writ well in order to pass your exam, so please see to it the other children do their lessons...»

(Cité par Griffith 1985:

p.684)

Mais quoique le système scolaire n'exige pas de frais de scolarité, le système d'entrée à l'école secondaire publique (*High school*=secondaire 4, 5 et 6) est cependant sélectif, et en 1987 seulement 21% des enfants jamaïcains y ont été admis (STATIN 1988). Il est certain qu'il doit y avoir un certain nombre d'abandon scolaire, mais il demeure que la majorité désire poursuivre des études tandis que seulement 21% (1988) en ont la chance. Les enfants sont donc dès le début de l'adolescence poussés au travail scolaire dans l'espoir d'être acceptés aux "études avancées", et leur force de travail n'est donc pas disponible pour le travail agricole. Le tableau 6.1 démontre clairement que les enfants de moins de quinze ans (l'âge auquel on accède aux études secondaires) contribuent donc relativement peu aux travaux agricoles.

TABLEAU 6.1
Pourcentage des individus qui aident au
travail agricole sur l'exploitation (North Clarendon).

	Conjointe	Enfants <15 ans	Enfants >15 ans	Dépendants <15 ans	Dépendants >15 Ans
Kellits	86,7	21,9	50,4	13,8	44,8
Croft's hill	85,9	17,6	50,9	9,3	44,9
Morgan's Pass	79,2	19,4	41,6	8,4	30,3
Crooked River	74,2	15,1	35,8	8,0	35,8
Total:	83,8	19,9	47,4	9,7	41,1

(tiré de Robotham 1969: TABLE 34, p.52)

Une fois l'âge de seize ou dix-sept ans atteint, les adolescents, qui quittent l'école en majorité, contribuent significativement plus de leur force de travail aux besoins en main-d'oeuvre de l'exploitation agricole du chef de famille. Cependant, leur taux de participation demeure relativement bas. Ce dernier demeure bas parce qu'ils essaient alors de se construire une vie indépendante de leur parents, et comme nous l'avons vu plus tôt, le travail salarié à l'extérieur de l'exploitation du chef de famille est l'un des moyens utilisés (Robotham 1969: p.41 & Woodsong 1991: p.295). Dans environ 44% des maisonnées les chefs de familles possèdent des petits-enfants comme dépendants. Les agriculteurs déclarent, comme le démontre le tableau 6.1, que ces individus contribuent très peu à la production agricole et que leur contrôle sur le potentiel de travail de ces dépendants est encore moindre que celui qu'ils exercent sur leurs propres enfants (Carlioni 1984: p.10).

C. Les rapports d'autorité et le travail agricole.

Le "chef" du groupe domestique n'exerce en effet pas un contrôle coercitif sur le travail des autres membres du groupe domestique; chaque individu est plus ou moins libre de poursuivre ses activités économiques

indépendamment. Les individus autres que le chef de famille et sa femme sont aussi souvent engagés dans des activités économiques, la majorité du temps à temps partiel, à l'extérieur de l'exploitation. De plus certains membres refusent carrément de s'engager dans la production agricole sur l'exploitation parentale, surtout en ce qui touche le travail agricole difficile comme la préparation des sols. La plupart de ces individus contribuent occasionnellement au maintien du groupe domestique sous forme d'argent gagné à l'extérieur ou en fournissant une certaine somme de travail au moment de la récolte. Les parents jamaïcains sont néanmoins toujours prêts à pourvoir à leurs besoins alimentaires et à les garder dans la maison (Woodsong 1991: p.297). Tous les enfants n'adoptent cependant pas ce comportement, mais il en revient aux parents de les convaincre de contribuer leur force de travail.

Une étude du ministère de l'agriculture de 1963 expliquait ces comportements et le bas niveau de participation de la main-d'oeuvre familiale par le dédain du travail agricole et le désir d'indépendance (Woodsong 1991: p.294). Mais pour Espeut (1989: p.18), quoique cette explication est en partie valable, là où le travail de plantation et le travail salarié sont disponibles, il est très difficile sinon désavantageux pour un jeune homme de travailler "gratuitement", même pour sa propre famille. Il y a même des cas où des membres adultes du même groupe domestique opèrent deux ou même trois différentes parcelles de terres indépendamment l'un de l'autre, et non comme une seule entreprise. Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres contextes paysans, le groupe domestique jamaïcain ne forme donc pas nécessairement une entreprise agricole. La quête d'indépendance pousse les jeunes, surtout les jeunes hommes, à se détacher très tôt, ce qui limite les capacités de production de l'entreprise agricole qui ne peut compter sur le travail gratuit de ses membres comme la paysannerie classique décrite par de nombreux auteurs dont Chayanov. Il s'ensuit, comme nous le verrons, une flexibilité beaucoup moins grande de l'offre face au marché que dans le modèle chayanovien. Par ailleurs, cette situation permet à chaque membre de prendre plus facilement avantage des opportunités de travail salarié qui se présentent à lui puisque sa force de travail n'est pas "contrôlée" par quelqu'un d'autre. On pourrait dire que c'est "chacun pour soi".

Comme le démontre le tableau 6.1, la seule personne sur qui peut vraiment compter un paysan pour l'aider dans ses activités agricoles de tous les jours est sa conjointe (Robotham 1969: p.52; Woodson 1991: p.299). Il en va de même pour les périodes où l'homme quitte la ferme temporairement pour aller travailler soit dans les plantations de la Jamaïque, soit aux États-Unis, et même au Canada. La responsabilité du maintien de la production, du moins de celles des tubercules (ignames, manioc, etc.), revient à sa conjointe, en plus des jardins de légumes verts qu'elle exploite habituellement déjà. On peut même insinuer que le rôle des femmes dans la petite agriculture paysanne jamaïcaine est beaucoup plus important que les simples données provenant des recensements et des sondages ne l'indiquent. En effet, dans ces derniers le travail de la femme tend à être invisible puisque les femmes sont souvent qualifiées de *housewife* lorsqu'elles n'ont pas de travail salarié à l'extérieur de l'exploitation (Chaney 1983: p.14-15); le travail agricole féminin n'étant pas décrit et perçu comme étant du "vrai travail" par les paysans. En effet, un homme peut avoir passé toute la journée dans ses champs mais il dira qu'il n'a pas travaillé au cours de la journée. Pour eux le "vrai travail" est le travail salarié. Les observations de terrain démontrent cependant que les femmes paysannes jamaïcaines déploient significativement plus de temps de travail dans les champs et dans les jardins qu'au domicile à exécuter des tâches dites "ménagères".

2- Emploi de la main-d'oeuvre salariée.

Le fait que le paysan ait beaucoup de problèmes à mobiliser la main-d'oeuvre familiale est moins important pour les chefs de famille qui pratiquent l'agriculture sur des exploitations de moins de quatre acres, où le travail à temps plein d'un adulte est habituellement suffisant pour maintenir un bon niveau de production et où la force de travail des autres membres tend à ne pas être essentielle. Même ces exploitations ont cependant des problèmes de main-d'oeuvre lorsque cet homme adulte prend part au travail migratoire, au

travail saisonnier ou à d'autres types d'activités économiques. À ces moments, si le chef de famille ne trouve personne au sein de sa famille pour le remplacer aux champs, il devra alors engager un ou plusieurs salariés afin de maintenir la production au même niveau que s'il en était en charge, ou alors il négligera la production de sa propre exploitation au profit de celle des plantations. Les exploitations de cette taille ont aussi tendance à employer des travailleurs salariés au cours des étapes de la production agricole qui nécessitent une grande somme et une grande intensité de travail dans une courte période de temps telle la préparation des sols. En fait, pour les petites exploitations paysannes de toutes les dimensions, la préparation des sols tend à être exécutée par le propriétaire avec la main-d'oeuvre salariée, tandis que la récolte est exécutée par la main-d'oeuvre familiale.

Le problème de mobilisation de la force de travail familiale est significativement plus important pour les exploitations de plus de quatre acres, où le travail à temps plein d'un homme adulte commence à ne pas être suffisant pour maintenir la production sur une telle superficie de terre. **Il est certain que la transition est graduelle plutôt que ponctuelle** (distinction à appliquer tout au long du chapitre), mais il semble que quatre à cinq acres est le moment où la force de travail des autres membres du groupe domestique tend à devenir nécessaire au maintien de l'équilibre entre le niveau de production et les dimensions de l'exploitation. Les paysans exploitant des fermes de ces dimensions qui ne sont pas capables de convaincre un ou plusieurs membres de leur groupe domestique de contribuer leur force de travail font donc face à un problème de main-d'oeuvre.

Une des options disponibles au paysan afin de combler le manque de main-d'oeuvre familiale est l'embauche de travailleurs salariés. Dans une étude effectuée par Lefranc (1986: p.33) l'auteure démontre que 74% des petites exploitations paysannes utilisent de la main-d'oeuvre salariée au cours de toutes les étapes de la production agricole, la préparation des sols étant cependant l'étape qui est caractérisée par la plus grande proportion d'emploi de travailleurs salariés. De plus, la main-d'oeuvre salariée est utilisée par toutes les catégories d'exploitations, des plus grandes aux plus petites.

Mais des exploitations qui utilisent la main-d'oeuvre salariée, plus de 45% disent ne pas employer toute la main-d'oeuvre salariée dont ils ont

besoin, environ 75% de ceux-ci citant le manque de ressources financières pour payer les employés. De plus, parmi les paysans qui n'en emploient jamais, plus de 60% disent que la raison principale est qu'ils n'ont pas les moyens de payer les travailleurs (Lefranc 1984: p.82).

Le problème ne semble donc pas être que l'augmentation des profits est inférieure au coût de la main-d'oeuvre salariée, du moins jusqu'à un certain niveau, puisque les paysans en utilisent. Le problème est que les paysans n'ont pas l'argent liquide qui est nécessaire pour payer la main-d'oeuvre, ce qui doit habituellement être fait de manière journalière. Il est certain que l'emploi de main-d'oeuvre salariée n'est pas un problème pour les exploitations où l'équilibre entre les dimensions de l'entreprise et les ressources en main-d'oeuvre se rapproche de l'optimum et où l'investissement en main-d'oeuvre salariée serait futile. Mais pour les exploitations qui se voient en manque de main-d'oeuvre familiale par rapport aux dimensions de leurs terres, l'emploi de salariés est souvent essentiel. Par exemple, un homme qui n'exploite que deux acres de terre peut satisfaire presque entièrement les besoins en main-d'oeuvre de son exploitation avec sa propre force de travail (sauf peut être au moment de la préparation des sols et de la récolte). Les autres membres du groupe domestique doivent donc trouver de l'emploi à l'extérieur de l'exploitation familiale. Mais un homme qui possède 6 acres de terres et dont les fils refusent de travailler sur l'exploitation aura besoin de main-d'oeuvre d'appoint et devra engager des travailleurs salariés s'il veut augmenter sa production. De plus, le fait que la majorité ne peut pas engager toute la main-d'oeuvre dont elle aurait besoin fait en sorte que la production des exploitations, et par conséquent les revenus, ne sont pas à leur maximum. Le paysan doit donc souvent se satisfaire d'un volume de production inférieur au potentiel de l'exploitation. En effet, le manque de main-d'oeuvre fait en sorte, comme nous le verrons au chapitre 7, qu'une bonne proportion (25%) des terres sur les exploitations de plus de cinq acres demeure inexploitées. La production agricole et les revenus agricoles sont donc moindres que le potentiel de l'exploitation. La "pénibilité" du travail agricole intervient certes, mais d'une manière fort différente de ce qu'avance Chayanov, qui envisageait une distribution plus égalitaire des tâches entre les membres adultes.

3- Autres ressources en main-d'oeuvre.

La paysannerie jamaïcaine possède aussi certaines institutions socio-culturelles qui permettent de compenser la pénurie de main-d'oeuvre familiale tout en contournant le versement de salaires.

L'utilisation de l'échange de travail dépend fortement du type de produit agricole cultivé et de la saison au cours de laquelle le travail doit être exécuté (Lefranc 1986: p.33). En effet, au cours de la production des ignames et des légumes, l'échange de travail est plus fréquent parce la production n'entre pas en compétition avec les besoins en main-d'oeuvre des plantations. Mais la coopération est presque inexistante au cours de la récoltes de produits tels les agrumes et le café parce que la main-d'oeuvre du paysan est principalement dépensée au travail sur les plantations. Le rendement par unité de travail est significativement supérieur à l'augmentation de la production associée à l'échange de travail, en plus de devoir travailler sur sa propre ferme où il cultive en partie souvent les mêmes produits que les plantations.

La première de ces institutions est l'échange de travail. Il y a deux formes principales d'échange de journées de travail. La première forme est appelée *day-for-day*. Elle constitue une alliance permanente entre deux individus, habituellement des parents, des amis, ou des voisins. Dans cette relation d'échange la personne qui reçoit la force de travail de son partenaire doit nourrir son partenaire et lui remettre la même quantité de travail en échange. La deuxième forme principale est appelée *morning sport*. Cette dernière constitue un groupe de travail qui inclut plusieurs membres. Dans ce cas le paysans qui reçoit la main-d'oeuvre des autres membres doit aussi nourrir ses partenaires pendant la journée de travail sur son exploitation, en plus de devoir réciproquer en donnant une somme égale de travail à tous les autres membres du groupe. Par exemple, quand la culture du gingembre en grande quantité était répandue, un groupe d'hommes se rencontraient le matin sur l'exploitation d'un membre pour planter les racines de gingembre. Cet événement comprenait des chants traditionnels de travail et une certaine dose de compétition entre les membres, ce qui transformait le travail en activité culturelle et sportive. Pour le prix de la nourriture et du rhum

nécessaire à satisfaire ses partenaires, un homme pouvait obtenir jusqu'à l'équivalent de 20 jours-hommes de travail. Les multiples chansons traditionnelles jamaïcaines de travail démontrent bien l'importance de cette institution qui fut jadis fonctionnelle, mais qui est aujourd'hui très rare (Espeut 1989: p.22).

En effet, l'échange de travail fait partie de l'organisation du travail de la paysannerie jamaïcaine depuis fort longtemps, mais la majorité des auteurs affirment que les relations d'échange de travail se font de plus en plus rares et même que le *morning sport* est en voie d'extinction (Carrloni 1984: p.14; Lefranc 1986: p.33). Les appréciations à ce sujet varient considérablement cependant. Certains auteurs affirment que seulement 10 % des paysans prennent part à l'échange de travail (Carloni 1984: p.14), tandis que d'autres affirment que jusqu'à 56% utilisent l'échange de travail comme ressource en main-d'oeuvre (Lefranc 1984: p.99).

Plusieurs explications essaient de rendre compte du déclin de cette pratique. Le paysan qui reçoit le travail des autres doit fournir deux collations pour les pauses-café, au moins un repas et parfois deux, et quelque fois du rhum et du cannabis (Griffith 1985: p.681). Une des explications serait donc que les coûts de la nourriture, et autres, nécessaire pour les travailleurs sont devenus supérieurs à la valeur de la production qu'amène l'échange de travail. Les paysans eux-mêmes affirment que le déclin est dû au fait que les gens en général ne veulent plus entrer dans ce type de relations à cause du "manque de confiance" qu'ils ont les uns envers les autres. Il arrive souvent, en effet, qu'un fermier ne soit pas en mesure ou qu'il ne veuille simplement pas rendre la pareille au moment où l'autre a besoin de son aide. De plus les paysans se plaignent qu'ils donnent une pleine journée de travail mais ne reçoivent en retour qu'une quantité de travail inférieure à ce qu'ils ont eux-même donné. Ils se plaignent qu'en relation d'échange de travail les travailleurs arrivent en retard, prennent beaucoup de pauses, partent tôt, ou décident simplement de ne pas se présenter à la dernière minute (Espeut 1989: p.23; Griffith 1985: p.681). Nous croyons cependant que l'individualisme croissant et la marginalisation de l'agriculture vivrière par rapport au salariat y sont pour beaucoup. Pour Espeut, la valeur de l'accroissement de la production sur une exploitation serait considérée par le paysan comme étant inférieure à la

pénibilité du travail qui doit être remis en réciprocité (Espeut 1989: p.23). De plus, les salaires obtenus sur les plantations seraient significativement plus hauts (environ 2 fois et jusqu'à 3 fois plus), ce qui fait qu'il est beaucoup plus rentable de travailler une journée sur une plantation que de prendre part à l'échange de travail et devoir réciproquer, à condition de se trouver un emploi sur une plantation (Espeut 1989: p.24). Pour Bellande (1982: p.52), les structures traditionnelles d'entraide, comme celle de répartition des risques, que l'on retrouvait fréquemment auparavant à l'intérieur des lignages et des groupes de travail, se détériorent sous la pression des besoins immédiats des unités familiales restreintes, faute de surplus paysan. Ces structures de réciprocité traditionnelles sont remplacées par des rapports de dépendance envers les individus qui sont capables d'assurer, à un moment donné, les biens et services nécessaires à la reproduction biologique et économique du groupe domestique. Ces nouveaux rapports seraient caractérisés par des prêts d'argent, de semence et d'outils, par des repas occasionnels, par la constitution ou l'agrandissement du cheptel par gardiennage, etc... Nous croyons pour notre part que chacune de ces explications a un rôle à jouer dans le déclin des institutions de réciprocité de travail.

Les formes de travail institutionnalisées telles que le *morning sport* et le *partners* qui sont plus rigides et où les membres de la relations sont plus interdépendants ont donc vu diminué en importance, pour être remplacées par des formes plus flexibles telles le *day-to-day* ou même le *hand-to-hand* (aide pour une certaine tâche avec la responsabilité de réciproquer avec une autre tâche, pas nécessairement de la même nature), où l'échange de travail est plus flexible, ce qui permet au paysan d'être plus indépendant et de prendre avantage des opportunités en travail salarié, qui sont significativement mieux rémunérées, lorsqu'elles se présentent à lui. La tendance est là encore la maximisation des revenus monétaires. On se trouve donc dans une situation où les institutions socio-culturelles se sont qualitativement et quantitativement adaptées aux transformations du contexte économique dans lequel évolue la paysannerie jamaïcaine.

Il est important de mentionner que les groupes domestiques avec chef de famille féminin, qui comportent surtout des femmes, sont grandement désavantagés en ce qui concerne l'échange de travail. En effet, l'institution ici

en question est une institution presque exclusivement masculine à laquelle les femmes ne prennent pas part, et elles n'ont pas développé ce qui pourrait être un équivalent. Ceci fait en sorte que l'échange est une alternative à la main-d'oeuvre familiale qui est habituellement hors de leur portée. Il faut cependant dire que les femmes tendent à développer des réseaux d'échange de biens (nourriture, vêtements, argent, etc...) et de certains services (gardiennage, lessive, etc...) beaucoup plus extensifs que les hommes. Mais les groupes domestiques basés sur le couple disposent aussi de ces réseaux.

L'institution du parrainage permet aussi d'obtenir la main-d'oeuvre de certains adolescents. Dans cette relation il arrive parfois que le parrain aide financièrement son filleul, en échange d'un certain montant de travail sur l'exploitation agricole du parrain. Mais les paysans jamaïcains ont développé des liens de parrainage fictifs aussi appelés *sponsorship*, où un homme prend le rôle de parrain envers un adolescent habituellement dans une position socioéconomique inférieure. Dans cette relation qui est initiée par l'homme et négociée directement avec l'adolescent, le parrain veille à ce que ce dernier ait le matériel scolaire et les vêtements dont il a besoin, en échange d'une certaine quantité de travail que peut fournir l'adolescent sur l'exploitation agricole de son "parrain" (Woodson 1991: pp.198-199): par exemple une journée par semaine et plus intensivement au moment de la récolte.

4-Conclusion.

La main-d'oeuvre familiale gratuite, cette ressource qu'on dit universelle au sein de la paysannerie est, sinon inexistante, du moins très rare en Jamaïque. Même payée, elle n'est pas utilisée exclusivement, ni de manière extensive. On peut même dire que l'utilisation de la main-d'oeuvre familiale n'est pas la norme. Les paysans possédant des exploitations de toutes dimensions, mais spécialement ceux qui exploitent plus de 5 acres, sont donc contraints d'engager des travailleurs salariés, et ce même quand certains individus du groupe domestique sont sous-employés, sinon sans-emploi. Les filles adultes qui demeurent chez leurs parents ont cependant tendance à

contribuer plus à l'exploitation familiale, que ce soit par leur travail agricole sur l'exploitation, les tâches ménagères et une partie des revenus du travail salarié qu'elles contribuent. Il est certain qu'il y a des variations en ce qui concerne le comportement des membres de la famille autres que le chef de famille et l'extension de l'utilisation de la main-d'oeuvre salariée au sein de la paysannerie, mais il n'en demeure pas moins que la tendance est claire. Le fait qu'une étude, parmi d'autres, ait démontré que seulement 14,8% des membres de la famille autres que le chef sont impliqués dans l'agriculture à temps plein, tandis que 25,9% sont totalement sans emploi, en est un bon indicateur (Newman 1991: p.24). Une autre étude rapporte en effet des statistiques semblables: 54% des paysans de la région concernée ont accès à une certaine quantité de main-d'oeuvre familiale, tandis que 74% des paysans déclarent devoir avoir recours à des travailleurs salariés. Les exploitations paysannes, des plus petites dimensions jusqu'au plus grandes, se voient donc dans l'obligation d'utiliser une combinaison de main-d'oeuvre familiale, de travailleurs salariés, d'échange de travail et de parrainage (Lefranc 1986: pp.31-32). On est donc loin de la vision chayanovienne de la paysannerie et de la production paysanne, où les familles paysannes sont supposées être des unités de production agraire où tous les membres donnent leur force de travail au chef de famille qui dirige la production en échange de leur subsistance. Ces statistiques sont aussi représentatives d'une situation dans laquelle un bon nombre d'exploitations sont trop petites pour utiliser toute la main-d'oeuvre des membres du groupe domestique, en plus de l'incapacité des paysans à trouver des alternatives économiques au travail agricole. En effet, les emplois salariés réguliers ou même occasionnels sont très rares, et la rentabilité des petits métiers est très faible dans les communautés paysannes, et ce d'autant plus si la communauté est éloignée du chef-lieu commercial de la paroisse.

Depuis quelques décennies déjà, l'attitude des jeunes envers le métier de fermier a grandement changé. Le peu de prestige du travail agricole et le dédain des jeunes envers ce dernier font en sorte qu'ils ne veulent pas travailler sur la ferme de leurs parents. On peut aussi remarquer une incompatibilité entre les attentes des jeunes en ce qui concerne le travail et les salaires, et la réalité. Le rêve d'une vie meilleure et la recherche du monde d'abondance et de consommation tel qu'il est présenté dans les médias, lié à

l'importance accordée à l'indépendance, font en sorte que les jeunes ne se résignent pas au mode de vie qui leur est le plus directement accessible. La différence entre l'idéologie et la réalité fait en sorte que les jeunes préfèrent être sous-employés et/ou migrer à la ville ou à l'étranger. De plus, les possibilités de travail salarié saisonnier où la rémunération est nettement supérieure (environ 2 pour 1 comparativement à une journée de travail sur les plantations en Jamaïque et 6 à 7 pour 1 pour le travail agricole au Canada) font en sorte que les individus sans dépendants peuvent survivre grâce à ce travail saisonnier et occasionnel tout en demeurant inactifs le reste de l'année. En raison de la concurrence du secteur capitaliste, le taux de rémunération de la main-d'oeuvre que doivent payer les paysans, et surtout la nécessité de les payer de manière journalière en argent comptant, font en sorte que les paysans ont peu d'accès à la main-d'oeuvre salariée.

Ce contexte idéologique, économique et social fait en sorte que paradoxalement, dans une paysannerie de micro-proprétaires, une des plus grande contrainte à laquelle fait face le paysan jamaïcain qui exploite cinq acres ou plus est le manque de main-d'oeuvre qui veut travailler la terre. En effet, plusieurs recherches telles celle de LeFranc (1986: p.32) rapportent qu'il y a un sérieux problème de main-d'oeuvre au niveau des exploitations paysannes. Les frères et soeurs (*siblings*) opèrent leurs propres exploitations ou poursuivent leurs propres activités économiques et leurs enfants n'aident aux tâches agricoles que de manière très limitée. Le résultat de ce faible apport de travail est un faible niveau de production, et donc de revenus. Et le bas niveau de production ne permet qu'un bas niveau d'apport de travail, puisque l'argent nécessaire au paiement des travailleurs salariés est en manque. Il y a là un cercle vicieux dont il es très difficile de sortir. Pour les exploitations de moins de cinq acres (environ 70% des exploitations comparativement à environ 20% pour les exploitations d'entre 5 et 10 acres), le problème est totalement différent. Pour eux il y a tendance à y avoir un surplus de main-d'oeuvre qui ne trouve pas de travail sur l'exploitation familiale et qui a presque autant de difficulté à trouver des alternatives en matière d'emploi.

La pénurie de main-d'oeuvre affecte aussi les caractéristiques qualitatives de la production agricole. En effet, les paysans de North

Clarendon ont depuis plusieurs années commencé à convertir leur terre autrefois dédiées à la culture de la canne à sucre qui demande un travail intensif, à des cultures qui demandent un travail moins intensif telles que la culture des agrumes. Ceci afin de rendre la somme et l'intensité du travail nécessaire plus compatibles avec les ressources en main-d'oeuvre. En ce faisant, ils espèrent aussi être en mesure de convaincre plus facilement les autres membres du groupe domestique de fournir leur force de travail à l'exploitation, la récolte des oranges étant beaucoup moins difficile et ardue que la récolte de la canne à sucre.

Le fait qu'il y ait un manque de main-d'oeuvre dans un marché d'emploi où il y a un surplus de main-d'oeuvre peut paraître contradictoire, mais c'est pourtant bien l'état de la situation.

CHAPITRE 7:

Les activités de production.

Les ressources en terre, en main-d'oeuvre et en capital, aussi petite cette dernière puisse être, permettent au paysan de prendre part à une série d'activités de production destinées à satisfaire les besoins de consommation de sa famille. Voici donc ces différentes activités de production, leurs caractéristiques principales et leurs rôles dans l'économie paysanne jamaïcaine.

1- La production agricole.

Le but de cette présente section n'est pas de décrire en détail toutes les pratiques agricoles des paysans jamaïcains, mais plutôt d'en faire ressortir les grandes lignes, et surtout les décisions prises concernant la production.

A. Les différents types de produits agricoles.

Les exploitations paysannes jamaïcaines cultivent un grand nombre de produits agricoles que l'on peut placer sous deux catégories, soit les produits d'exportation et les produits de consommation locale (vivriers); on peut aussi

vendre ces derniers sur les marchés locaux. On pratique aussi l'élevage de certains animaux (poules, chèvres, vaches) également à des fins de subsistance et de commercialisation locale.

Les produits d'exportation les plus importants dans la région du District de Rio Minho telle qu'étudiée par la F.A.O. (1989) sont les agrumes, la canne à sucre, le café, le cacao et le tabac. Woodsong qui a effectué une recherche dans la même région en collaboration avec cet organisme indique que 54% des exploitations produisent du café, 53% des agrumes, 42% du cacao et 32% la canne à sucre.

Les agrumes sont devenues en quelques années le produit agricole le plus important dans la région. Au moment de la recherche effectuée par la F.A.O., beaucoup de paysans procédaient à réduire la production de la canne à sucre au profit de la production des oranges. Bien qu'il y ait un délai d'environ 5 ans entre le jour où l'arbre est planté et le jour où il devient réellement productif, la production des oranges présente de bons avantages et est très bien adaptée au manque de main-d'oeuvre auquel font face les exploitations paysannes. En effet, la production des oranges requiert relativement moins d'entretien que la majorité des autres produits. Les arbres ne nécessitent le travail d'un expert pour les greffer qu'une fois au cours de leur vie; il faut aussi les arroser périodiquement pour les garder libres de vers; ils n'ont besoin d'aucun engrais, ni labour. La récolte des oranges est aussi beaucoup moins pénible que celle de la canne à sucre par exemple. De plus les agrumes remplissent plusieurs rôles économiques; ils peuvent être consommés directement, vendus sur les marchés locaux et vendus pour l'exportation (Woodsong 1991: pp.215-218).

La canne à sucre, qui était autrefois le produit agricole le plus important, a été victime d'une réduction importante au cours des décennies, avec l'arrivée d'alternatives et la baisse de la demande britannique pour la canne jamaïcaine. Le rendement de cette production a toujours été faible chez les petits producteurs de la Jamaïque de par la pauvreté et l'épuisement des sols (l'utilisation d'engrais y étant presque inexistante). L'attitude du paysan face à la canne est de minimiser les dépenses en argent (au détriment du rendement), en conservant une source de revenus pratiquement assurée. Le fait que d'autres cultures, telle celle des agrumes, rapportent une meilleure

rémunération par unité de travail et que les paysans considèrent la récolte de la canne à sucre comme étant très ardue et difficile nous amène à nous demander pourquoi la production de la canne à sucre chez les petits exploitants n'a pas disparu. Ce comportement est contradictoire en terme chayanovien, pour qui le paysan essaie de minimiser le caractère pénible du travail tout en augmentant la rémunération par unité de travail. Nous proposons cependant que dans un environnement économique où les ressources financières sont relativement rares, comme dans le cas de la Jamaïque, le paysan recherche principalement la sécurité des revenus. Cette sécurité est atteinte en diversifiant la production et en cultivant des produits dont les revenus sont plus ou moins assurés.

Les cultures du café et du cacao sont similaires. Comme les agrumes, elles requièrent un bon laps de temps pour devenir productives, mais leur implantation dans la région est ancienne et elles sont depuis longtemps intégrées dans la production agricole. Mais là encore le rendement de ces produits est relativement faible comparativement aux normes internationales de par le manque d'activités d'entretien. On sarcle peu les caféiers et les cacaoyers, et on applique peu d'engrais et d'insecticide de par le manque en main-d'oeuvre et en capital (Woodson 1991: pp.218-219).

Pour l'exportation, les exploitations paysannes produisent aussi d'autres produits comme les piments, la noix de coco et d'autres produits de moindre importance. Certains y incluent aussi la banane qui est l'un des produits traditionnels d'exportation, mais aussi un produit de base de l'alimentation jamaïcaine. Les paysans ont cependant maintenant tendance à produire la banane pour la consommation directe ou pour la vente sur les marchés locaux, étant donné la baisse de la demande internationale en banane jamaïcaine. Cette tendance à orienter les produits traditionnellement voués à l'exportation sur les marchés locaux et à les conserver pour la consommation est aussi due à l'énorme baisse de la valeur du dollar jamaïcain au cours des années quatre-vingt (Goldsmith 1984: p.177). Cette baisse a fait augmenter les prix de la nourriture et a permis aux paysans de recevoir de meilleurs prix sur les marchés locaux, en plus de leur permettre de baisser leurs coûts d'achat en nourriture.

La paysannerie jamaïcaine cultive aussi une grande variété de produits qui sont voués à la consommation dont les plus importants sont les tubercules tels les ignames et les patates, les légumineuses, le plantain et un bon nombre de légumes tels les fèves, la tomate, le *bok choy* et le *callaloo*. De par la nature des pratiques nécessaires à leur culture (cultures jardinières), tous ces produits, à l'exception du plantain, demandent une relativement grande dépense en travail et en temps mais présentent l'avantage qu'ils peuvent tous être consommés directement ou bien être vendus sur les marchés locaux. Ceci permet donc au paysan d'équilibrer plus facilement ses besoins en nourriture et ses besoins en argent liquide en vendant une plus ou moins grande partie de ses récoltes vivrières selon les besoins. En plus de ces espèces courantes, le paysan peut aussi compter sur un bon nombre d'arbres fruitiers tels l'arbre à pain, l'avocatier, le manguier, le goyavier, qui entrent dans le même système de production et d'échange.

Presque toutes les fermes pratiquent aussi l'élevage d'appoint. Les principaux animaux qui sont élevés sont le poulet, la chèvre, le porc et le boeuf. On peut cependant remarquer une spécialisation selon les dimensions des exploitations. Les exploitations entre 0 et 5 acres se limitent principalement à l'élevage du poulet, de la chèvre et du porc, n'ayant pas assez de pâturage pour le boeuf, dont l'élevage augmente considérablement dans les exploitations de plus de 5 acres. À l'exception des poulets, les animaux sont cependant rarement consommés par les producteurs. Ils sont plutôt élevés pour être vendus sur les marchés et constituer une source d'argent comptant, en cas de dépense inattendue (Espeut 1989: p.30). L'élevage, surtout celui de la chèvre, est une pratique employée par les jeunes, surtout les hommes, pour se constituer une petite réserve d'argent. Un enfant qui aide à l'entretien du cheptel de sa famille, aussi petit qu'il soit, recevra habituellement un chevreau en cadeau. Ceci lui permettra de construire son propre troupeau et, arrivé à l'âge adulte, il possède habituellement quelques animaux qui lui permettront de disposer d'une certaine réserve monétaire.

On remarque donc une stratégie agricole de diversification destinée à éviter les catastrophes plutôt qu'à maximiser les revenus. On pratique des cultures qui demandent relativement peu de travail étant donné le manque de

main-d'oeuvre. Et on acquiert une réserve monétaire en débutant ou en augmentant son cheptel.

B. Stratégies utilisées dans la production agricole.

La caractéristique principale de la production agricole de la paysannerie jamaïcaine est son énorme diversification. Il n'est en effet pas rare qu'une exploitation paysanne produise plus d'une quinzaine de produits en plus de l'élevage d'appoint. De plus presque toutes les exploitations paysannes pratiquent la culture intercalaire, les qualités du sol et les conditions climatiques influençant la récolte dominante (Blustain 1985: p.125). En fait pour le district de Rio Minho, la recherche de Lefranc (1986: p.44) démontre que 51,7% de la superficie chez les exploitations entre 0 et 5 acres est plantée en culture intercalaire (*mixed stand*) tandis que seulement 25,5% est plantée en culture unique (*pure stand*). Cette dernière statistique représente principalement les produits d'exportation tels le café et les agrumes.

La diversification de la production comporte plusieurs avantages pour les exploitations qui vivent dans une situation précaire et pour qui les ressources productrices sont rares. La diversification aurait pour effet de réduire les risques puisque le paysan ne se trouve pas dépendant d'un ou deux produits. En effet, avec la diversification, si le prix d'un ou deux produits baisse dramatiquement, ou si un produit est attaqué par la maladie ou les insectes, le paysan ne se retrouve pas totalement démuné puisqu'il a d'autres produits agricoles qui lui rapporteront des revenus (Chibnik 1980: p.97; Roseberry 1983: p.50). La diversification donne aussi une certaine flexibilité à la production agricole qui permet au paysan de répondre plus facilement et plus rapidement aux changements du marché et lui permet de mieux prendre avantage des opportunités qui se présentent à lui (Painter 1984). La diversification permet aussi de fournir une alimentation relativement équilibrée au groupe domestique d'une exploitation ou fournir des revenus, selon les besoins (surtout vrai pour les produits de consommation domestique).

Comme Chayanov l'avait démontré pour la paysannerie russe, le fait que les ressources en terre, en main-d'oeuvre et en capital disponibles ne soient pas utilisées à leur maximum permet au paysan jamaïcain pourra très souvent d'accroître sa production en intensifiant son travail. En effet, le climat tropical de l'île fait en sorte qu'il n'y a pas de morte-saison agricole; l'agriculture peut être pratiquée presque douze mois par année. Il n'est pas rare de voir un fermier, et les autres membres du groupe domestique qui sont prêt à l'aider, travailler du lever au coucher du soleil. L'exploitation réussit alors à augmenter sa production mais au coût d'une augmentation de la pénibilité du travail et d'une baisse de la rémunération par unité de travail. Cette intensification du travail a cependant pour effet de réduire à moyen terme la productivité du sol cultivé alors sans jachère ni utilisation d'engrais. Il y aura alors une baisse de production par unité de surface. Conséquemment le paysan doit travailler de plus en plus fort au cours du temps afin de maintenir le même niveau de production.

De façon générale, on peut aussi remarquer que le paysan jamaïcain, comme Chayanov le prédisait, essaie de prendre avantage des opportunités qui lui permettent de satisfaire ses besoins tout en réduisant la pénibilité de son travail, d'augmenter sa rémunération par unité de travail ou d'optimiser sa quête de revenus. En effet, aux débuts de l'histoire de la paysannerie jamaïcaine, le seul produit d'exportation qu'il lui était possible de produire était la canne à sucre. Par la suite la production de cette dernière fut réduite au profit de la production bananière et caféière qui exigent une dépense de travail moindre quand l'occasion s'est présentée. Aujourd'hui, ils se retirent partiellement de celles-ci au profit de la production des agrumes qui est encore moins pénible et qui de plus est mieux adaptée aux contraintes en main-d'oeuvre auxquelles font face les exploitations paysannes. En outre elle permet au paysan d'optimiser sa quête de revenus en lui donnant plus de temps et d'énergie pour s'affairer à des activités non agricoles.

Pour certains chercheurs tels Carloni (1984), Mitchel (1985) et Chayanov (1990), les paysans ne seraient pas à la "recherche de profits", mais ne se tourneraient vers le marché que lorsque leurs besoins alimentaires grâce à l'agriculture de subsistance ont été comblés. Nous sommes cependant de l'avis de Lefranc (1986: p.40) et de Goldsmith (1984: p.168-172)

pour qui la production agricole du paysan a toujours été élaborée en fonction du marché, et Leblanc explique même qu'environ 85% des tubercules produits sont vendus au détriment de l'alimentation de la famille paysanne et au coût d'une grande dépendance envers l'achat d'aliments importés. Comme nous avons démontré plus tôt, le paysan était inclus dans l'échange marchand même dans la période de l'esclavage et recherchait des revenus monétaires pour acheter sa liberté et une parcelle de terre à cultiver, par exemple. Encore aujourd'hui, la production est organisée autour de la reproduction et de la satisfaction des besoins de la famille, satisfaction des besoins qui nécessite une relativement grande quantité d'argent liquide qui est obtenu en grande partie par la vente des produits agricoles. En effet, comme le démontre le tableau 7.1, même les exploitations de moins de 1 acre qui ne réussissent certainement pas à satisfaire leurs besoins alimentaires par l'agriculture de subsistance consacrent au moins la moitié de la superficie de leur exploitation aux produits d'exportation afin d'essayer de subvenir à leurs besoins en argent liquide. Le comportement économique du paysan démontre que ce dernier ajuste aussi sa production en fonction du rendement des divers produits sur le marché local et international et des opportunités qui lui sont présentées. On peut voir un bon exemple de ce phénomène dans les changements de production qui sont survenus lors de la baisse des prix des produits d'exportation et la baisse simultanée de la valeur du dollar jamaïcain de la fin des années soixante-dix et début quatre-vingts. Cette conjoncture économique a fait en sorte que les prix des produits domestiques ont augmenté suffisamment pour rendre leur culture plus rentable. Les paysans à la recherche de la maximisation des profits ont alors réduit leur production de canne à sucre, de café, etc..., pour augmenter leur production d'ignames, de patates et de légumes. Il est donc clair que, quoiqu'il y a une composante de subsistance, la production agricole de l'exploitation jamaïcaine est d'abord faite en fonction du marché, et ce pour les exploitations de toutes les dimensions. On peut même remarquer une relation directe entre les dimensions d'une exploitation et son insertion dans le marché. En effet, comme le démontre le tableau 7.1, plus une exploitation est grande plus la proportion de ses terres qu'elle consacre à la production d'exportation est grande.

TABLEAU 7.1

Pourcentage de la superficie utilisée par produit agricole
Selon les dimension de l'exploitation, pour le district de Rio Minho.

<u>Produits Agricoles</u>	<u>Dimensions de l'exploitation</u>		
	<u>0 à 1 acre</u>	<u>1 à 5 acres</u>	<u>5 à 25 acres</u>
<u>Exportation</u>			
canne à sucre	3,2%	4,0%	4,8%
banane	19,0%	17,2%	14,3%
café	11,8%	17,0%	15,6%
cacao	4,9%	3,5%	10,0%
piments	2,0%	2,9%	5,5%
noix de coco	3,5%	4,1%	4,5%
oranges	6,0%	7,3%	8,9%
pamplemousse	1,5%	2,9%	3,8%
autres agrumes	2,0%	2,3%	2,8%
horticulture	0,3%	0,9%	0,0%
autres	2,8%	0,6%	4,4%
sous-total:	56,9%	62,6%	74,6%
<u>Domestique/vivrier</u>			
légumineuses	8,3%	7,3%	6,0%
légumes	5,1%	3,4%	2,4%
condiments	0,9%	0,5%	0,4%
céréales	2,1%	1,5%	1,2%
fruits	1,4%	0,7%	0,6%
plantain	?	1,3%	1,0%
patates	4,9%	4,6%	2,8%
ignames	13,5%	11,5%	6,7%
manioc	3,5%	2,9%	2,4%
autre racines	2,0%	2,0%	1,0%
autres	1,4%	1,5%	1,0%
sous-total:	43,1%	37,4%	25,4%
TOTAL:	100,0%	100,0%	100,0%

(Tiré de Lefranc 1986: TABLE 3)

Il n'y a cependant pas de relation directe entre la dimension d'une exploitation et la valeur brute de la production, et entre la dimension d'une exploitation et l'envergure de sa production. En effet, les exploitations paysannes de grande envergure (10 à 25 acres) ne se retrouvent pas nécessairement avec des revenus bruts supérieurs aux exploitations de dimensions inférieures. Lefranc (1986) rapporte aussi que 28% de la terre, dont 9% pour les exploitations de 1 à 5 acres et 25% pour celles de 5 à 10 acres, demeurent en jachère ou en herbage (Lefranc 1986: p.29-30). Ceci suggère donc que la productivité par acre est sacrifiée au profit de la productivité par unité de travail, ce qui s'explique par le manque de main-d'oeuvre comme nous avons vu au chapitre six (Espeut 1989: p.30). Pour les exploitations de plus de 5 acres, ce ne sont donc pas les ressources en terres qui sont contraignantes, mais plutôt les ressources en main-d'oeuvre et en capital qui empêchent le paysan d'exploiter ses terres au niveau optimal. Si l'on tient compte que seulement 9% des terres des exploitations de 1 à 5 acres sont inutilisées, on peut donc dire que les dimensions optimales d'une exploitation se retrouvent autour de cinq acres, compte tenu des ressources en main-d'oeuvre et en capital disponibles au groupe domestique moyen.

C. La division sexuelle du travail.

La production agricole est aussi affectée par la division sexuelle du travail. En Jamaïque l'exécution des différentes tâches agricoles est fortement influencée par le sexe. Les rôles des hommes et des femmes sont complémentaires et interdépendants.

Dans une exploitation familiale où les deux sexes sont représentés, les hommes se réservent presque exclusivement la préparation du sol qui inclut le défrichage et le bêchage pour tous les produits agricoles. Les responsabilités de la plantation et du sarclage sont cependant différentielles selon le produit agricole concerné. La production des produits d'exportation tels les oranges et le café et celle des tubercules sont surtout le domaine des hommes, tandis que la production des légumes est surtout celui des femmes. Et les tâches

TABLEAU 7.2**Division sexuelle du travail dans la production agricole.**

<u>Tâche:</u>	<u>Produit agricole</u>			
	café/cacao	légumes	tubercules	légumineuses
défrichage	jeunes hommes	hommes + aide des femmes	hommes	hommes + aide des femmes
bêchage	jeunes hommes	surtout hommes	hommes	hommes
plantation	jeunes hommes	femmes + aide des hommes	surtout hommes	hommes et femmes
sarclage	hommes + aide des femmes	surtout femmes	hommes	hommes et femmes
fertilisation du sol	hommes	égal	hommes	hommes
arrosage d'insecticide	SIDCO seulement	surtout hommes	hommes	hommes
récolte	hommes/ femmes/ et enfants	surtout femmes	hommes + aide femmes et enfants	femmes + aide hommes et enfants
commercialisation	hommes et femmes	femmes	femmes	femmes

(adapté de Carloni: Table 8)

associées à la production des légumineuses sont également divisées entre les hommes et les femmes. Les hommes se réservent aussi les tâches associées à la technologie moderne que sont l'application d'engrais et l'application d'insecticide, sauf pour ce qui est de l'application d'engrais pour les légumes qui est effectuée par les femmes. C'est au moment de la moisson que l'on retrouve le plus grand niveau de coopération dans la famille et où tous les membres, hommes, femmes et enfants, pour qui il est possible de le faire, se rassemblent pour effectuer la récolte. Les hommes sont ensuite responsables de la commercialisation des produits d'exportation qui sont vendus aux *commodity boards*, tandis que la responsabilité de la commercialisation de tous les autres produits retombe sur les femmes. (voir tableau 7.2)

Les deux périodes de pointe pour les hommes sont donc lors de la préparation des sols et lors de la moisson, tandis que le travail des femmes est plus régulier avec une période de pointe lors de la moisson. On peut aussi remarquer quatre tendances: Les hommes se gardent le contrôle des rares intrants techniques (pesticides, engrais), ils se spécialisent sur les produits d'exportation et la production des tubercules, la spécialisation des femmes est dans la production des légumes, la source alimentaire principale de la famille, et il y a quasi monopole des femmes sur la commercialisation des produits agricoles sur les marchés locaux.

Nous avons vu qu'étant donné cette division sexuelle du travail, pour être viable et pour fonctionner à son optimum, une exploitation doit donc contenir au moins un membre de chaque sexe. Mais comme nous avons vu plus tôt, la structure familiale de la paysannerie est très diverse et ce ne sont pas toutes les exploitations qui sont composées de membres des deux sexes. En effet, environ 20% des exploitations ne contiennent aucun homme, dans environ 17% des cas le seul homme du groupe domestique est absent pendant quelques mois pour effectuer du travail agricole saisonnier et environ 11% des exploitations ne contiennent pas de femmes (Caroni 1984: p.11 & Lefranc 1986: p.17). C'est donc dire qu'environ 48% des exploitations paysannes ont des contraintes en main-d'oeuvre associées à la division sexuelle du travail. Ces exploitations doivent donc modifier leur production agricole, modifier la division du travail ou utiliser des ressources extérieures à l'exploitation.

Pour les groupes domestiques où il n'y a pas d'hommes, les désavantages sont énormes. Leur production agricole sera restreinte en ce qui concerne les produits d'exportation puisque leur connaissance en ce domaine est très limitée et le sexisme qui prévaut dans les organismes gouvernementaux fait en sorte que la formation n'est pas offerte aux femmes, et qu'elles ne sont pas approchées par les représentants du ministère de l'agriculture lors de la mise sur pied des programmes de développement agricole et pour les services d'encadrement technique. Les femmes sont donc pratiquement exclues de ces cultures qui représentent d'importantes sources de revenus qui sont donc limités pour ces exploitations; l'intensité et la somme de travail nécessaires à leur production sont significativement inférieures aux autres produits, et ce surtout en ce qui concerne les agrumes, le café et le cacao. De plus ces groupes domestiques doivent souvent engager des travailleurs pour les aider dans la préparation des sols ce qui augmente considérablement leurs besoins en argent liquide. Elles contournent cependant partiellement l'idéologie de la division sexuelle du travail en exécutant le plus de tâches possible et en cultivant certains produits traditionnellement «masculins» tels les ignames et en prenant la pleine responsabilité de la production des légumineuses. Leur production est donc orientée vers la consommation directe et la vente sur les marchés locaux. Elles sont conséquemment moins dépendantes des aliments importés et leur alimentation tend donc à être plus équilibrée (Dewey 1981). Il demeure cependant que les contraintes idéologiques liées à la division sexuelle du travail font en sorte que ces maisonnées féminines doivent cultiver des produits qui nécessitent une plus grande intensité de travail (légumes, tubercules, légumineuses, etc...) et qu'elles ne peuvent pas prendre avantage de toutes les opportunités agricoles, telle que la production des agrumes, qui sont disponibles aux exploitations composées de membres des deux sexes.

Les groupes domestiques qui ne contiennent pas de femmes (1/10) sont moins désavantagés parce qu'ils sont moins affectés au départ par la division sexuelle du travail. Les hommes peuvent en effet modifier plus facilement la division sexuelle du travail et cultiver tous les produits faisant partie du répertoire de la paysannerie jamaïcaine et peuvent donc prendre avantage de toutes les opportunités qui leur sont présentées. Leur plus grand désavantage survient lors de l'étape de la commercialisation de leur

production sur les marchés locaux. Ces hommes doivent alors confier la commercialisation de leurs production domestique à leur mère, à une soeur ou un à autre parent de sexe féminin, ou à une amie. Ils peuvent aussi vendre directement aux *higglers* ou «revendeuses» mais au prix d'une baisse significative des revenus. Certains vont même décider de se rendre eux-mêmes au marché pour vendre leurs production, mais ce comportement est vu d'un très mauvais oeil et ils doivent aussi interrompre leur travail sur l'exploitation pendant ce temps.

Il existe donc une inégalité marquée entre les divers types d'exploitations. Celles qui sont exclusivement composées de membres adultes féminins tendent à se trouver en manque de revenus en argent et sont vouées à une plus grande intensité de travail ou à un niveau de production inférieur, comparativement aux «exploitations mixtes», de par le fait qu'elles ne peuvent pas prendre avantage de la production de produits d'exportation et sont limités à la production de denrées nécessitant une plus grande intensité de travail.

2- Le travail salarié, les petits métiers et l'artisanat.

Les revenus provenant de la production agricole sont cependant rarement suffisants pour assurer la satisfaction des besoins de la famille paysanne. Un sondage de l'*Institute for Social and Economic Research* (1980: p.49) dans la région de *North Clarendon* rapporte même que les revenus provenant du travail salarié ou du travail indépendant non agricole sont égaux ou supérieurs aux revenus associés à la production agricole pour environ 30% des petites exploitations agricoles de moins de 5 acres. Woodsong (1991: p.309) fait cependant remarquer que la production agricole est souvent secondaire en termes de quantité de revenus générés, mais non en termes de quantité de travail investi, ce qui implique une rémunération inférieure par unité de travail. On peut donc dire que la majorité des paysans sont des producteurs agricoles à temps partiel puisqu'ils doivent simultanément s'engager dans d'autres activités génératrices de revenus telles que le travail

salarié non-spécialisé, le travail spécialisé salarié ou le travail indépendant (activités artisanales).

Même dans la région de North Clarendon qui se trouve à proximité du *sugar belt* de Mid-Clarendon, le travail salarié en général (gardien, voirie, entretien, "homme-à-tout-faire", etc...) et le travail agricole à temps plein sont très rare. Dans son étude, Carloni (1984: p.7) rapporte que 18% des individus engagés dans le travail salarié ont un emploi à temps plein tandis que les 82% restants ne trouvent que du travail saisonnier ou occasionnel.

Les emplois disponibles, de nature saisonnière, sont principalement obtenus dans l'industrie de la canne à sucre dans les plantations de Mid-Clarendon et chez les grands fermiers qui cultivent la canne à sucre, en plus du café, du cacao, des bananes et de plus en plus des agrumes. Quoiqu'une faible minorité est engagée à temps partiel tout au long de l'année pour effectuer des tâches d'entretien, les emplois sont surtout disponibles au temps de la récolte, qui pour l'industrie de la canne à sucre est de janvier à août. Au cours de cette période les «ouvriers-paysans» essaient de maximiser leur revenus en intensifiant leur travail et en travaillant de l'aube au crépuscule parce qu'ils sont payés à forfait (selon les rangées coupées) (Espeut 1989: p.13). Le reste de l'année les paysans retournent au travail agricole sur leur exploitation et/ou essayent de trouver du travail salarié occasionnel. Le travail agricole occasionnel est aussi disponible dans la communauté même d'un paysan. Mais étant donné la dimension des exploitations ce travail est surtout sur une base journalière ou payé selon la tâche à effectuer. Par exemple, les exploitants engagent souvent vont engager un ou des travailleurs pour la préparation des sols, qui nécessite une grande intensité de travail, au début d'un cycle agricole, mais n'auront pas besoin d'un surplus de main-d'oeuvre au cours des autres étapes de la production, sinon au moment de la récolte. Ou encore, un paysan qui exploite une certaine superficie pratique aussi un petit métier, mécanicien par exemple, et qui doit s'absenter du travail agricole pour une ou plusieurs journées, engage généralement un salarié pour maintenir sa production pendant son absence. Quoique le travail n'est pas très apprécié par les paysans, le travail agricole est la source principale de travail salarié disponible au paysan et sa principale source de revenus autre que sa propre production.

Le gouvernement est aussi un important fournisseur d'emploi occasionnels pour les ouvriers non qualifiés, mais l'obtention de ces emplois se fait presque exclusivement selon les lignes du patronage politique. Ces emplois sont habituellement de courte durée et impliquent la construction, l'entretien et la rénovation des immeubles qui sont sous la responsabilité des différents niveaux de gouvernement ainsi que de l'infrastructure de la région (routes, fossés, canaux d'irrigation, etc...) (Woodsong 1991: p.312).

Certains paysans ont cependant une éducation professionnelle dans divers métiers qu'ils exercent à temps plein ou en conjonction avec la production agricole. Selon Woodsong (1991: p.133), environ 14% des individus de la communauté de Chapelton font partie de cette catégorie. Chapelton est cependant la capitale de Clarendon. Son économie est conséquemment significativement plus développée qu'une petite communauté paysanne basée sur l'agriculture à faible dimension, et on peut donc s'attendre à ce que cette statistique soit inférieure dans le second type de communauté. Les métiers de maçon, menuisier, mécanicien, plombier, tailleur, couturière, coiffeuse, etc... sont habituellement appris grâce à une formation informelle à l'intérieur d'une relation d'apprenti. Les ateliers emploient habituellement plusieurs travailleurs spécialisés, maîtres et apprentis, mais le travail est souvent sporadique. conséquemment, quoique les revenus par unité de travail sont relativement élevés (environ trois pour un comparativement au revenus d'une journée de travail sur l'exploitation agricole), les revenus totaux sont relativement plus faibles pour la plupart des métiers. Par exemple, le métier de couturière rapporte des revenus principalement au début de l'année scolaire, au moment de la graduation et pendant quelques semaines avant Noël (Woodsong 1991: p.133).

Dans les petites communautés agricoles paysannes, il n'y a habituellement pas d'emploi salarié à temps plein. Les quelques magasins qui s'y trouvent emploient habituellement de la main-d'oeuvre familiale et les institutions gouvernementales sont rares. En fait, les bureaux de poste ne sont ouverts que quelques avant-midis par semaine et ne nécessitent qu'un employé à temps partiel, habituellement une femme. Les forces de l'ordre sont représentées par un constable à temps partiel en charge d'un district entier. Les seuls professionnels, en plus des instituteurs et des pasteurs, qui

ont des emplois salariés stables à temps plein sont le plombier et l'opérateur de la station de pompage qui sont engagés par la *National Water Commission* afin d'opérer et d'entretenir le système d'irrigation si la communauté en est dotée (Espeut 1989: p.9, 21).

Jusqu'à présent nous avons principalement étudié des emplois salariés occupés par les hommes. Quoique la proportion des femmes qui ont des emplois dans le secteur agricole est environ la même que la proportion des hommes (Espeut 1989: p.12), les femmes se spécialisent surtout dans la récolte du café, du cacao et de la banane tandis que les hommes se retrouvent surtout dans l'industrie de la canne à sucre. La coupe de la canne à sucre exige en effet un effort intense, et se trouve de ce fait réservée aux hommes. Les femmes jamaïcaines sont intégrées à la force de travail depuis les débuts de l'esclavage où elles étaient utilisées à la fois comme productrices et reproductrices. Cette tradition s'est poursuivie après l'émancipation, même si leur rôle s'est diversifié.

Les femmes qui ne sont pas retenues à la maison par leurs responsabilités envers des dépendants et qui travaillent à l'extérieur sont plus souvent qu'autrement impliquées dans le secteur informel et principalement dans le «*higglering*» (revente) ou autres activités reliées au marché, et dans les services domestiques. Dans les cas où une femme est impliquée dans la revente, elle sera responsable de la commercialisation des produits agricoles et autres de son propre groupe domestique en plus de commercialiser la production, ou une partie de la production, des exploitations voisines et de celles d'autres parents. L'activité de la revente par les femmes est établie depuis fort longtemps ce qui a permis à ces dernières d'étendre leurs opérations dans la ventes à domicile à petite échelle de biens manufacturés, activité qui leur est presque exclusive (Woodsong 1991: p.46).

L'autre source principale d'emploi pour les femmes, qui fait cependant partie du marché du travail formel, est le travail domestique. Le taux de rémunération des domestiques est établi spécifiquement pour ce type d'emploi et est inférieur au salaire minimum de l'île. La travailleuse domestique, souvent jeune mère célibataire, habite habituellement chez ses employeurs pendant sa période de travail et reçoit une fin de semaine de congé toutes les deux semaines, où elle retourne habituellement au domicile de sa mère qui est

en charge d'élever son ou ses enfants. Dans les zones rurales, la rémunération du travail domestique y est habituellement encore inférieure à celle des villes. Les domestiques doivent alors se contenter d'un salaire inférieur pour se retrouver plus près de leur domicile principal. Les possibilités de travail domestique sont cependant rares dans les zones rurales et les femmes doivent donc émigrer et aller travailler dans les grandes villes comme Spanish Town et Kingston (Woodsong 1991: p.132).

L'amélioration de l'éducation pour les femmes, en plus du développement et de la féminisation de l'emploi dans les domaines des services et de l'administration au cours des vingt dernières années, ont aussi grandement augmenté la mobilité économique des femmes et ont fait en sorte qu'un plus large éventail d'occupations salariées leur sont accessibles. Ce travail salarié concerne cependant les échelons inférieurs des services et de l'administration et est conséquemment relativement mal rémunéré, quoiqu'il représente une source stable de revenus, qualité non négligeable dans le présent contexte économique (Newman & Lefranc 1991: p.7). Ce travail salarié est cependant presque inexistant dans les zones rurales et nécessite une migration de la part des femmes vers les zones urbaines et les zones touristiques.

La paysannerie s'engage aussi dans diverses activités artisanales dont les produits sont destinés au marché. La production artisanale est cependant elle aussi divisée sexuellement. Les hommes se chargent de la production de l'huile de noix de coco et de celle du charbon, en plus du bois de charpente. De leur côté les femmes s'occupent des activités de fabrication comme la production de paniers, d'ustensiles, etc. Ces "petits métiers paysans" ne sont cependant pas très réguliers, mais sont plutôt pratiqués lors des journées pluvieuses et lorsque un individu a du temps libre. Les données concernant ces activités économiques sont cependant très rares parce que les chercheurs et les paysans même semblent négliger et sous-estimer leur rôle et leur importance économiques. Une étude plus approfondie de ce sujet serait donc de mise.

Le travail salarié joue un rôle différent dans les différentes étapes du cycle de vie des paysans. En effet, un sondage rapporte que 54,5% des hommes de moins de trente ans travaillent à l'extérieur de la ferme tandis que

cette proportion diminue à 26,2% pour les hommes âgés de plus de 50 ans. Le fait que ces derniers aient habituellement réussi à se procurer, par héritage ou achat, une ou plusieurs parcelles à cultiver fait en sorte qu'ils doivent alors dépenser beaucoup plus d'énergie dans le travail agricole dans leur exploitation, et peuvent donc se retirer en partie du travail salarié. De plus, les plantations ont tendance à employer des hommes dans la force de l'âge au détriment des plus âgés (Lefranc 1986: p.35). Ces derniers, en même temps qu'ils sont moins robustes, ont des besoins moindres puisqu'ils n'ont généralement plus de dépendants et reçoivent au contraire des mandats de la part de leurs enfants. Comme nous l'avons vu plus tôt, la région de Clarendon offre peu d'emplois à temps partiel aux jeunes hommes, qui doivent se satisfaire d'emplois occasionnels de voirie et d'entretien fournis par le gouvernement ou de travail saisonnier dans l'industrie de la canne à sucre (Drori 1990: p.29). La présence de ces deux secteurs d'emplois à rémunération relativement grande par unité de travail (malheureusement aucun chiffre précis n'est donné par les auteurs), en plus du stigmate associé au travail agricole, produit une situation de «sous-emploi volontaire». Ce phénomène est surtout présent chez les jeunes hommes qui n'ont pas de dépendants tels des parents âgés ou des enfants. En effet, chaque communauté possède ses *hang-out spots* où les jeunes hommes «*just sit down all day while the bush grows around them*», comme on dit en Jamaïque. Lorsqu'on leur offre du «travail à la machette» (*cutlass work*) (sarclage ou défrichage), la plupart des jeunes hommes refuseront en prétendant que ce travail leur est inférieur ou que la rémunération n'est pas suffisante. Certains sont cependant reconnus comme étant toujours prêts à accepter ce genre de travail, mais la plupart refuseront à moins d'avoir un besoin urgent d'argent (Woodsong 1991: p.131-132). On peut remarquer ici le concept chayanovien du rapport entre le degré de satisfaction des besoins et le degré de pénibilité du travail. En effet, ayant déjà réussi à satisfaire leurs besoins essentiels grâce au travail agricole saisonnier sur les plantations et aux emplois occasionnels, les jeunes hommes refusent le travail jugé trop pénible et «indigne», comparativement aux relativement faibles revenus qu'il rapporte.

Retenons cependant que le travail salarié, spécialisé ou artisanal constitue généralement une source de revenus insuffisante pour le paysan

moyen qui doit subvenir aux besoins grandissants de sa famille ou de son groupe domestique au cours de son cycle de vie. Il est très rare qu'un paysan de la région étudiée réussisse à se retirer complètement du travail agricole sur son exploitation.

3- La migration et les mandats.

La migration est une autre partie intégrante des stratégies économiques adoptées par les paysans afin d'assurer leur subsistance et leur survie. La migration se retrouve sous deux formes ayant des caractéristiques et des fonctions différentes. Le travail migratoire peut être sur une base temporaire ou sur une base permanente, ce travail peut être de nature saisonnière ou occasionnelle dans une autre région de la Jamaïque ou même à l'étranger.

Le premier type de migration que nous étudierons est la migration permanente (émigration) et la seconde est la migration saisonnière, aussi appelée travail migratoire. Les publications traitant de la migration de la main-d'oeuvre remettent aujourd'hui en question le postulat traditionnel selon lequel la migration permanente ou temporaire de la main-d'oeuvre entre les pays développés et sous-développés aide au développement économique des pays sous-développés. En effet, comme le rapporte Rubenstein (1983) après son étude de l'utilisation des mandats dans les Caraïbes, dans beaucoup de cas les mandats sont principalement utilisés par les récipiendaires afin de satisfaire les besoins de consommation immédiate et pour financer d'autres migrations plutôt que pour générer des opportunités d'emploi et aider au développement économique des pays fournisseurs de main-d'oeuvre. En étudiant les travailleurs migrants de l'Espagne, Rhodes (1978) a trouvé qu'à leur retour, ces migrants utilisaient leurs revenus pour l'achat de biens de consommation qui leur permettaient d'augmenter leur prestige plutôt que de l'utiliser à des fins d'investissement. Dans la même veine, Reichert (1981) a exposé le fait que la migration saisonnière entre Michoacan et les États-Unis

a développé ce qu'il appelle le «syndrome du migrant», où les migrants sont devenus dépendants du travail migratoire pour maintenir le niveau de vie de leur famille au lieu d'utiliser leurs revenus en devises étrangères pour investir dans le développement de leur économie locale et régler leurs problèmes économiques à long terme. La vision que donne la littérature de la migration quant à l'effet des mandats est que ces derniers ne contribuent aucunement au développement économique des pays sous-développés et qu'ils ont même des effets négatifs sur l'économie et la société parce qu'ils développeraient des comportements de dépendance envers les revenus à l'étranger. Voyons maintenant ce qui en est pour le cas spécifique de la Jamaïque.

A. La migration permanente (émigration).

Le but ici n'est pas d'entrer dans tous les détails de la migration à long terme et de l'émigration, mais plutôt d'en faire ressortir les caractéristiques qui affectent et caractérisent la prise de décision économique du paysan et son impact sur les revenus de l'exploitation paysanne.

Chayanov voyait la migration comme le résultat d'un "mauvais" équilibre dans la distribution des facteurs de production. Pour Chayanov, apôtre de la petite agriculture familiale, ce mauvais équilibre était représenté par un surplus de main-d'oeuvre par rapport aux ressources en terres, à un niveau technologique donné. Dans notre cas, ce mauvais équilibre est représenté par un surplus de main-d'oeuvre par rapport aux ressources en terre, aux possibilités d'emploi salarié local et aux possibilités de travail spécialisé autonome. En effet, dans le cas des milieux ruraux jamaïcains, de nombreuses alternatives au travail sur la ferme existent: certains membres font partie du groupe domestique en participant toutefois de manière minimale au travail agricole, mais en assurant leur survie et en contribuant aux revenus de l'exploitation agricole en effectuant du travail salarié ou en opérant leur propre petite entreprise de biens et services. Quoique l'explication historico-structurelle de Chayanov est valable pour les

exploitations de moins de cinq acres dont la superficie est presque totalement exploitée et où la main-d'oeuvre excédentaire doit être expulsée du travail agricole, cette orientation théorique n'explique pas la migration des paysans provenant des exploitations de plus de cinq acres qui ont plus de 25% de leurs terres inutilisées et qui connaissent une pénurie de main-d'oeuvre. Pour expliquer ce phénomène il faut se tourner vers la prise de décision individuelle. Étant donné le niveau d'aspirations économique et sociale du paysan jamaïcain (niveau largement façonné par les médias et les rapports des émigrés), les jeunes, surtout, estiment pouvoir faire mieux ailleurs et dans une autre activité économique.

Traditionnellement, la première personne à émigrer de l'exploitation paysanne était le jeune homme adulte qui partait parce qu'il n'y avait pas de travail pour lui sur l'exploitation de ses parents ou dans le marché du travail salarié, ou simplement à la recherche du succès et d'un monde meilleur. Ces départs peuvent, selon le cas, causer ou ne pas causer de contraintes en main-d'oeuvre pour les exploitations paysannes. La migration des jeunes femmes était relativement moins fréquente, mais cette tendance se transforme graduellement depuis les vingt dernières années; il semble même que la mobilité économique des femmes soit devenue supérieure à celle des hommes avec l'avènement de l'accès à l'éducation. En effet, l'éducation obtenue par les femmes est souvent supérieure à celle obtenue par les hommes ce qui augmente grandement leur propension à émigrer pour obtenir des emplois relativement stables dans les domaines des services et de l'administration. Une femme qui émigre laisse habituellement ses enfants, au moins temporairement, chez sa mère ou une autre parente (selon les ressources des divers groupes domestiques), en échange de contributions financières plus ou moins régulières. L'éducation des jeunes filles est donc une stratégie employée par les parents, et surtout les mères, afin de leur assurer un meilleur avenir économique, et afin d'augmenter leurs propres sécurité future. Ces revenus prendront la forme de mandats si une femme donnée réussit à se trouver un emploi salarié. La mobilité économique des femmes a aussi pour effet de rétablir l'équilibre migratoire entre les sexes. La migration des femmes pourrait cependant devenir supérieure à celle des hommes si la tendance continue, comme dans beaucoup d'autres milieux ruraux, puisque

l'écart entre leurs aspirations et les faibles possibilités locales est encore plus grand.

Pour certains comme Chaney (1983: p.1), la migration substantielle des jeunes hommes est un des facteur qui menace la production agricole paysanne. Mais pour d'autres comme Carloni (1984: p.9), le problème n'est pas aussi accentué. Ce dernier reconnaît l'importance de la migration des jeunes vers les villes, mais fait remarquer que le taux de croissance nette de la population paysanne est encore de 1% par an, et que la migration des jeunes est compensée par la «migration de retour» (*return migration*). La migration affecte cependant la pyramide d'âge, qui est "gonflée" à la base et à la tête; c'est-à-dire pour les groupes de moins de 20 ans et de plus de 40 ans. On pourrait donc dire qu'en plus d'être la génératrice de la production alimentaire domestique, la paysannerie est une pouponnière et un réservoir de main-d'oeuvre qui s'incorpore plus tard partiellement au marché du travail des zones urbaines et touristiques de Jamaïque, pour ensuite être mise à pied et devoir retourner vers le secteur paysan quand ses services ne sont plus nécessaire. En effet, une proportion substantielle des paysans actuels ont passé une période de leur vie sur le marché du travail à l'extérieur de la région pour revenir après avoir hérité d'une parcelle de terre, ou jusqu'à ce que les opportunités d'emplois à l'extérieur se fassent trop rares et irrégulières pour assurer leur survie et celle de leurs dépendants (Carloni 1984: p.9). Par contre, l'émigration à l'extérieur du pays (surtout aux États-Unis, au Canada et en Angleterre) tend à être définitive.

Du point de vue des gens qui exploitent une entreprise agricole, la migration des autres membres de la famille est importante en ce sens que la majorité des paysans (environ 50%) ont un ou plusieurs enfants qui ont émigré à l'extérieur de la région et du pays et qui contribuent financièrement, régulièrement ou sous forme de cadeaux occasionnels, à leur groupe domestique ou aux membres de leur famille (Carloni 1984: p.8). Ces envois d'argent jouent un rôle important dans la stabilité des revenus en ce qui concerne le cycle familial d'un groupe domestique. En effet, les revenus de cette source tendent à être directement associés à l'âge du chef de famille. Les Jamaïcains ressentent l'obligation d'aider financièrement au bien-être de leurs parents vieillissants, et les mandats des migrants à court terme ou en

permanence sont presque culturellement obligatoires. Au fur et à mesure qu'un individu vieillit, ses enfants deviennent en meilleure position pour contribuer à ses revenus, et c'est pourquoi ses revenus tendent à se maintenir même s'il se retire graduellement du travail salarié d'abord, puis ensuite de la production agricole régulière sur son exploitation (Woodsong 1991: p.183).

B. La migration saisonnière.

Nous avons déjà identifié deux types de migrations saisonnières. Le premier est le travail migratoire effectué sur les plantations de l'île même et qui offrent les opportunités d'emplois salariés à la grande majorité des paysans. Nous avons déjà discuté des particularités du travail saisonnier dans les plantations plus tôt et nous ne nous répéterons pas ici. Il est cependant très important de rappeler qu'au cours de la période de travail sur les plantations, les membres qui demeurent sur l'exploitation prennent charge de la production et doivent souvent engager de la main-d'oeuvre salariée afin de maintenir la production ou alors se contenter d'un niveau de production qui leur permet d'assurer leurs besoins en alimentation. Ce comportement des paysans démontre bien que l'individu est à la recherche de la meilleure rémunération par unité de travail. Dans certains cas, le chef de la maisonnée continue son travail habituel sur l'exploitation familiale et le travail migratoire devient l'activité des autres membres de la famille qui ne trouvent pas le plein emploi sur l'exploitation familiale et leur permet de générer des revenus et de contribuer au maintien de l'unité familiale et de ses conditions économiques. Ce type de migration constitue donc une valve de sécurité importante pour les sans-emplois ou les sous-employés de la campagne, dans les conditions culturelles décrites plus haut.

La migration saisonnière prend aussi la forme du travail migratoire international à travers les programmes d'emplois qui permettent à environ une vingtaine de milliers de Jamaïcains de travailler dans le secteur agricole pour une partie de l'année aux États-Unis, en Angleterre et au Canada. Et

quoiqu'on dise des Jamaïcains qu'ils dédaignent le travail agricole salarié, ils sont très désireux de faire partie des programmes d'emploi à l'étranger.

Un de ces programmes d'emploi qui permet aux Jamaïcains d'obtenir des visas de travail temporaire est le «British West Indies Temporary Alien Labour Program». Dans ce cas, le marché de travail visé est celui des États-Unis et permet à presque dix milles hommes jamaïcains par année d'obtenir un travail saisonnier pour la récolte de la canne à sucre dans le Sud de la Floride et pour la récolte des pommes dans les Virginies et dans les états de New York, du Maryland et de la Nouvelle-Angleterre. Les cartes de travail sont obtenues principalement par les paysans selon les lignes du patronage politique qui est endémique en Jamaïque. 91% des récipiendaires de ces cartes sont des hommes qui cultivent une exploitation paysanne lorsqu'ils sont en Jamaïque (Griffith 1985: p.679). Les hommes qui ont reçu des cartes de travail sont alors passés au crible (*screaned*) en Jamaïque même par les employeurs et par les représentants de la «Florida Fruit and Vegetable Association». Les travailleurs qui sont jugés «satisfaisants» sont alors mis sur une listes et seront appelés à aller travailler aux États-Unis. Durant leur séjour aux États-Unis les travailleurs jamaïcains reçoivent en moyenne un salaire net de 3 200 \$US chacun, pour une masse salariale totale d'environ 20 millions de dollars U.S., duquel 23% est renvoyé directement en Jamaïque sous un programme d'épargne obligatoire (Griffith 1986: p.34). La rémunération du travail à l'étranger dans ces programmes est certes plus élevée comparativement à celle d'un paysan jamaïcain. Comme le rapporte Espeut (1989: p.28), six mois de travail au Canada à rapporté 34 800 \$J (environ 7000\$ canadiens) à un homme là où la même période de travail sur son exploitation familiale ne lui aurait rapporté qu'entre 3 000 et 14 000 \$J (environ 617\$ et 2800\$ canadiens respectivement).

Le travail migratoire ne fait pas seulement qu'apporter des revenus supérieurs, il comporte aussi des dépenses qui sont directement liées à l'absence du paysan sur son exploitation agricole et à ses besoins de consommation dans le pays d'accueil. La période au cours de laquelle le paysan prend part à ses programmes d'emploi à l'étranger à l'intérieur de son cycle de vie affecte aussi la dépense de ces revenus. Voyons maintenant quelles sont ces dépenses, comment elles affectent le niveau de vie et la

production agricole de la famille paysanne, à l'aide de la recherche de Griffith (1986) sur le travail migratoire des paysans jamaïcains.

Une bonne part des revenus de ces emplois sert à la satisfaction des besoins de consommation des travailleurs migrants lors de leur séjour aux États-Unis. Une paire d'espadrille qui coûte environ 35 \$US en Jamaïque ne coûte que environ 10 \$US aux États-Unis. Les vêtements de marque coûtent environ la moitié du prix aux États-Unis. Les appareils électroniques tels les radio-cassettes ou les magnétoscopes à cassettes sont jusqu'à sept fois moins chers aux États-Unis qu'ils ne le sont en Jamaïque. Que ce soient des bijoux, des appareils ménagers, des téléviseurs, pratiquement tout les biens durables son meilleur marché aux États-Unis qu'ils ne le sont en Jamaïque, pour eux tout est à «rabais». Étant donné que ces paysans obtiennent un revenu régulier au cours de cette période, et étant donné les besoins grandissant d'une famille en expansion, ils dépensent environ 40% de leur salaire en biens achetés aux États-Unis. Si l'on ajoute les frais de pension et d'assurances, une moyenne de plus de 51% des revenus de ces paysans ne quitte pas les États-Unis sous forme d'argent liquide (Griffith 1986: p.38). Une bonne partie de leur revenus est donc dépensée dans le pays d'accueil temporaire. Un aspect négatif du travail migratoire à l'étranger est le fait que les paysans jamaïcains sont exposés à un style de vie qu'il veulent reproduire en Jamaïque mais pour lequel ils n'ont pas les moyens économiques. À leur retour, les migrants rapportent avec eux des histoires concernant la vie aux États-Unis et au Canada et amplifient davantage la vision que donne les médias de la «bonne vie» qu'on y retrouve (Woodson 1991: p.320).

Pendant les six mois au cours desquels les travailleurs migrants sont aux États-Unis, 74,3% de leurs fermes sont dirigées par leurs femmes ou partenaires actuelles, et durant cette période ces femmes doivent utiliser les envois de fonds pour engager des travailleurs afin de maintenir la production de leur exploitation (Griffith 1985: p.679). En effet, les semailles et la récolte de la production agricole, qui sont les deux activités qui nécessitent les déploiements les plus intensifs en main-d'oeuvre, sont exécutées entre le mois d'octobre et le mois de mars, période qui coïncide avec la récolte de la canne à sucre aux États-Unis. Entre la moitié et la totalité des semailles et des récoltes en Jamaïque, selon les régions, se font donc en même temps que

l'absence du travailleur migrant (Edwards 1961: p.27). En conséquence, Griffith (1985: p.681) a trouvé que 73,5% des femmes ou conjointes actuelles du travailleur migrant utilisent leurs mandats pour payer les salaires de leurs employés temporaires, et que les deux tiers dépensent plus de 50% de leurs mandats à cette fin. Mais quoique les envois d'argent ne produisent pas une hausse de la production agricole de l'exploitation familiale, on peut cependant voir qu'ils sont générateurs d'emploi dans la campagne jamaïcaine en ce sens que les exploitations des travailleurs migrants engagent des travailleurs afin de maintenir leur production. Encore une fois, comme l'avait démontré Chayanov (1990), non seulement le travail salarié n'est pas recherché par les individus d'une exploitation familiale dont le travail n'est pas pleinement employé, mais le paysan recherche plutôt une meilleure rémunération par unité de travail.

Une autre part importante des revenus du travail migratoire est dépensée afin de satisfaire les besoins grandissant de leur groupe domestique en Jamaïque. En effet, 90% des hommes sélectionnés pour participer au programme de travail aux États-Unis ont entre 24 et 46 ans; exactement le temps de leur cycle de vie où leur famille est en expansion de par la consolidation de leurs relations consensuelles avec une femme ou de leur mariage et de par la naissance de leurs enfants. Une grande partie de leurs revenus est donc dépensée afin de subvenir à leurs besoins: l'achat d'une maison, l'agrandissement du domicile afin d'accueillir la famille, ou l'achat d'une première parcelle à cultiver, en plus des besoins courants comme les vêtements, les chaussures et les frais scolaires. En fait plus de 61% des travailleurs migrants lors d'une étude ont désigné la construction ou l'amélioration d'un domicile comme le premier ou le deuxième usage qu'ils feront de leur épargnes, et 50% de l'argent du programme d'épargne obligatoire est utilisé pour ces fins de construction et d'amélioration (Griffith 1986: p.38).

En étudiant la structure des échanges on peut aussi voir où va une autre part importante des revenus d'un homme. Cette dernière n'influence pas seulement la distribution des revenus et des mandats des hommes qui participent au travail migratoire international, mais tous les revenus qu'un homme ou une femme génère. En effet, la femme avec laquelle un homme réside à un moment donné n'est pas la seule personne qui reçoit des mandats

ou qui exerce de l'influence sur leur distribution. Un homme fait en effet partie d'un réseau social extensif et a des obligations sociales et financières envers plusieurs individus et plusieurs maisonnées.

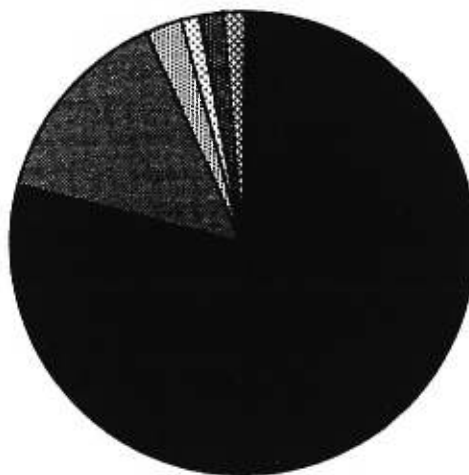
Un homme maintient de forts liens sociaux et émotionnels avec sa mère et la maisonnée de cette dernière tout au long de sa vie. Cette relation profonde se traduit en partie par le flux de prestations de l'homme vers sa mère et occasionnellement vers sa grand-mère, ses soeurs ses tantes et autres parentes de sexe féminin. Comme l'indique la figure 7.1, les mères des travailleurs saisonniers reçoivent 14,1% de la valeur des mandats. Dans la même veine, une femme contribue aussi à la maisonnée de ses parents, surtout de sa mère, même quand elle n'y réside plus. Une partie des revenus d'une femme, que ce soit le revenu de son propre travail ou de l'argent qu'elle a reçu sous forme de mandats, sera envoyée à sa mère. En échange, une femme et ses enfants seront toujours bienvenus à habiter chez ses parents, ce qui peut être très pratique, surtout lorsque une femme se retrouve «entre» deux partenaires.

Un homme a aussi des obligations financières envers sa ou ses partenaires sexuelles à un moment donné et les mères (*baby mothers*) de ses enfants (*outside children*) qui n'appartiennent pas à sa maisonnée. En effet, comme le démontre Griffith (1986:p.37), 52% des travailleurs participant au «British West Indies Temporary Alien Labour Program» ont des enfants avec des femmes avec lesquelles ils ne cohabitent plus, et 90% de ces hommes déclarent contribuer financièrement à la subsistance de ces enfants et de leur smères. En fait, tous les travailleurs saisonniers de l'échantillon de Griffith (1986) supportent en partie trois maisonnées ou plus.

Dans son étude sur l'effet du travail migratoire sur le développement économique de exploitations agricoles paysannes, Griffith (1986) compare la situation économique d'un échantillon de travailleurs migrants à un échantillon de non-migrants. Il démontre que le travail migratoire international n'entraîne pas l'accumulation de capital à long terme et ne génère pas une hausse de leur production agricole ou d'activité économique alternatives significative de la part des migrants à leur retour. Sachant que la rémunération totale d'un travailleur migrant international est d'environ dix fois supérieure à celle d'un non-migrant (Goldsmith & Blustain 1980: p.3),

comment expliquer le manque d'investissement et d'expansion de la production agricole des premiers? En fait, comme nous venons de le voir, la consommation et les dépenses encourues dans le pays d'accueil, les coûts en main-d'oeuvre afin de maintenir sa production agricole pendant son absence, le développement des besoins de consommation immédiats, les besoins matériels de la famille du paysan et la diffusion des revenus à travers son réseau social extensif font en sorte qu'il reste rarement assez de revenus pour l'investissement dans le développement de la production agricole d'une exploitation paysanne donnée. Ces raisons du manque d'investissement valent aussi pour le travail saisonnier agricole en Jamaïque même, avec la différence que les revenus du paysan sur les plantations jamaïcaines sont significativement inférieurs.

FIGURE 7.1: Récipiendaires des mandats



■	Conjointe, partenaire(s) ou «baby mothers»	78,9%
■	Mère	14,1%
■	Père	2,5%
■	Grands-parents	1,5%
■	Soeurs	1,5%
■	Autre	1,5%

(tiré de Griffith 1985: p.680)

Griffith (1986) rapporte cependant que quelques-uns des travailleurs migrants de son échantillon ont réussi à transformer en capital une partie de leurs revenus d'emploi. Ces cas sont cependant minoritaires mais démontrent qu'il est possible de surmonter partiellement les contraintes apportées par le cycle de vie du migrant et par ses responsabilités envers les individus formant son réseau social pour accroître la productivité de l'exploitation. La variable la plus significative semble être le nombre d'années de participation au programme d'emploi. Sur les 38,8% qui réussissent à accumuler du capital, 65,5% ont participé pendant plus de quatre ans, et 90% pendant plus de cinq ans. Si l'on compare les différences entre les travailleurs à long terme qui ont réussi à épargner et ceux qui n'ont pas réussi, on se rend compte que les seconds proviennent de maisonnées significativement plus pauvres où aucun des membres n'a hérité d'une parcelle de terre ou qui n'ont pas accès à la parcelle d'un parent qui a émigré. Ils proviennent surtout de familles qui sont restreintes à de micro-parcelles et n'ayant pas accès à un certain montant de revenus provenant d'une production agricole, ils doivent conséquemment dépenser leurs revenus pour la satisfaction des besoins essentiels de leur famille et de leurs autres dépendants (Griffith 1986: p.39).

Il est cependant important de noter que les paysans n'ont pas nécessairement d'occasions d'investissement pour les revenus qu'ils auraient peut-être pu réussir à accumuler. En effet, étant donné les contraintes en terre et surtout en main-d'oeuvre, la majorité des paysans n'ont pas accès aux ressources nécessaires à l'augmentation de la production agricole.

Les facteurs qui restreignent l'accumulation et l'investissement des revenus chez les travailleurs migratoires sont les mêmes barrières auxquelles font face les autres membres de la paysannerie jamaïcaine. La période du cycle de vie où un homme est le plus apte à trouver un travail migratoire et en retirer de relativement bons revenus est aussi la période où sa maisonnée est en expansion et où il doit en satisfaire les besoins grandissants dont le plus dispendieux est l'achat, la construction ou l'expansion de son domicile. Et c'est aussi la période où un homme devrait consacrer le plus d'énergie à la mise en valeur d'une exploitation.

Or, les jeunes hommes sont partagés entre leurs responsabilités entre leurs diverses maisonnées qui sont en concurrence pour une part plus grande

de leurs revenus, ainsi que pour leurs tâches productives. La diffusion des revenus d'un homme à travers son réseau social extensif fait en sorte que le capital ne peut être concentré et employé pour la hausse de production et pour l'investissement. En fait, on peut considérer ces deux facteurs comme étant "adaptatifs" en termes de sécurité sociale, car ils aident à la survie de plusieurs individus et maisonnées; par contre ils sont "mal adaptés" à la concentration du capital et à la croissance économique. Ces caractéristique se retrouvent aussi à divers degrés dans les exploitations agricoles de beaucoup de régions rurales des pays en développement.

Étant donné la pauvreté initiale et les normes culturelles qui règnent au sein de la paysannerie jamaïcaine, les revenus vont principalement à la satisfaction des besoins essentiels immédiats qui doivent être comblés avant de pouvoir penser à l'investissement à moyen terme dans l'expansion de la production agricole qui nécessite un certain laps de temps avant de rapporter. Cette période de temps n'est cependant pas disponible à la majorité des paysans qui doivent assurer leur survie au jour le jour. L'investissement dans la production agricole est donc, le plus souvent, indéfiniment reporté ou il n'est même pas envisagé.

Chez les paysans jamaïcains, le travail migratoire fait donc partie du cycle de vie des hommes et des femmes. Parmi ceux qui en reviennent (la majorité), une minorité en profitera pour accumuler un montant de capital nécessaire à l'achat d'une parcelle de terre et pour établir une exploitation agricole familiale. Pour la majorité la meilleure rémunération obtenue pour leur travail ne permettra que de couvrir les coûts de leur reproduction économique et sociale. Au plan systémique, celui de l'économie mondiale, on ne peut que reconnaître la justesse de l'affirmation de Wood (1981: p.341) qui voit le travail migratoire comme un transfert temporaire de force de travail d'un secteur des pays sous-développés, la paysannerie, à un autre, le capitalisme. Pour les grandes entreprises capitalistes, dont certaines sont en Jamaïque, il est important que continuent à exister des maisonnées semi-autonomes qui sont contraintes d'envoyer une partie de leurs membres sur le marché du travail temporairement et à temps partiel. Cette main-d'oeuvre recrutée surtout pour les récoltes est meilleur marché, car la force de travail produite provenant de l'économie paysanne peut alors entrer dans le système

de production capitaliste à un niveau de rémunération qui ne couvre que les besoins essentiels du paysan et de sa famille pendant sa période de travail salarié. Quand leur présence n'est plus nécessaire, les travailleurs sont alors mis à pied et doivent retourner à leurs activités agricoles qui étaient gérées par les autres membres de sa maisonnée. Les coûts de la reproduction de la main-d'oeuvre sont alors pris en charge par l'économie de subsistance jusqu'à la prochaine saison, quand le cycle est répété. Ceci vaut autant pour les grandes entreprises sucrières de la Jamaïque que pour les plantations d'agrumes et de canne à sucre du sud des États-Unis. Ces dernières profitent en outre d'une main-d'oeuvre extra-territoriale, dont elles n'ont pas à assumer ni les coûts de formation, ni la sécurité sociale.

4. Le cumul d'emploi.

Étant donné les multiples contraintes en terre, en capital et en main-d'oeuvre auxquelles les groupes domestiques font face en milieu rural jamaïcain, aucune des diverses activités économiques décrites dans ce chapitre ne peut individuellement générer suffisamment de revenus pour assurer la satisfaction des besoins d'un individu, encore moins ceux d'une famille entière. C'est pourquoi la diversification économique qui était déjà présente au moment de l'émancipation a persisté jusqu'à aujourd'hui, et s'est même développée. Il est reconnu depuis fort longtemps que c'est cette diversification économique qui rend le groupe domestique jamaïcain viable, mais c'est Comitas (1973) qui le premier utilisa le terme de *occupational multiplicity* (cumul d'emploi) en s'apercevant que la théorie de l'économie paysanne de l'époque ne rendait pas compte du contexte jamaïcain où les paysans s'engageaient déjà depuis fort longtemps dans la production pour consommation directe, dans la production pour le marché dans lequel ils étaient fortement impliqués, en plus d'être intégrés au marché du travail salarié sous plusieurs formes. Pour Comitas le cumul d'emploi est une situation...

«...wherein the modal adult is systematically engaged in a number of gainful activities, which for him constitute an integrated economic complex.» (Comitas1973: p.157)

Pour Comitas, ce complexe économique s'est développé parce que...

«...the insecurities of own-account cultivation on minuscule, sub-standard fields, the labour demands of plantations and large farms, and the irregularity of other wage employment. These people have developed a way of life based on a system of occupational multiplicity which maximises as well as protects their limited economic opportunities and which in turn influences the nature of their social alignments and organisations.» (Comitas 1973: p.164)

On peut remarquer deux niveaux de cumul d'emploi. Le premier est le niveau individuel et implique qu'un individu pratique simultanément ou de manière saisonnière plusieurs activités économiques. C'est donc dire qu'il combine de manière différentielle le travail agricole, le travail salarié saisonnier, le travail salarié occasionnel, le métier technique et l'artisanat afin d'essayer d'obtenir le plus de revenus possible afin de maintenir un niveau de revenus minimum. Par exemple un homme peut être menuisier et cultiver une parcelle de terre de quelques acres, ou encore un homme peut cultiver quelques acres, faire du travail salarié occasionnel et produire du charbon. Le deuxième type, qui se combine avec le précédent, est ce que je qualifie de cumul d'emploi au niveau du groupe domestique. Ce comportement économique implique qu'un groupe domestique est composé de membres qui prennent avantage de plusieurs sources de revenus simultanément. Par exemple on retrouve plusieurs groupes domestiques où un homme adulte est producteur agricole à temps plein avec sa femme, qui l'assiste et qui est en charge de son propre domaine de production agricole, en plus de s'occuper des enfants, la famille a aussi une fille qui travaille comme domestique en ville et qui envoie régulièrement de l'argent, et un fils qui exécute du travail saisonnier

et prend avantage d'emplois occasionnels. En fait, plus un groupe domestique contient de membre actifs, et plus un groupe domestique est capable de prendre avantage du plus grand nombre d'activités économiques possibles, meilleurs son niveau de vie et ses chances de survie.

Il y a cependant un autre enjeu aussi important concernant la composition du groupe domestique. Contrairement à la vision de la famille paysanne de Chayanov, la famille paysanne jamaïcaine ne constitue pas nécessairement une unité de production et de consommation absolument intégrée. Il est vrai que le travail sur l'exploitation et la consommation de ses produits par divers membres peuvent être en commun, mais, parce que les membres d'un même groupe domestique produisent et travaillent aussi séparément, ils consomment et dépensent aussi séparément. En fait, les membres qui prennent part à des activités économiques individuellement et indépendamment disposent de leurs revenus comme bon leur semble et n'établissent pas de fond commun, ne contribuant aux dépenses générales du groupe domestique (tels les paiements des taxes et de l'électricité) que lorsque les besoins surviennent et plus ou moins régulièrement. De telles contributions font l'objet de négociations entre les membres adultes. Il va donc de soi que la consommation à l'intérieur du groupe domestique n'est pas non plus égalitaire, et on peut remarquer que les membres qui ont des revenus supérieurs contribuent plus significativement et plus régulièrement (Espeut 1989: p.5-6). L'enjeu pour le groupe domestique n'est donc pas seulement de conserver des membres adultes actifs prenant part au plus grand nombre d'activités économiques possibles afin d'obtenir le plus de revenus possibles et de réduire les risques, mais aussi d'organiser la production de manière à ce que les rôles des différents membres soient complémentaires et de réussir à les convaincre de contribuer plus substantiellement à un fond commun qui améliorera le niveau de vie de tous les membres. Dans certains cas ces contributions permettront l'accumulation d'une somme d'argent suffisante pour l'investissement dans l'amélioration de la production agricole telle l'utilisation d'engrais. Les groupes domestiques qui réussissent à se conformer à ce dernier modèle atteignent une meilleure satisfaction des besoins et un meilleur niveau de vie. Malheureusement, la tendance dominante l'individualisme et l'idéologie de consommation en plus du stigmata associé au travail agricole font en sorte que ces cas sont rares. Les jeunes préfèrent

partir tenter leur chance ou établir leur propre exploitation au lieu de demeurer sur l'exploitation de leur groupe domestique et d'aider le chef de famille à développer sa production agricole. Je crois que ce phénomène est aussi en partie le résultat de la structure familiale. Comme nous l'avons vu plus tôt, le chef de famille masculin n'est pas nécessairement le père biologique des enfants du groupe domestique. Ces derniers ne ressentent conséquemment pas le même sens du devoir envers cet homme et sont donc plus enclins à laisser l'exploitation ou du moins à ne pas participer pleinement à la production agricole. Leur allégeance envers leur mère demeure toutefois et prend la forme d'envois occasionnels d'argent à cette dernière, et non au chef de famille masculin. Le fait que les jeunes ne sont pas socialement obligés de contribuer aux dépenses de l'exploitation fait aussi en sorte que leur niveau d'activité économique peut demeurer à un niveau qui permet de ne satisfaire que leur propres besoins immédiats, d'où le sous-emploi des individus de ce groupe d'âge.

On peut aussi remarquer qu'il y a deux types de cumul d'emploi. Le premier est le cumul d'emploi synchronique et implique qu'un individu entreprend simultanément deux ou plusieurs activités génératrice de produits de consommation et/ou de revenus. Le deuxième type est diachronique et se rapporte au changement de type et à l'intensité relative accordée à chaque activité de production au cours du cycle de vie d'un individu (Espeut 1989: p.12). En effet, plusieurs auteurs (Lefranc 1986: p.15; Espeut 1989: p.13; Woodsong 1991: p.182) rapportent que seulement une minorité de paysans ont été des fermiers toute leur vie, la grande majorité ayant pratiqué plusieurs activités de production en quantité et intensité variables avant d'en arriver à leur situation actuelle. Dans le cycle de vie d'un homme on peut remarquer une évolution générale de son activité économique. Il commencera dès son adolescence en développant son propre troupeau, habituellement de chèvres, et en élevant des poules. Au début de l'âge adulte un homme dépendra surtout du travail salarié saisonnier et/ou occasionnel en plus de la culture de produits agricoles annuels voués au marché tels la canne à sucre, l'arachide et les légumes, il affermera des terres, jusqu'à ce qu'il réussisse à se procurer sa propre exploitation. C'est alors que plusieurs se retireront du travail salarié pour se concentrer sur la production agricole et les produits plus permanents tels le café et les agrumes. Dans certains cas, certains hommes décident

cependant de demeurer travailleurs salariés tout au long de leur vie, ne donnant à l'agriculture qu'une place secondaire dans leur cycle de vie économique.

On peut remarquer un cycle similaire de l'activité économique de la femme. Selon Massiah (1986: p.211), les femmes s'engagent dans ce qu'il appelle *consecutive occupational multiplicity* en transformant leur activité économique avec le vieillissement de leurs enfants. En effet, quand ses enfants sont jeunes, la mère doit employer une bonne partie de son temps à veiller sur eux. Au cours de cette période de moindre activité économique, la femme essaie toutefois de maintenir son réseau social et économique autant que possible afin de pouvoir reprendre ses activités économiques dans le futur. Quand les enfants atteignent l'adolescence, la femme, qui se trouve alors habituellement dans la trentaine, peut alors se livrer de plus en plus à diverses activités économiques en comptant même sur l'aide de ses filles adolescentes.

L'organisation du travail domestique de la famille jamaïcaine permet cependant de minimiser cette période d'«inactivité» économique des femmes. Par exemple, en ce qui concerne la lessive qui est une activité ménagère qui prend beaucoup de temps de par le fait qu'elle doit être faite à la main, par exemple, dès leur plus jeune âge les enfants ont la responsabilité de laver une partie de leurs vêtements, et seront totalement indépendants dès les débuts de l'adolescence, les garçons étant cependant un peu en retard. Les vêtements seront ensuite repassés par la mère, une soeur ou même un frère plus âgé. Les vêtements du chef de famille seront cependant lavés et repassés par sa femme ou partenaire, mais s'il n'en a pas il le fera lui-même. De la même manière il n'y a pas de sanctions sociale envers la préparation des repas par les hommes. Quoique la préparation du repas familial demeure la responsabilité de la femme qui est plus souvent au domicile de par sa responsabilités envers les enfants, il n'est pas rare qu'un homme qui arrive à la maison prépare son propre repas. Même que les hommes qui doivent travailler dans un champ qui se trouve à quelque distance du domicile apportent avec eux une bonbonne de kérosène pour préparer leur propre repas et ne pas avoir à revenir à la maison. Les enfants, filles et garçons, sont aussi responsable de l'entretien ménager général de la maison et de la

cour. Et bien sûr ce sont les enfants qui sont envoyés au magasin et au marché pour faire les multiples petits achats au cours d'une journée. On peut donc voir que l'organisation du travail ménager est très flexible et tend à libérer le potentiel de travail productif du couple (Woodson 1991: p.321-323). Comme nous l'avons vu plus tôt, les enfants ne contribuent que très peu à la production agricole, mais en revanche ils jouent un rôle relativement important dans le travail domestique et en devenant indépendants à un âge relativement jeune.

La prise de décision économique qui prendra la forme de l'organisation de la production doit être relativement efficace. Un des talents les plus importants que requiert l'activité de paysan est la capacité d'organiser sa production et celle des autres membres du groupe domestique, pour autant qu'il est possible, le plus efficacement possible afin d'essayer de maintenir son niveau de revenus minimal tout en gardant la pénibilité du travail à un niveau jugé acceptable. Les revenus provenant de la production agricole demeurent cependant essentiels. C'est pourquoi le travail salarié, aussi importants que soient ses revenus pour la famille paysanne, doit cependant interférer de manière minimale avec le travail sur l'exploitation paysanne. Mais en même temps, la dépendance de la famille paysanne envers les revenus provenant du travail salarié sous plusieurs formes et le besoin de minimiser les risques en diversifiant ses sources de revenus (à la manière d'un fonds commun de placement ou *mutual funds*) limitent la disponibilité de la main-d'oeuvre familiale pour le travail à temps plein sur l'exploitation paysanne, du moins là où l'emploi de la main-d'oeuvre est possible (Carloni 1984; p.7).

Comme on peut le remarquer, le cumul d'emploi et la diversification de la production ne représentent pas une organisation économique optimale, elles ne servent qu'à obtenir le plus de revenus possible et à maintenir un revenu minimal dans un contexte économique très difficile. De la même manière ils ne se développent pas dans un contexte de libre choix de la part du paysan, mais sont une nécessité pour ce dernier qui doit évoluer dans un système économique rempli de contraintes aux niveaux des différentes ressources qui lui sont disponibles et de l'idéologie émanant de sa culture.

CHAPITRE 8:

L'organisation de la production.

La problématique de l'économie paysanne est très complexe et les problèmes auxquels font face les diverses exploitations paysannes sont multiples. Dans plusieurs cas les dimensions des exploitations apportent le sous-emploi de la main-d'oeuvre, mais dans d'autres cas, paradoxalement, ce sont les problèmes de main-d'oeuvre qui limitent la production agricole, etc.... Nous pouvons cependant étudier avec plus de précisions les problèmes auxquels font face les différentes exploitations paysannes en les catégorisant selon les dimensions des terres à leur disposition. Pour ce faire nous avons choisi de diviser les exploitations en trois catégories: les exploitations de moins de 1 acre, les exploitations de 1 acre à moins de 5 acres, et celles d'entre 5 et 10 acres. Chacune de ces catégories représente une organisation de la production spécifique où les exploitations de moins de un acre ne constituent qu'un lot domiciliaire accompagné d'un "jardin", où les exploitations de 1 à 5 acres ne sont habituellement pas constituées d'assez de terre pour le plein emploi de la main-d'oeuvre familiale et forcent donc le sous-emploi agricole, et les exploitations de plus de 5 acres sont habituellement composées de plus de terre que l'exploitation familiale peut travailler.

1- Les exploitations agricoles de moins d'un acre.

Les exploitations de moins d'un acre n'ont pas assez de ressources en terre pour subvenir au besoins d'un groupe domestique grâce à l'agriculture. Il est cependant habituellement possible pour ces groupes domestiques d'augmenter la production agricole grâce à l'occupation précaire ou la location

de terres. Les superficies de terres qu'il est possible de «capturer» et/ou de louer sont cependant habituellement assez réduites (ordinairement 1 acre et moins). L'augmentation de la production est conséquemment assez limitée et généralement insuffisante pour subvenir à tous les besoins de la famille et pour employer la main-d'oeuvre à temps plein de plus d'un membre.

Les paysans de cette catégorie choisissent donc généralement de compléter la production et les revenus provenant de leur exploitation (qui de par sa taille ressemble plus à un jardin), par d'autres activités économiques. De plus, pour satisfaire les besoins du groupe domestique il faut de l'argent comptant qui ne peut être obtenu que par le marché, soit par la vente des produits agricoles vivriers et d'exportation, le travail salarié et les petits métiers ou encore la vente des produits d'artisanat. On observe que la production agricole est à peu près répartie également, en terme de superficie utilisée, entre les produits vivriers et les produits d'exportation (43,1% et 56,9% respectivement). Étant donné les dimensions de ces «exploitations», les revenus provenant de la vente des produits agricoles et l'élevage d'apport sont négligeables.

La reproduction du groupe domestique dépend donc de ce qu'un ou plusieurs de ses membres ait accès à un ou des emplois salariés. À moins qu'un individu ait accès à un emploi salarié stable, ou relativement bien payé, tel le travail sur les plantations ou à l'étranger, ces groupes domestiques sont très pauvres (en moyenne moins de 5000\$J ou 1000\$ canadiens par année) et, de ce fait, leurs dimensions sont habituellement restreintes (moyenne d'environ 4 membres par groupes domestiques. ex: couple + 2 enfants, 2 femmes avec leurs enfants). Les groupes domestiques de cette catégorie qui ne réussissent pas à limiter leurs dimensions sont d'autant plus pauvres qu'ils doivent diviser leurs ressources très limitées entre un plus grand nombre de membres. Un bon exemple de cette dernière situation est rapportée par Woodsong (1990: p.167 et 226) où un groupe domestique de 9 membres (père aveugle, 2 de ses filles et 6 enfants de moins de 14 ans) possède 2 acres qu'ils ne peuvent cependant pas exploiter efficacement par manque de main-d'oeuvre, dépend d'un membre qui possède un emploi régulier et possède donc un mode de vie très précaire. En effet, le groupe n'habite qu'un domicile de 12 pieds par 12 pieds, sans eau courante, sans électricité ou réchaud à gaz, et a

même dû avoir recours à l'infanticide à la naissance d'un autre enfant d'un des membres du groupe domestique afin de limiter le nombre de dépendants. Un autre moyen de survie pour ces exploitations est la réduction de la quantité et de la qualité des besoins. Par exemple ils se contentent de la cuisson au charbon qui, tout considéré, est moins cher que la cuisson au gaz. Ils consomment de la nourriture produite localement (plantain, manioc, bananes, fruits, etc.) au lieu des aliments importés tels le riz, le sucre et les aliments manufacturés comme les colas, les jus embouteillés, etc. En outre, ils limitent considérablement leur consommation de viande, d'oeufs et de produits laitiers. Ils se contentent aussi d'un niveau d'éducation inférieur pour leurs enfants, ils n'iront pas consulter de médecin ou de dentiste en cas de maladie, etc...

La dimension des exploitations d'un acre et moins n'est pas suffisante pour utiliser toute la main-d'oeuvre du chef de famille. Toute main-d'oeuvre supplémentaire représente donc un surplus qui constitue donc des membres dépendants dans le pire des cas, ou qui réussit à louer sa force de travail à l'extérieur de l'exploitation dans le meilleur des cas. Les emplois étant relativement rares dans les zones rurales, la migration des membres inactifs de ces exploitations vers les villes est donc très fréquente. La situation économique de ces exploitation fait en effet en sorte qu'elles essaient de retenir les membres qui ont des salaires nécessaires au budget et de limiter le plus possible le nombre de membres inactifs qui constituent des dépendants. C'est-à-dire qu'elle tendent vers un rapport consommateur/travailleur et un revenu par membre du groupe domestique qui permet leur survie. Il serait très intéressant de pouvoir donner une valeur moyenne concrète pour ces deux dernières valeurs, mais malheureusement nous n'avons pas les données requises à notre disposition.

2- Les exploitations agricoles de 1 à 5 acres.

Les ressources en terre de ces exploitations sont suffisantes pour utiliser la main-d'oeuvre à temps plein du chef de famille et sa conjointe. Il semble que 5 acres soit la limite des capacités de travail du couple exploitant.

La force de travail des autres membres du groupe domestique semble là encore représenter un surplus, sauf pour ce qui est des périodes de récolte qu'ils exécutent habituellement, et au cours de la préparation des sols qui est plus souvent qu'autrement exécutée par de la main-d'oeuvre salariée engagée par l'exploitation. En effet, nous avons mentionné plus tôt que la main-d'oeuvre familiale était très réticente à exécuter ce travail étant donné l'intensité du travail qu'elle implique et la baisse du prestige à laquelle un individu est soumis avec sa pratique.

Dans les entreprises agricoles de cette catégorie environ les deux tiers de la superficie est utilisé pour la production de produits d'exportation, tandis que le tiers est utilisé pour la production de produits vivriers, ce qui démontre bien l'orientation des petites exploitations vers la production pour le marché. La production agricole des exploitations de ces dimensions est cependant là encore insuffisante à la satisfaction des besoins du groupe domestique moyen caractéristique de la paysannerie jamaïcaine. La main-d'oeuvre en surplus doit donc employer sa force de travail à d'autres activités économiques à l'extérieur de l'exploitation agricole. Le succès économique des exploitations de cette catégorie dépend du succès du déploiement de ses membres sur le marché du travail, dans le milieu des petits métiers ou encore dans certaines entreprises privées telles que le transport de produits agricoles et la «revente» (*higglering*). Ces exploitations ont des revenus annuels qui peuvent atteindre 12000 \$J (2400\$ canadiens). Les exploitations qui réussissent à déployer efficacement leur main-d'oeuvre supplémentaire sur le marché du travail et prennent avantage du travail occasionnel ont plus de succès économique que les autres.

En général ces exploitations peuvent supporter des groupes domestiques de dimensions supérieures aux exploitations de la catégorie précédente¹ (environ 5,5 membres par groupes domestiques comparativement à 4), mais la migration des jeunes hommes et des jeunes femmes y est aussi très fréquente étant donné le désintérêt général envers le travail agricole de la part des jeunes.

¹ En effet, dans son analyse statistique des données du sondage du F.A.O. mentionné en introduction, Woodson trouve une relation directement proportionnelle entre les dimensions de l'exploitation agricole et les revenus et le nombre de membres du groupe domestique.

3- Les exploitations agricoles de 5 à 10 acres.

Ces exploitations possèdent plus de terre qu'un couple de paysans ne peut mettre en valeur, même en travaillant à temps plein. Ce fait est bien démontré par la moyenne d'environ 25% des terres des exploitations de cette catégorie qui demeurent inexploitées ou en pâturage. On pourrait penser que plus une exploitation a de terre, plus la production agricole y sera grande, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Dans certains cas une augmentation de la production est réalisée, mais comme nous avons vu, il est très difficile de mobiliser la main-d'oeuvre des autres membres du groupe domestique, et ce même celle des propres enfants adultes du couple. Un des enjeux principaux pour les exploitations de cette catégorie est justement de convaincre un ou plusieurs membres adultes du groupe domestique ou de la famille biologique du couple de fournir leur force de travail à temps plein, ou même à temps partiel, pour le travail agricole sur l'exploitation.

La production vivrière y est assurée par seulement 25% des terres exploitées, tandis que 75% de la superficie de terres est allouée à la production des produits d'exportation tels le café, le cacao et les agrumes. Le fait que 25% des terres de ces exploitations demeurent inexploitées pour l'agriculture permet cependant à ces exploitations de développer un élevage de chèvres ou de bovins et la recherche de Woodsong (1990) démontre aussi que l'élevage d'apport est une source de revenus importante pour ces exploitations. Pour ce faire le chef d'exploitation a cependant besoin d'un investissement initial relativement important, investissement qui ne peut être obtenu que par l'accumulation d'argent provenant du travail salarié ou du travail migratoire. Les revenus provenant de l'élevage sont significativement élevés si l'on considère le peu de travail et de main-d'oeuvre nécessaire à son entretien. Les exploitations qui réussissent à se former un cheptel de bovins ou de chèvres, dont les dimensions dépendent de la quantité de terre en surplus à leur disposition et des revenus disponible à l'achat initial des animaux, ont donc

l'opportunité de jouir de revenus significativement plus élevés que les exploitations qui n'ont pas réussi à accumuler suffisamment de capital monétaire pour débiter un cheptel.

Ces exploitations ont en moyenne 7,5 membres par groupe domestique, et leurs revenus peuvent atteindre plus de 20 000\$J ou environ 4000\$ canadiens.

4- Les particularités des exploitations des groupes domestiques féminins (*grandmother families*).

Les exploitations à chef de famille féminins se retrouvent presque exclusivement sur les exploitations de 0 à 3 acres. En fait la grande majorité des *grandmother families* se trouvent sur des exploitations de moins de 1 acre, et leurs exploitation ne dépassent que très rarement 3 acres. Les adultes qui composent le groupe domestique sont presque exclusivement féminins et ont un ratio consommateurs/producteurs très élevé, c'est-à-dire qu'ils contiennent beaucoup de consommateurs comparativement au nombre d'adultes en âge de travailler.

De par les dimensions des exploitations et la structure familiale, en combinaison avec la division sexuelle du travail et le sexisme des organismes étatiques et économiques tels les *comodity boards* et les banques, la production agricole de ces exploitations se voit affectée de manière néfaste. En effet, les groupes domestiques à chefs de famille féminins se voient pratiquement exclus, sauf pour ce qui est de la banane, de la production des produits d'exportation (les agrumes, le café et le cacao), qui sont des domaines presque exclusivement masculins. Ces exploitations sont aussi exclues en grande partie de la production des ignames qui sont aussi du domaine masculin. Le manque de main-d'oeuvre masculine à l'intérieur de ces exploitations fait aussi en sorte que ces exploitations doivent engager de la main-d'oeuvre salariée pour effectuer certaines tâches agricoles habituellement réservées aux hommes, ce qui a pour effet d'augmenter significativement les coûts de productions.

Une certaine proportion indéterminée de femmes peut cependant trouver assez régulièrement du travail saisonnier dans les plantations d'agrumes, de café, de cacao et de bananes pendant les périodes des récoltes. Il est aussi possible et même relativement fréquent pour les femmes de trouver des emplois dans les domaines de l'administration et des services en tant que commis de bureau ou plus fréquemment en tant que domestique. Ces emplois nécessitent cependant que ces femmes quittent le groupe domestique pour migrer dans les centres urbains ou du moins dans des agglomérations plus importantes pour la durée de leur période d'emploi. La migration fait cependant en sorte que les enfants de femmes célibataires sont laissés derrière pour résider avec leur grand-mère, ce qui est justement l'événement principal qui donne naissance au *grandmother families*. La source de revenu la plus importante pour ces exploitations est donc habituellement les mandats provenant d'individus qui ont des emplois salariés à l'extérieur de la communauté, surtout les mères, et qui ont un ou des enfants qui constituent des membres dépendants des groupes domestiques en question. Nous n'avons cependant pas pu trouver de données précises concernant les revenus moyens de ces exploitations et le nombre moyen de membres pour ces groupes domestiques.

Conclusion:

Comme nous pouvons voir, l'interaction entre les diverses variables est très complexe. Chaque exploitation paysanne possède ses avantages et ses carences. L'enjeu pour ces exploitations, en ce qui concerne l'organisation de la production, est de réussir à établir un équilibre entre les ressources en main-d'oeuvre et la combinaison composée des ressources en terres, du travail salarié obtenu par leurs membres et des petits métiers afin d'assurer les revenus minimums qui permettront leur survie. Ce qui représente aussi un équilibre entre les dimensions et la structure de la famille (c.a.d. un rapport consommateur/travailleur favorable) et les revenus en argent comptant en

plus de la production de produits de consommation, équilibre aussi entre la production et les besoins du groupe domestique.

Nous aurions aimé être en possession de plus de données brutes pour une analyse statistique plus détaillée, mais nous n'avons malheureusement pas été en mesure de les trouver ou de les récolter nous-même.

CONCLUSION.

Comme nous avons vu tout au long de ce mémoire, contrairement à la vision purement techno-économique des agents de développement, la problématique de la paysannerie jamaïcaine ne se limite pas à la question des ressources foncières et à celle du capital et de la technologie. Pour en arriver à une meilleure compréhension de l'organisation économique de la paysannerie, jamaïcaine ou autre, il nous a été nécessaire d'étudier celle-ci en tant que système complexe où plusieurs variables s'affectent de manière réciproque.

1-Les ressources.

Un premier ensemble est bien sûr constitué par ces variables économiques traditionnelles que sont les ressources en terre, en capital et technologie, en main-d'oeuvre et en emplois salariés.

Comme la terre est l'élément de base de la production agricole, nous avons divisé les exploitations en différentes catégories selon les dimensions des ressources en terre à la disposition afin de rendre l'analyse plus facile. Mais en réalité nous faisons face à un continuum. Il y a en effet des différences significatives entre les stratégies économiques, l'organisation de la production et le comportement économique des exploitations de 1,5 acres et celles de 5 acres, qui font toutefois partie de la même catégorie. Au niveau des ressources en terre la tendance est que, plus une exploitation contrôle de terre, plus la famille, du moins le chef de famille, se concentre sur la production

agricole. En effet, à partir du moment où ils disposent d'assez de terre pour permettre d'obtenir un niveau de vie acceptable, on retrouve plus de gens qui décident de travailler la terre à temps plein (sans toutefois que ce soit une majorité écrasante). La raison principale est que les paysans dans cette situation se concentrent sur la production agricole pour obtenir des revenus relativement stables qu'elle apporte comparativement à la nature instable et éphémère du travail salarié. Ceux qui possèdent une quantité suffisante de terre pour la satisfaction des besoins de leur groupe domestique, mais qui décident de travailler sur leur exploitation agricole à temps partiel, le font généralement parce qu'ils ont réussi à trouver un travail salarié ou parce qu'ils pratiquent un petit métier relativement bien rémunéré qui leur rapporte aussi des revenus réguliers. Car en effet, le paysan semble rechercher la stabilité des revenus. À l'inverse, plus une exploitation est petite moins la famille peut compter sur la production agricole pour la satisfaction de ses besoins. L'exploitation doit alors diversifier le plus possible ses activités économiques et ses sources de revenus.

Pris individuellement, les différents types de tenure de la terres sont très rigides (propriété privée, location, terres familiales, occupation précaire). Mais en tant que système, le régime foncier offre une certaine flexibilité qui permet à une exploitation, en combinant les types de tenure, d'augmenter sa production agricole. Mais étant donné les différentes contraintes associées aux divers type de contrôle de la terre, cette augmentation de la production demeure toutefois relativement limitée. Par exemple les dimensions des terres à louer, à acheter ou à «capturer» sont relativement petites (environ un acre à la fois), la fragmentation des divers terrains diminue grandement leur rentabilité. La qualité des sols étant moyenne, la hausse de production n'est pas non plus extraordinaire, etc... Le problème n'est pas seulement un manque de terre, mais aussi une structure agraire inadéquate. Les exploitations qui ont des petits surplus de terres les conservent habituellement au détriment de celles qui se trouvent à cour de terres. En effet, comme les données que nous avons présentées de la superficie des terres inexploitées le démontrent, les exploitations de plus de 5 acres tendent à avoir plus de terre qu'elles ne peuvent en exploiter au détriment des fermiers qui sont restreints aux exploitations de moins de 5 acres et qui auraient les ressources nécessaires pour augmenter leur production agricole. Là encore il

faut cependant noter qu'il s'agit d'un continuum; plus une exploitation est grande plus elle tend à posséder de terres inexploitées. La dimension de 5 acres semble cependant être le point de charnière entre le manque et le surplus (c'est pour les exploitations de plus de 5 acres que l'on retrouve un pourcentage significativement plus important de terres inutilisées: 1-5 acres, 9% de terres inutilisées, 5-10 acres, 25%). Pour les exploitations qui ont plus de terre que le couple principal du groupe domestique peut exploiter à lui seul, l'enjeu principal est donc de trouver la main-d'oeuvre nécessaire à la production optimale que peut permettre les ressources en terres. Plus spécifiquement, pour les exploitations de plus de 5 acres, il s'agit de convaincre un fils de demeurer sur l'exploitation familiale et d'aider à la production agricole afin d'augmenter cette dernière et d'utiliser le plus possible la terre à la disposition de l'exploitation, sans qu'il reçoive toutefois un salaire fixe comme s'il était un travailleur salarié. Pour ceux qui manquent de main-d'oeuvre familiale, que ce soit pour tout le cycle agricole ou encore pour les périodes de récolte, la manipulation des institutions sociales et des liens sociaux, tels l'échange de travail et le parrainage, est utilisée en tant qu'alternative et permet au paysan de combler, du moins partiellement, ses besoins en main-d'oeuvre causés par la pénurie de main-d'oeuvre familiale.

Ceci n'est cependant pas un problème pour les exploitations de moins de 5 acres pour lesquelles la main-d'oeuvre à temps plein du chef de famille et de sa conjointe est suffisante pour la production agricole. Tout membre adulte additionnel représente ici un surplus de main-d'oeuvre, sauf pour ce qui est des périodes de récoltes, ce qui représente seulement une courte période de temps. Les exploitations dont les revenus agricoles ne sont pas suffisants à la satisfaction des besoins de leur groupe domestique (la grande majorité des exploitations paysannes) doivent tenter de profiter des rares emplois salariés en déployant leurs membres actifs sur le marché du travail. Ceux qui réussissent cet exploit réussissent à augmenter significativement leur niveau de vie. À l'opposé, la pauvreté qui marque la majorité des groupes domestiques dans cette situation est largement due à leur incapacité à déployer efficacement les membres adultes du groupe domestique sur le marché du travail ou à l'absence de débouchés pour la main-d'oeuvre familiale.

Mais si importants que puissent être les revenus provenant du travail salarié, comme le rapporte aussi Woodsong (1991: p.325), le travail salarié doit affecter le moins possible les dépenses en travail agricole sur l'exploitation familiale, les revenus agricoles étant aussi importants que les autres, l'exploitation agricole représentant encore aujourd'hui la principale source de revenus pour la majorité des paysans jamaïcains. Il est donc essentiel pour les groupes domestiques paysans de jongler le plus habilement possible avec les diverses opportunités économiques qui leurs sont présentées.

Le manque de main-d'oeuvre familiale qui peut même affecter les petites exploitations paysannes est partiellement le résultat justement de ces opportunités d'emplois saisonniers dans les plantations et des emplois occasionnels pour le gouvernement tel que pour le département de la voirie. En effet, ces opportunités d'emploi et le fait qu'il est possible d'occuper précairement certaines parcelles de terre font en sorte qu'il est possible pour les jeunes hommes sans dépendants et sans grandes responsabilités sociales de survivre pour une bonne partie de l'année tout en demeurant relativement inactifs et donc en n'ayant pas à travailler sur l'exploitation de leurs parents. De plus, il semble que la majorité des jeunes hommes préfère travailler à salaire sur les petites exploitations paysannes voisines et acquérir de ce fait une certaine indépendance financière plutôt que de travailler "gratuitement" sur les exploitations de leurs parents. Le travail saisonnier sur les plantations fait aussi en sorte que les jeunes hommes qui y travaillent ne sont pas disponibles pour le travail sur l'exploitation de leurs parents pendant les périodes les plus cruciales de l'année, c'est-à-dire pendant le temps de la préparation des sols, des semailles et de la récolte.

Une autre alternative à la main-d'oeuvre familiale est la main-d'oeuvre salariée qui est engagée à certaines périodes de l'année ou pour effectuer certaines tâches. Il est en effet souvent nécessaire d'engager de la main-d'oeuvre salariée lorsque la main-d'oeuvre familiale refuse d'exécuter certaines tâches comme la préparation des sols ou lorsqu'elle est occupée à d'autres activités économiques. Il semble aussi qu'arrivés à un certain niveau d'utilisation, les coûts de l'emploi de la main-d'oeuvre salariée deviennent plus hauts que l'augmentation des revenus à laquelle est associée son utilisation. C'est pourquoi la main-d'oeuvre salariée n'est utilisée que lorsque c'est

nécessaire pour maintenir la production au niveau préexistant et non pour augmenter la production. Ceci explique pourquoi une bonne partie des terres demeures inexploitées ou qu'on pratique plutôt l'élevage, ce dernier étant significativement plus rentable, sur les terres en "surplus" des exploitations de 5 acres et plus. La main-d'oeuvre de l'exploitant étant sous-évaluée par rapport au prix courant de la main-d'oeuvre, le paysan aura donc le choix de surexploiter sa propre force de travail, pour employer une expression chayanovienne, ou encore pratiquer une activité économique qui demande relativement peu de travail et dont la rémunération par unité de travail est relativement élevée telle que l'élevage.

L'augmentation de l'utilisation d'équipement qui est préconisée par les agents de développement jamaïcains ou internationaux du secteur agricole rencontre aussi des obstacles à sa réalisation. Comme nous avons vu dans les chapitres précédents, l'équipement possédé par les exploitations est très rudimentaire: un domicile, quelques appareils ménagers, quelques outils de travail et un peu de bétail (chèvres, poulets, bovins, porcs).

Le moyen le plus souvent préconisée par l'industrie pour augmenter la production agricole est une augmentation de l'application des facteurs de production tels les engrais et les pesticides et les améliorations au point de vue technologique. Mais étant donné les superficies exploitées par les petites exploitations paysannes ici étudiées, il semblerait que l'augmentation de l'utilisation des facteurs de production et les améliorations technologiques ne sont pas toujours possibles, ni rentables. En effet, l'utilisation et l'entretien d'outils et de machines tels les tracteurs, et la machinerie agricole qui leur est rattachée, n'est pas adaptée au contexte paysan. Les caractéristiques du terrain où sont situées la grande majorité des exploitations paysannes (régions montagneuses sur terrain incliné) et le types de produits cultivés (bananes, café, légumes, arbres fruitiers, etc...) rendent pratiquement impossible l'utilisation de ces machines agricoles. De plus, étant donné la taille des exploitations, les coûts encourus par l'achat et l'entretien de cette machinerie agricole semblent supérieurs à l'augmentation des revenus générée par leur utilisation.

Le financement pose aussi un grand problème pour les paysans. En effet, les programmes de prêts aux petites exploitations sont inefficaces. Ces

prêts exigent que les propriétaires d'exploitations remettent leurs titres fonciers en garantie, mais comme nous avons vu antérieurement, une bonne proportion des propriétaires ne possèdent pas de titres légaux, et ils sont donc exclus. De plus, les paysans qui possèdent des titres légaux sont très réticents à l'idée de remettre leurs titres en garantie, leur terre étant ce qu'ils considèrent comme leur ressource la plus importante et la plus stable. Le seul moyen de financer leurs investissements dans la production agricole de leur exploitation est donc l'argent liquide obtenu par le travail salarié, par la vente de leurs produits agricoles ou encore par les petits prêts obtenus des *higglers* en échange d'un prix de vente plus bas pour leur production.

2-Les variables socio-culturelles.

Les ressources humaines, matérielles et en matière d'opportunité d'emploi ne sont cependant pas les seules variables qui affectent la production agricole et l'organisation de l'économie paysanne en général. Comme nous avons démontré dans cette recherche, le contexte socio-culturel dans lequel évolue l'économie et les collectivités d'individus étudiées a une influence significative sur l'organisation économique qu'il est essentiel de prendre en compte et d'étudier.

Pour Chayanov la composition et les dimensions de la famille paysanne déterminent les limites inférieure et supérieure de la production agricole, et comme la structure de la famille se transforme dans le temps, le cycle de développement de la famille influence donc les limites de la production agricole, la famille constituant la source principale de main-d'oeuvre. Mais comme nous avons vu, ceci n'est pas nécessairement le cas en Jamaïque. En plus des limites concernant les ressources en terre, les effets du cycle de développement de la famille ne sont pas aussi déterminants. D'une part, même après la naissance des premiers enfants, les besoins à satisfaire demeurent faibles puisque, lors de cette période, le couple fait encore le plus souvent partie du groupe domestique des parents de l'un des deux conjoints,

surtout celui de la mère. De plus, les adolescents demeurent largement inactifs en ce qui concerne le travail agricole, se concentrant surtout sur les travaux scolaires de par l'importance qui est accordée à l'éducation et aux loisirs. Arrivés à l'âge adulte, la recherche d'indépendance fait en sorte que les enfants du couple exploitant quittent l'exploitation pour débiter une vie propre, ou encore continuent d'habiter le domicile parental mais refusent le travail agricole "gratuit" pour s'affairer à leurs propres activités. Quoique certains des enfants adultes décident de demeurer sur la ferme parentale et aider au travail agricole, ils ne représentent qu'une minorité. La famille paysanne jamaïcaine ne constitue donc pas nécessairement, comme dans les études de Chayanov, une unité de production et de consommation unie qui consomme ce qu'elle produit en groupe. En effet, l'organisation de l'activité économique de la main-d'oeuvre familiale ne tourne pas nécessairement autour du travail agricole sous la direction du chef de famille. Sauf pour ce qui est du couple exploitant qui se complète, les autres individus agissent de manière individuelle. Une partie du travail est commun, une partie est individuelle, une partie de leur consommation est commune, une partie est individuelle. C'est donc la composition des membres du groupe domestique combinée à la disposition de chaque membre à exécuter le travail agricole sur l'exploitation familiale qui détermine les limites de production sur une superficie donnée (rappelons-nous que les exploitations de moins de 5 acres ne nécessitent pas plus de la main-d'oeuvre à temps plein du couple exploitant pour que la superficie soit pleinement exploitée).

Étant donné les faibles revenus et le manque de fiabilité des activités économiques qui peuvent être pratiquées par la classe paysanne, l'effort commun du groupe domestique concentré sur une seule activité économique pourrait être très désavantageuse. En effet, dans un contexte où les activités économiques sont instables et en constant changement, et ce surtout en ce qui concerne le travail salarié qui offre la meilleure rémunération par unité de travail, l'individualisme permet à chacun de prendre avantage des meilleures opportunités et donc de maximiser ses revenus possibles tout en réduisant les risques de faillites en ce qui concerne le groupe domestique en son entier (Espeut 1989: p.28).

Si le cycle de développement de la famille paysanne jamaïcaine n'a pas un effet aussi déterminant sur l'organisation de sa production agricole que dans les travaux de Chayanov, comme il l'a rapporté, l'effet de la composition du groupe domestique à un moment donné a un effet déterminant sur les besoins de ce dernier. Étant donné les strictes contraintes en ressources auxquelles font face les exploitations, dans le cas de la paysannerie jamaïcaine ce n'est pas la composition et les dimensions de la famille qui déterminent la production, mais plutôt les ressources foncières et la concurrence d'autres activités. En effet, il semble que les exploitations qui réussissent à avoir un niveau de vie acceptable sont celles qui réussissent à ajuster les dimensions et la structure de leur groupe domestique aux ressources en terre, en main-d'oeuvre et en revenus qu'elles contrôlent. C'est à dire qu'elles réussissent à se limiter à un nombre de membres égal ou inférieur aux ressources disponibles et d'avoir un rapport consommateurs/travailleurs favorable.

Nous avons pu cependant remarquer que l'organisation du travail de l'individu se transforme tout au long de son cycle de vie. Les hommes commencent leur carrière de producteurs à l'adolescence grâce au petit élevage qu'ils utiliseront pour acquérir une certaine indépendance économique par rapport à leurs parents ou tuteurs. N'ayant généralement pas accès à une parcelle à cultiver en propre, les jeunes hommes dans la vingtaine se concentrent surtout sur le travail salarié saisonnier et le travail salarié occasionnel, en plus de cultiver quelques produits agricoles sur une parcelle de terre occupée précairement ou affermée. Une certaine proportion (je n'ai pas pu trouver de données exactes à ce sujet) des jeunes hommes dans la vingtaine opteront cependant pour la migration dans les centres urbains ou à l'étranger. Cet amalgame d'activités économiques se poursuivra jusqu'à ce que l'homme soit en mesure d'acheter sa propre parcelle à cultiver, but qui est habituellement atteint entre le début de la trentaine et le début de la quarantaine et que l'homme combine généralement avec le début d'une relation plus stable de concubinage ou avec le mariage. Dépendamment des dimensions de l'exploitation qu'il a réussi à se procurer, l'homme continuera à pratiquer le cumul d'emploi ou commencera à se retirer graduellement, sans que ce soit nécessairement de son propre gré, du travail salarié en faveur de la production agricole. On remarque en effet que plus un homme vieillit, plus il se

consacre à la production agricole, et que les paysans plus âgés travaillent la terre à temps plein en plus grande proportion que les plus jeunes.

On peut aussi remarquer que les femmes transforment leur activité économique avec le vieillissement des enfants et avec le changement de statut social. Au cours des début de la période de reproduction qui s'étend principalement entre la fin de l'adolescence à la mi-trentaine, la femme peut demeurer chez ses parents où son temps sera consacré aux soins envers ses enfants et le travail sur l'exploitation familiale et à effectuer du travail salarié dans sa communauté si l'occasion se présente. Elle peut aussi opter de laisser son/ses enfants aux soins de parents et migrer dans un centre urbain pour effectuer du travail salarié. Après une certaine période dont la durée peut varier, la femme contractera habituellement une relation de concubinage ou un mariage et fondera un nouveau groupe domestique avec son partenaire et peut être un ou plusieurs de ses enfants. La femme prendra alors plus de responsabilités en ce qui concerne le travail agricole et délaissera le travail salarié jusqu'à ce que les enfants n'aient plus besoins d'autant de soins, mais elle peut dans certains cas laisser un ou deux enfants chez des parents afin de pouvoir continuer à effectuer du travail salarié. Puis, les femmes qui ont émigré font venir leur(s) enfant(s) lorsque leur situation financière le permet.

Nous pouvons trouver une source de ce cycle économique dans l'idéologie de la paysannerie. En effet, l'exposition des paysans aux médias nationaux et internationaux a complètement changé leurs habitudes de consommation et leur vision du succès. Les paysans recherchent le style de vie qui leur est présenté dans les médias et désirent faire partie de la société de consommation occidentale, définie par la possession d'une automobile, une maison confortable, des téléviseurs, des magnétoscopes à cassette, des voyages à l'étranger, etc... (Espeut 1989: p. 16). Les jeunes paysans savent très bien que la production agricole privée ne leur permettra jamais d'atteindre le style de vie qu'ils recherchent. L'agriculture est donc souvent perçue comme une occupation de dernier recours; l'amour de la terre et le désir d'améliorer son sort par le travail agricole semblent totalement inexistants chez les jeunes adultes. Le jeune paysan tentera donc habituellement sa chance et débutera sa carrière de producteur par le travail salarié ou la migration. C'est aux environs de trente ans que, désillusionné par le chômage

urbain et par l'instabilité du travail salarié, le paysan se résignera à s'engager, du moins en partie, dans le travail agricole. On inculque donc les valeurs, les croyances et les aspirations de la classe moyenne occidentale aux paysans sans que la stratification sociale et économique jamaïcaine ne leur permette d'atteindre leur objectif, surtout s'ils ont été marginalisés par le système d'éducation.

De toute manière, quels que soient les désirs des jeunes, les ressources en terres permettant l'achat de parcelles cultivées étant relativement limitées, ce qui en fait une denrée rare et chère, comme nous avons vu, il est aussi relativement rare qu'un homme puisse se procurer sa propre exploitation agricole avant la trentaine.

Un autre exemple de l'influence de facteurs autres que les ressources et les facteurs de production se trouve dans la structure de reproduction et des responsabilités sociales qui lui sont associées. Comme nous avons vu dans ce travail, un homme peut réduire la diffusion de ses revenus à travers son réseau social en ayant le moins d'enfants possible du moins grand nombre de femmes possible, et avoir conséquemment plus de revenus à investir dans sa production agricole. Ceci suggère donc que moins un homme a de relations extra-résidentielles avant le mariage plus ses chances de succès économique sont améliorées.

La division sexuelle du travail, qui est culturellement déterminée, influence aussi l'économie paysanne en limitant partiellement l'organisation de la production agricole et fait en sorte que les exploitations qui contiennent des membres des deux sexes semblent être avantagées par rapport à celles où un des deux sexes n'est pas représenté. La division sexuelle du travail et le sexisme institutionnel et au niveau de la population paysanne en général qui est perpétué envers les femmes font aussi en sorte que les exploitations à chef de famille féminin, qui représentent plus de 30% des exploitations, se voient très désavantagées lors de la production même, mais aussi lors de la vente de leurs récoltes sur les marchés locaux et plus spécifiquement aux grandes entreprises et *commodity boards* gouvernementaux d'exportation.

3-Les stratégies de survie économique.

Dans ce mémoire nous avons montré que le paysan jamaïcain emploie trois principales stratégies afin d'assurer sa survie économique. Une première est la production agricole diversifiée qui est pratiquée par toutes les catégories d'exploitations paysannes étudiées dans cet ouvrage. Ce type d'agriculture est bien adapté à la culture sur de relativement petites dimensions et sans grande utilisation de facteurs de production tels les engrais, et a pour but principal de minimiser les risques. En effet, la maladie ou encore la chute des prix d'une denrée agricole donnée pourrait avoir des effets dévastateurs pour une exploitation qui pratiquerait la monoculture de cette denrée, ou encore où cette denrée est une source importante de revenus. De plus, la culture de différents produits de consommation (de vente sur les marchés locaux et d'exportation) fait en sorte que les revenus peuvent être plus réguliers au lieu d'arriver en blocs périodiques. Cette organisation de la production agricole est mieux adaptée à la satisfaction des besoins de la famille paysanne, en particulier les besoins réguliers en argent liquide, que ne le serait la monoculture ou une culture limitée à deux ou trois produits.

Une deuxième stratégie employée est le cumul d'emploi (*occupational multiplicity*). Le cumul d'emploi offre en premier lieu le maximum de sécurité et le minimum de risque dans un environnement économique limité en répartissant la force de travail des paysans sur plusieurs activités économiques (Espeut 1989: p.17). En second lieu le cumul d'emploi représente une stratégie qui permet au paysan de maintenir un revenu minimum en prenant part au plus grand nombre d'activités économiques possibles, qui individuellement sont insuffisantes, et donc de recevoir des revenus du plus grand nombre de sources possibles (Lefranc 1986: p.34). Le cumul d'emploi permet de multiplier les sources de revenus, mais il permet aussi au paysan de choisir les sources de revenus qui lui offrent la meilleure rémunération par unité de travail.

Une troisième stratégie utilisée est la migration que l'on retrouve sous deux principales formes. La première est le travail migratoire saisonnier en Jamaïque même ou à l'étranger qui leur permet de gagner un salaire. La

deuxième est l'émigration que l'on retrouve sous forme d'exode rural vers les villes de la Jamaïque et l'émigration à l'étranger, qui permettent souvent aux individus restant derrière de recevoir des mandats.

Une troisième stratégie employée est le contrôle partiel de la structure et des dimensions du groupe domestique. Comme nous avons vu, les enfants sont redistribués, dans la mesure du possible, dans les groupes domestiques qui sont en meilleure position financière d'en prendre soin. Les jeunes hommes et jeunes femmes changent aussi de groupe domestique selon les opportunités économiques qui se présentent, et dans certains cas les groupes domestiques incitent même à la migration les jeunes hommes non productifs et ceux qui lui sont marginalement rattachés en limitant leur accès aux ressources du groupe domestique. Les groupes domestiques essaient de faire en sorte que leur dimension, et le niveau de consommation qui lui est associé, ne surpasse pas leurs ressources.

Ces stratégies ne sont pas nécessairement optimales. Elles représentent cependant des réponses rationnelles à une situation économique marginale (Espeut 1989: p.10). Ces stratégies sont aussi une indication de la détérioration et de la marginalité économique du secteur paysan plutôt que de son développement économique et de son ascension sociale (Newman & Lefranc 1991: p.20). Certains, comme Collins (1984: p.436) vont même jusqu'à affirmer que la diversification de la production qui caractérise l'organisation économique de la paysannerie jamaïcaine ne se déroule pas dans un contexte de libre choix, mais plutôt dans un contexte de multiples contraintes telles que la "pénurie" et la qualité des terres cultivables, le manque de main-d'oeuvre familiale, les coûts de la main-d'oeuvre salariée, etc....

Toutes ces stratégies qui visent à assurer les besoins de la famille à un niveau de vie jugé acceptable montrent bien que la priorité des groupes domestiques n'est pas d'optimiser l'utilisation des ressources comme le modèle de Chayanov démontre, mais plutôt de minimiser les risques. On peut aussi remarquer que les paysans des exploitations de moins de 5 acres tendent à maximiser l'utilisation de leurs terres et surexploitent leur force de travail jusqu'à ce que leur niveau de vie soit jugé satisfaisant. Ce n'est qu'à ce point subjectif qu'ils pensent ensuite à obtenir un meilleur rendement par unité de

travail. On peut cependant remarquer que les paysans qui possèdent suffisamment de terres pour satisfaire les besoins de leur famille par la seule production agricole (plus l'exploitation est grande plus ceci est possible, ce niveau est cependant impossible à évaluer avec les données dont nous disposons) ont tendance à essayer d'optimiser l'utilisation de leurs ressources, ce qui est conforme avec le modèle chayanovien. Ceci démontre encore que la différence principale entre les paysans jamaïcains et les paysans étudiés par Chayanov est la dimension des exploitations (limitée dans le cas de la Jamaïque) et la possibilité, ou non, d'ajuster les dimensions de l'exploitation aux besoins du groupe domestique.

5-L'économie paysanne et Chayanov.

Pour Chayanov, l'entreprise capitaliste était différente de l'exploitation paysanne de par ses moyens et de par ses buts. Le moyen utilisé par l'entreprise capitaliste est l'embauche de travailleurs salariés qu'elle paie à des niveaux inférieurs à la valeur de la production de leur travail dans le but de s'assurer un profit, et son but était la maximisation des profits. De son côté, l'exploitation paysanne n'est pas censée engager de travailleurs mais n'utiliser que de la main-d'oeuvre familiale; puis, son but n'est pas le profit mais sa reproduction biologique et économique en ne remplissant que les besoins jugés nécessaires.

Après la lecture de ces définitions, il est normal de se demander si la "paysannerie jamaïcaine" représente vraiment une paysannerie. En effet, les petites exploitations agricoles jamaïcaine engagent régulièrement de la main-d'oeuvre salariée pour effectuer certaines tâches agricoles lorsque le besoin s'en fait sentir (par exemple, lorsque le fermier se trouve en période de travail migratoire à l'étranger ou dans une plantation jamaïcaine). Il demeure cependant que les petites exploitations agricoles n'engagent pas de la main-d'oeuvre salariée pour la payer à un niveau inférieur à la valeur de son travail afin de s'assurer un profit, mais plutôt parce qu'elle n'a pas le choix, même que, comme nous avons vu, elle rémunère souvent la main-d'oeuvre salariée à un

niveau supérieur à la valeur de son travail. L'exploitation paysanne jamaïcaine souffre en effet d'une pénurie de main-d'oeuvre familiale pour effectuer le travail agricole, parfois parce que le groupe domestique ne contient pas les travailleurs nécessaires, parfois parce que les autres membres sont occupés par leurs propres activités économiques ou encore parce qu'ils refusent simplement d'exécuter les tâches jugées dégradantes ou qui requièrent un travail considéré trop pénible. Dans ce contexte, le but n'est donc pas nécessairement de faire un profit, mais plutôt de maintenir la production agricole. Sur ce plan, nous croyons que la paysannerie jamaïcaine correspond aux caractéristiques de la paysannerie telle que définie par Chayanov.

Comme le démontrent les paysans jamaïcains, on peut affirmer que la famille paysanne ne forme pas nécessairement une "machine de travail" (une unité de production agricole et de consommation) comme Chayanov l'entendait. Elle n'est en effet pas nécessairement dirigée par un patriarche qui prend les décisions et qui contrôle la main-d'oeuvre de tous les membres du groupe domestique. Comme nous avons pu le voir dans ce mémoire, les relations familiales et les relations de production sont en effet beaucoup plus complexes.

Dans notre recherche nous avons aussi mentionné que le paysan essaie de maximiser ses revenus grâce au cumul d'emploi par exemple. Ce comportement économique semblerait donc être plus représentatif de l'entrepreneur capitaliste ou du salarié que de l'économie paysanne "chayanovienne". Il est cependant de notre avis que ce comportement est le résultat de la situation économique précaire des paysans jamaïcains qui force ceux-ci à travailler de la sorte afin de maintenir un revenu minimum. En effet, les revenus des paysans sont tellement bas par rapport aux besoins à satisfaire qu'il devient essentiel pour beaucoup d'essayer de maximiser leurs sources de revenus et leurs revenus comme tels pour arriver à survivre. Vu de cette façon, ce comportement des paysans jamaïcains est expliqué par la théorie de Chayanov pour qui le paysan essaie de maintenir un certain niveau de vie en complétant ses revenus en pratiquant des activités économiques alternatives si nécessaires.

Le fait que certains individus, tels les jeunes hommes sans grandes responsabilités sociales et économiques, préfèrent l'inactivité, et ce même quand leur père doit engager de la main-d'oeuvre familiale pour exécuter certaines tâches agricoles, plutôt que l'augmentation de leurs revenus, démontre que l'équilibre travail/consommation (rapport entre le degré de satisfaction des besoins et le degré de pénibilité du travail auquel fait référence Chayanov) est très similaire aux buts des paysans selon Chayanov. Une première différence réside cependant dans le fait que ce concept chayanovien ne s'applique en Jamaïque qu'au niveau individuel, et non au niveau de la famille ou du groupe domestique. Une deuxième différence est que l'ère de la consommation de masse fait en sorte que les besoins jugés nécessaires ou désirables tels les appareils électro-ménagers sont significativement plus nombreux qu'à l'époque des recherches de Chayanov.

Une autre objection à l'inclusion des petits agriculteurs jamaïcains dans l'économie paysanne est l'importance du travail salarié dans l'organisation économique paysanne jamaïcaine. La réponse se retrouve dans la logique paysanne telle que présentée par Chayanov lui-même où le paysan est à la recherche de la meilleure rémunération par unité de travail, qui dans notre cas est obtenue par le travail salarié. En fait, dans le contexte macro-économique d'une économie de plantation, les dites plantations ne permettront jamais au paysan d'obtenir un produit du travail supérieur aux salaires qu'elles offrent afin d'attirer la main-d'oeuvre nécessaire à sa production. Si les paysans réussissent à augmenter leurs revenus par des améliorations technologiques par exemple, les plantations vont augmenter leurs salaires en conséquence, sans quoi elles souffriraient d'une pénurie de main-d'oeuvre puisque le paysan recherche toujours la meilleure rémunération par unité de travail (Espeut 1989: p.20).

Pour Chayanov, la paysannerie, pour être vraiment paysanne, doit être à l'écart de l'économie de marché, et donc à l'extérieur de l'économie capitaliste. Mais comme nous avons vu dans ce travail, la paysannerie jamaïcaine a depuis le début de son histoire, même aux temps de l'esclavage, été impliquée dans l'économie de marché. Cette implication s'est faite au travers la vente de leur force de travail dans les plantations et autres entreprises, par la fabrication et la vente de produits artisanaux, à travers la

taxation, et par la production de produits vivriers vendus sur les marchés locaux et la production de produits d'exportation vendus aux multinationales (Trouillot 1988). Nous devons donc admettre que le secteur paysan jamaïcain fait parti de l'économie capitaliste puisqu'il produit principalement pour le marché et selon les termes de l'échange marchand mais que son comportement n'en est cependant pas un d'accumulation.

Nous sommes de l'avis des "*articulationists*" (tels: DeJanvry 1981, Painter 1986 et Bernstein 1977) pour qui le capitalisme et ses processus économiques ne détruisent et ne remplacent pas toujours les autres formes d'organisation du travail. Au contraire, l'échange marchand capitaliste peut coexister avec le mode de production paysan, même qu'il peut contribuer à la persistance des modes non capitalistes en les utilisant pour s'accaparer les surplus ou faciliter les processus du transfert des surplus (Newman & Lefranc 1991: p.17).

De toute manière, quoique la grande majorité (plus de 90%) des exploitations paysannes russes étudiées par Chayanov n'utilisaient pas de main d'oeuvre salariée et qu'elles constituaient de pures exploitations familiales (Chayanov 1990: p.12), il met très peu d'accent sur le fait que ces mêmes exploitations étaient impliqués dans l'économie de marché par la vente d'une partie de leur production agricole, par l'achat d'une partie de leurs produits de consommation et de services, et par la location de leur force de travail excédentaire dans les *promysly* qui sont des entreprises privées de type capitaliste. Il est important de noter que les travaux de Chayanov sous-entendaient un programme politique: une sorte de socialisme agraire formé de communautés largement auto-suffisantes.

Quelle que soit notre définition de la paysannerie ou nos orientations politiques, il demeure que l'économie paysanne jamaïcaine, n'est ni purement paysanne au sens "chayanovien" strict du terme, ni purement prolétarienne, ne représentant pas seulement un réservoir de main-d'oeuvre pour l'économie capitaliste, mais constituant une organisation économique distincte avec un mode de production qui lui est propre et qu'il est important d'étudier et de comprendre, pour la simple acquisition de connaissances scientifiques, ou dans le but d'aider à son développement.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON, P.Y.

Migration and development in Jamaica.

Mona, Jamaica: I.S.E.R.

1985

BARLETT, P.

«Adaptive strategies in peasant agricultural production.»

Annual review of anthropology, vol.9: 545-573

1980

BARLETT, P. (ed.)

Agricultural decision making: Anthropological contributions to rural development.

N.Y.: Academic Press

1980

BARROW, C.

Family in the Caribbean: Themes and perspectives.

Kingston, Jamaica: I.R.P. Publishers

1996

BARROW, C.

«Finding support: strategies for survival.»

Social and Economic Studies, vol.35 no.2: 131-176

1986

BEAUCAGE, Pierre

Economic anthropology of the Black Carib.

Thèse de Doctorat: London School of Economics.

1970

BEAUCAGE, Pierre

«Tendances actuelles de l'anthropologie économique.»

Collectif. Montréal: Éditions Renouveau Pédagogique.

1979

BECKFORD, G.

Persistent poverty: Underdevelopment in plantation economies of the Third-World.

Morant Bay, Jamaica: Maroon Publication House

1988

BECKFORD, G.

«Caribbean peasantry in the confines of the plantation mode of production.»

International Social Science Journal, vol.37 no.3: 401-414

1985

BELLANDE, A.

Rationalité socio-économique des systèmes de production agricole en Haïti.

Thèse de M.Sc.: Université McGill

1982

BENDER, D.

«A refinement of the concept of households: families, coresidence, and domestic fnction.»

American Anthropologist no.69: 493-504

1967

BERNSTEIN, H.

«Notes on capitalism and peasantry.»

Review of african political economy, no.10: 60-73

1977

BESSON, J.

Agrarian relations and perceptions of land in a Jamaican peasant village.

in *Small farming and peasant resources in the Caribbean*. Bierly & Hymie eds.
1988

BLAKE, J.

Family structure in Jamaica: The social context of reproduction.

N.Y.: The Free Press of Glencoe
1961

BLUSTAIN, H.

«The political context of soil conservation programmes of Jamaica.»

Human Organisation, vol.44 no.2: 124-131
1985

BLUSTAIN, H.

Resource Management and Agricultural Development in Jamaica.

Ithaca, N.Y: Rural Development Committee, Centre for International Studies.
1982

BLUSTAIN, H.

Customary land tenure in rural Jamaica: implications for development.

in Blustain & Lefranc (eds), *Strategies for organisation of small farming agriculture*.
1984

BLUSTAIN, H. & E.R.-M. LeFranc

Strategies for organisation of small farming agriculture in Jamaica.

Mona Jamaica: I.S.E.R.
1984

BOLLES, L.

Economic crisis and female headed households in urban Jamaica.

in J. Nash (ed), *Women and Change in Latin-America*.
1986

BOURNE, C.

«Effects of subsidised credit on the size distribution of farms.»

S.E.S.: vol.32 no.1

1983

BOURNE, C.

«Government foreign borrowing and economic growth: The Jamaican experience.»

Social and Economic Studies: vol.38 no.1

1989

BROWN, A.

«Economic policies of the IMF in Jamaica.»

Social and Economic Studies: vol.30 no.4

1981

BURN, W.L.

Emancipation and apprenticeship in the British West-Indies.

1937

CARLONI, A.

Jamaica-Small hillside farmer project: findings of a socioeconomic survey.

Food and Agriculture Organisation, Rome

1984

CHANEY, E.

Scenarios of hunger in the Caribbean: migration and decline of small-holder agriculture.

Michigan State University Press

1983

CHAYANOV, Alexandre V.

L'organisation de l'Économie Paysanne.

Normandie Impresion S.A.

1990

CHIBNIK, M.

«The statistical approach: The choice between wage labor and cash cropping in rural Belize.»

In Agricultural decision making, Peggy Barlett, ed. N.Y.:Academic Press
1980

CLARKE, C.G.

Jamaica in maps: Perspectives of a developing country.

New York: Africana Publications
1974

CLARKE, E.

My mother who fathered me: A study of the family in three different communities in Jamaica.

London: Allen and Unwin
1964

CLINE, William

«Interrelationships between agricultural strategy and rural income distribution.»

Food Research Institute Studies, vol.12 no.1: 139-157
1973

COLLINS, J.

«The maintenance of peasant coffee production in a Peruvian valley.»

American Ethnologist, vol.11: 413-438
1984

COMITAS, L. & Lowenthal

Family life: a West-Indian perspective.

Lowenthal and Comitas (eds.)
1973

COMITAS, L.

Occupational multiplicity in rural Jamaica.

In Work and family life: A West-Indian Perspective. Lowenthal & Comitas, eds.
1973

COOK, S.

«Peasant economy, rural industry, and capitalist development the Oaxaca Valley, Mexico.»

Journal of Peasant Studies. vol.12 no.1: 3-40

1984

DAVIES, O. and Y. Fisselna,

«Small-scale, non-farm enterprises in Jamaica: initial survey results.»

S.E.S...: vol.29 no.1

1980

De JANVRY, A.

Reformism and the agrarian question in Latin America.

Baltimore: John Hopkins University Press

1981

DEPARTMENT of STATISTICS

Census of agriculture, 1978-79, preliminary report.

Government of Jamaica, Kingston

1980

DEWEY, K.G.

«Nutritional consequences of the transformation from subsistence to commercial agriculture.»

Human Ecology, vol. 9 no.151

1981

DEWEY, K.G.

«Nutritional consequences of the transformation from subsistence to commercial agriculture.»

Human Ecology, vol. 9 no.151

1981

DIRKS, R. & V. KERNS

«Mating patterns and adaptive change in Rum Bay.»

Social and Economic Studies, vol.25: 34-55

1976

DRORI, I.

«Land settlement in Jamaica: The implementation of socialist experience.»

Public Administration and Development

1990

EDIE, C.J.

Democracy by default: Dependency and clientelism in Jamaica.

Kingston, Jamaica: Riener and Ramble Publishers

1991

EDWARDS, D.

«A report on economic study of small farming in Jamaica.»

Mona, Jamaica: Institute of social and Economic Research.

1961

EDWARDS, David

An economic study of small farming in Jamaica.

Kingston: I.S.E.R., University of the West Indies

1961

ESPEUT, P.

Small farmer as an entrepreneur: Chayanov in Jamaica.

Caribbean studies association, 14th annual conference.

1989

F.A.O. (FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION)

Integrated rural development of small-scale farms in the Upper-Rio-Minho Watershed District.

Report prepared for the government of Jamaica.

1989

FIRTH, R

Primitive Polynesian Economy.

London, Routledge and Kegan Paul (1st ed. 1939)

1965

FORTES, M.

Time and social structure: An Ashanti case study.

1954

GOLDSMITH, A .

Commodity associations and agricultural production in Jamaica.

in Blustain (ed.) strategies for organisation of small farming agriculture in Jamaica.

1984

GOODEMAN, D. & REDCLIFT, M.

Peasant to proletarian: Capitalist development and agrarian transition.

New York: St-Martin's

1982

GORDON, S.

"I go to tanties": The economic significance of child shifting in Antigua, West-Indies.

Journal of Comparative Family studies, vol.18 no.3: 427-443

1987

GRIFFITH, D.

«Social organisation and obstacles to capital accumulation among returning migrants.»

Human Organisation. vol.45 no.1: 34-42

1986

GRIFFITH, D.

«Women, remittances and production.»

American Ethnologist. vol.12 no.4: 676-690

1985

GUDEMAN, S.

The demise of rural economy: From subsistence to capitalism in a Latin American village.

Routledge & Kegan Paul, London

1978

GUYER, J.

Intr-household processes and farming systems research.

In Understanding Africa's Rural Households and Farming Systems, J. Mook ed.
1986

HEFFERMAN, P.J. & POLLARD, S.K. (1)

«The determinants of credit use among small farmers in Jamaica.»

S.E.S.: vol.32 no.1

1983

HEFFERMAN, P.J. & POLLARD, S.K. (2)

«Agricultural productivity and credit use of small farmers in Jamaica.»

S.E.S.: vol.32 no.1

1983

HERSKOVITS, M.S. & F.S.

Trinidad Village.

New York, Knopf

1947

HIGMAN, B.

Slave populations of the British Caribbean, 1807-1834.

Baltimore: John Hopkins University Press.

1984

HILL, P.

Development economics on trial: the anthropological case for a prosecution.

Cambridge: Cambridge University Press.

1986

INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR COOPERATION ON AGRICULTURE.

Hillside agriculture sub-project baseline survey results.

Kingston, Jamaica: Miscellaneous publication series.

1994

LEFRANC, E. R.-M.

«The cooperative movement in Jamaica: An exercise in social control.»

Social and Economic Studies: vol.27 no.1

1978

LEFRANC, E.R.-M.

Small hillside farmers in Jamaica: a social analysis

Kingston: USAID

1986

LEFRANC, E.R.-M.

The utilisation and organisation of rural farm labour in Jamaica.

in Blustain (eds), strategies for organisation of small farming agriculture in Jamaica.

1984

LEIRIS, M.

Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe.

Paris, Unesco.

1955

LEWARS, G.

Domestic food marketing: the role of the A.M.C...

in Blustain (ed), strategies for organisation of small farming agriculture in Jamaica.

1984

LOWENTHAL, D.

West-Indian societies.

London: Oxford University Press.

1972

MALINOVSKI, B.

Les argonautes du Pacifique occidental.

Paris: Gallimard

1963

MASSIAH, J.

The utility of WICP research in social policy formation.

Social and Economic Studies, special number on women in the Caribbean (part II).
1986

MAUSS, M.

Essaie sur le don, In Essais de sociologie.

Paris: Éditions de minuit

1971

McKEE, K.

Household analysis as an aid to farming systems research.

In Understanding Africa's Rural Households and Farming Systems.

1986

MILLER, B & C. STONE

The low-income expenditure survey: Description and analysis.

Maxwell school, Syracuse University. Syracuse N.Y.

1985

Ministry of Agriculture (MOA)

Economic organisation of small-scale sugarcane farming in the Rio-Minho Valley of upper Clarendon.

Kingston: Ministry of Agriculture

1963

MITCHEL, R.

Social forces affecting farmers' decisions.

In Armstrong, et al.. Assessment of hillside agriculture in two watersheds of Jamaica.

1985

NEWMAN, M. & E.R.-M. Lefranc

Crisis adjustment and social change: an the peasant sector survive.

Kingston, Jamaica

1991

OLIVIER, R.

The myth of governor Eyre.

1953

PAINTER, M.

«Changing relations of production and rural under-development.»

Journal of anthropological research, 40: 271-292.

1984

POLANYI, K.

L'économie en tant que procès institutionnalisé.

in Godelier éd. Un domaine contesté: l'anthropologie économique. Paris, Mouton

1957

RAO, J.M.

«Aspects of Jamaican agriculture.»

S.E.S.: vol.39 no.1

1990

REICHERT, J.

«The migrant syndrome: seasonal U.S. wage labor and rural development in central Mexico.»

Human Organisation vol.40 no.1: 56-66

1981

RHODES, R.

Intra-European return migration and rural development: Lessons from the Spanish case.

Human Organisation vol.37 no.2: 95-106

1978

ROBBINS, L.

The subject matter of economics.

in LeClair et Schneider, pp.988-998

1968

ROBERTS, G.W.

Women in Jamaica: patterns of reproduction.

Millwood, N.Y. : K.T.O. Press

1978

ROBOTHAM, H.

Jamaica agricultural society North-Clarendon rural development project survey.

Jamaica: U.W.I.. press

1969

RODMAN, H.

Lower class families: the culture of poverty in negro Trinidad.

London: Oxford University Press

1971

ROGERS, B.

The internal dynamics of households: a critical factor in development policy.

Nutrition and development project paper#83-2. Wash: USAID

1983

ROSEBERRY, W.

Coffee and capitalism in the Venezuelan Andes.

Austin: University of Texas Press.

1983

ROSTOW, W.W.

Les étapes de la croissance économiques.

Paris, Seuil

1963

RUBENSTEIN, H.

«Remittances and rural underdevelopment in the English-speaking Caribbean.»

Human Organisation vol.42 no.4: pp.295-306

1983

RUBENSTEIN, H.

«Conjugal behaviour and parental role flexibility in an afro-caribbean village.»

Canadian Review of Sociology and Anthropology, vol.17 no.4: 330-337
1980

SCHMINK, M.

«Household economic strategies: Review and research agenda.»

Latin-American research review. vol.19 no.3: pp.87-101
1984

SENIOR, O.

A to Z of Jamaican Heritage.

Kingston: Maroon Publishers.
1983

SHEPHERD, V.A.

«Livestock farmers and marginality in Jamaica's sugar plantation society.»

S.E.S.: vol.41 no.2
1992

SKINNER, E.P.

Ethnic interaction in a British Guiana rural community.

thèse de doctorat, département d'anthropologie, Columbia University.
1955

SMITH, J. & I. Wallerstein

Creating and transforming households

Cambridge: Cambridge University Press.
1992

SMITH, M.G.

The matrifocal Family.

In The character of Kinship. Jack Goody, ed. pp.121-144. Cambridge
1973

SMITH, M.G.

West-Indian family structure.

Seattle: University of Washington Press
1962

SMITH, R.T.

The negro family in British Guiana.

Routhledge & Keagan Paul ltd.
1956

STACK, C.

All our kin: strategies for survival in a black community.

N.Y.: Harper and Row
1974

STATIN (Statistical Institute of Jamaica)

Registrar General's report on vital statistics.

Kingston: Government Printing Office.
1984

STATISTIQUE CANADA

Commerce Mondial:1980-1994 (CD-ROM).

Gouvernement du Canada: Statistique Canada.
1995

STONE, C.

Crime and violence in Jamaica.

University of the West-Indies, Department of Government.
1988

STONE, C.

«An appraisal of the cooperative movement in the Jamaican sugar industry.»

S.E.S.: vol.27 no.1
1978

TAUSSIG, M.

«Peasant economies and the development of capitalistic agriculture in the Cauca Valley, Ecuador»

Latin American Perspective, vol.18 no.2

1978

TAX, S.

Penny capitalism; A Guatemalan indian economy.

Washington, Smithsonian Institution, Institute of Social Anthropology, pub. no.16

1953

TROUILLOT, M.-R.

Peasants and capital: Dominica in the world economy.

Baltimore: John Hopkins University press.

1988

UNITED-STATES AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (USAID)

Jamaica - Integrated Rural Development Project Paper.

Washington, D.C..

1977

WILK, R.

Decision making and resource flows within the household.

In Reconsidering domestic mode of production, R. Wilk ed.

1989

WILSON, P.O.

Crab antics: The social anthropology of English-speaking Negro societies of the Caribbean.

New Haven: Yale University Press.

1973

WINT, E.

«Micro-Enterprise Support and the Double Bind of Gender in Jamaica.»

Travail, Capital et Societé: vol.26 no.2: 182-202

1993

WITTER, M.

The food economy: the case of Jamaica.

C.D.A.S Discussion Papers: no.31

1985

WOOD, C.

«Structural change and household strategies: A conceptual framework for the study of household ec»

Human Organisation vol.40: 338-344

1981

WOODSONG, C.K.

Survival strategies of Jamaican small farming households.

Thèse de doctorat: State University of New York at Birmingham

1991

YOUNG, K.

Modes of appropriation and the sexual division of labor in Oaxaca, Mexico.

In Feminism and Materialism: women and modes of production. Kuhn and Wolpe eds.

1983